LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE
35 RUE LAFAURIE DE MONBADON
E. DESBOIS
BORDEAUX

Desbois
OTT
V.1
SMRS

PQ
2240
.E7
C52
1840
v.1
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/charlottecorday01esqu

CHARLOTTE
CORDAY.

Imprimerie D'AMÉDÉE GRATIOT et Cᵉ, Rue de la Monnaie, 11.

CHARLOTTE CORDAY

PAR

Alphonse Esquiros.

I

PARIS

DESESSART, ÉDITEUR

15, RUE DES BEAUX-ARTS.

—

1840

Il y a quelques mois, un voyageur se mit en route vers la ville de Caen. Il était parti un jour de printemps, pour visiter les lieux habités par Charlotte Corday. Ce voyageur est celui qui écrit ces lignes.

On traverse avant d'arriver à Caen un pays fertile et couvert d'arbres à fruits. La Normandie est un vaste pommier; à l'ombre de ce pommier s'étend une prairie sans fin où paissent à l'abandon, de grands bœufs et de belles vaches nonchalantes qui ont de l'herbe jusqu'au-dessus des flancs. Quelquefois même, ces herbes sont si hautes que, dans certains prés, les bêtes errantes ou agenouillées laissent apercevoir seulement le bout de leurs cornes. Les paysannes qu'on rencontre se ressentent de cette abondance; quelques-unes allaitent de leurs puissantes mamelles, de beaux enfants frais et joufflus qui leur sourient bravement. Les hommes gardent leurs troupeaux ou passent la herse sur les glèbes grasses et molles à l'aide de forts che-

vaux, dont la croupe gris-pommelé ressemble pour la couleur au ciel de la Normandie. Comme on était alors au mois de juin, les pommiers fleuris couvraient la route d'une neige fine et odorante que le vent chassait par bouffées sur des nappes de verdure. Ces arbres prenaient le long de la route mille formes extravagantes : les uns, à demi renversés, laissaient pendre tout d'un côté leur chevelure blanche et poudrée à fleurs, tandis que d'autres relevaient superbement la tête et s'alignaient avec ordre devant notre passage, comme des soldats, un jour de revue. Quelques propriétaires leur donnaient, en marchant sur la route, un regard d'espérance : ces fleurs promettaient des fruits, et la récolte des pom-

mes est la vendange de la Normandie.

J'eus occasion, chemin faisant, d'observer jusque dans leurs détails les plus minutieux, les mœurs normandes, qui sont presque toutes entachées d'avarice et de chicane. De Paris à Mantes, on lit sur les méchantes auberges de la route cette formule consacrée : « *Ici on* DONNE *à boire et à manger.* » Passé Mantes, les aubergistes normands, qui craignent d'être pris au mot, font écrire sur leurs volets : « *Ici on* VEND *à boire et à manger.* »

Je me consolai des habitants sur la nature qui, sans être très variée, avait un caractère de force, de fécondité et d'abondance tout nouveau pour moi ; la terre me surprenait par ses largesses : on eût dit la vieille mère Cybèle,

avec son teint fauve et ses grappes de mamelles gonflées de lait.

Caen s'annonce de loin par une futaie de flèches d'église et de clochers. Je fis mon entrée par la grande route, un dimanche qu'il tonnait ; les faubourgs se montrèrent à moi dans un orage, au chant des cloches, au croassement des corbeaux et aux grondements de la foudre. C'était un jour favorable pour voir cette ville ancienne et curieuse : je visitai les églises, je remarquai de vieilles maisons encadrées dans une bordure de bois bizarrement sculptée, j'admirai la forme singulière de la ville, qui figure un fer-à-cheval; la Providence ou le hasard se plaît quelquefois à écrire l'histoire avec des maisons : tout le monde sait que Caen, sous Guillaume-le-Conquérant, et à plu-

sieurs autres reprises, donna aux Anglais de violents coups de pied de cheval dont l'Angleterre garde la marque.

Mais Caen était avant tout pour moi la ville de Charlotte Corday. Humble pèlerin, je venais retrouver quelques traces de sa vie dans les lieux habités par cette femme historique, et jamais pieux visiteur de Notre-Dame del Pilar ou de Sainte-Ursule, tout chargé de coquilles, n'eut plus de dévotion pour sa sainte. Je cherchais son souffle dans l'air, sa voix dans le bruit du vent ou des feuilles, la marque de ses pieds sur le sable; mais je ne tardai pas à reconnaître que ses pas étaient effacés du sable, et sa mémoire du cœur des hommes.

Je m'adressais à tout venant :

« Monsieur, pourriez-vous m'indi-

quer dans la ville la maison qu'habitait Charlotte Corday ?

— Monsieur, voici celle de Malherbe.

— Ce n'est pas cela que je vous demande.

— Un grand poëte, monsieur ! « Enfin Malherbe vint ! »

— Je vous parle de Charlotte Corday.

— Si vous êtes curieux de connaître les deux salamandres de pierre qui surmontaient l'entrée...

— Monsieur, peu m'importe. Ainsi vous ne pouvez me donner sur elle aucun renseignement.

— Si fait. François Malherbe était le fils d'un conseiller au bailliage, qui....

— Ah ! faites-moi grâce de votre Malherbe, le plus sec et le plus filandreux rimeur que je sache. »

D'autres me répondaient gravement :

« Je ne connais pas cette dame là dans la ville ; adressez-vous au bureau de poste. »

Cette indifférence me navra. Soyez donc femme : ayez pour vous la jeunesse, la beauté, l'amour ; sacrifiez tout cela à une action courageuse pour que, trente ans plus tard, un étranger vienne parler de vous sur le sol même que vous avez foulé, sans réveiller aucun souvenir dans le cœur de vos concitoyens ! Les hommes de la Terreur étaient plus justes envers cette femme : ils voulaient faire abattre sa maison, y semer du sel, et planter sur la place vide un poteau avec cette inscription : « Ici fut la maison de Charlotte Corday ! »

Dans le mouvement de réaction thermidorienne, il avait été, au contraire, question d'élever, au milieu de la ville de Caen, un monument à cette femme extraordinaire. Ce projet n'eut pas de suite. Puisse le monument que vous élève ici l'auteur, bien fragile, bien pauvre et bien éphémère sans doute, de papier et non de bronze, ranimer quelque mémoire autour de votre nom, ô Charlotte !

Cette ignorance des habitants de Caen et le peu de souvenir que Charlotte Corday a laissé dans la ville, s'expliquent au reste par la vie modeste et cachée qu'elle y menait avant ce grand coup d'éclat dont Paris fut le théâtre. Mademoiselle Marie-Charlotte de Corday, petite-fille de Pierre Corneille, sortait d'une famille

noble [1], mais ruinée. Il y a dans les familles des décadences qui répètent en petit celles des empires; chaque jour, quelque chose se détache des prospérités anciennes; la pente qui mène à la misère se fait plus rapide; les enfants se séparent des pères, les pères des enfants; tout va ainsi dépérissant jusqu'à une catastrophe dernière et théâtrale, qui abaisse le rideau sur une mort violente.

Charlotte était née dans un village, à Saint-Saturnin-les-Ligneries ou les Vignaux. Elle passa, comme Jeanne d'Arc, sa première enfance au milieu des champs, vêtue d'une simple robe de

[1] Les armes de la maison de Corday étaient trois chevrons d'or, sur champ d'azur, à la couronne de comte.

toile rouge, les épaules et les bras nus; elle courait les cheveux au vent, sous la forêt de pommiers qui bordent la route. On m'a montré sa maison ; la toiture de chaume a été renouvelée par de la tuile. Il y a une cour avec un pommier au milieu, une cloche, un puits, un mur qui l'enclôt et une touffe de lierre qui jette son manteau sur l'épaule du mur.

On montre aussi près de Saint-Saturnin une source perdue sous des osiers et des joncs ; quelques vieillards m'ont assuré avoir vu Charlotte encore enfant, y puiser de l'eau dans le creux de sa main. Ce ruisseau obscur et perdu sous l'herbe, mais qui sort sans doute quelque part de sa solitude et de son silence, pour se mêler aux torrents écumeux, et souvent même aux

combats des hommes, m'a semblé une image touchante de la vie de Charlotte Corday; calme et limpide à l'ombre des branches, mais troublée plus tard si profondément dans nos grandes villes, au souffle des révolutions.

Charlotte Corday quitta la vie des champs, cette vie libre et charmante au grand air, pour entrer à Caen dans le couvent de la Sainte-Trinité, dont était abbesse madame de Belzunce. Cet établissement, fondé par la reine Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant, avait acquis avec le temps de grands revenus et de hautes prérogatives. Les religieuses, soumises à la règle de Saint-Benoît, portaient le vêtement noir, excepté la guimpe et le bandeau qui étaient blancs. Elles vivaient sous le

même toit, mais sans clôture, et pouvaient prendre chez elles une ou deux pensionnaires. Charlotte Corday fut reçue dans le couvent, avec sa sœur, par madame de Lauvagny, leur tante, qui avait fait ses vœux. Les bâtiments vastes et superbes s'étendaient au dos d'une petite colline, avec des jardins, des cours et des oratoires. L'église qui subsiste encore, et qu'on répare à cette heure, est un édifice très curieux, dans le style anglo-normand : son extérieur froid, grave, recueilli, peu ouvert de portes et de fenêtres, lui donne l'air d'une nonne en prière et voilée. Quand nous visitâmes cette église, c'était le soir : quelques ouvriers occupés aux cintres du portail, laissaient tomber leurs derniers coups de marteau ; un

vol perpétuel de corbeaux couronnait les tours où le vent s'engouffrait avec des gémissements ; la lune se levait derrière dans un nuage blanc, comme une pâle religieuse dans sa guimpe de batiste, et je compris alors le jour mélancolique que la vue des lieux jette sur les souvenirs de l'histoire. Charlotte Corday a du prendre à l'Abbaye-des-Dames cette tournure d'esprit sombre et sévère qui, excitée plus tard par les événements, éclata en une fin tragique.

Je tiens d'une vieille religieuse, que mademoiselle de Corday se jeta d'abord dans la dévotion avec toute l'ardeur d'une tête exaltée. Seulement, elle mêlait à ce zèle un fond d'orgueil et d'obstination qui lui attira souvent les réprimandes de sa tante. Elle apprit dans la

maison à écrire, à faire de la tapisserie et à dessiner, mais elle témoigna toujours beaucoup de répugnance pour les autres travaux de femme : cette main courageuse n'était pas faite pour tenir l'aiguille. Quand elle eut atteint ses dix-sept ans, comme ses goûts n'étaient point arrêtés sur le cloître et que la révolution, encore lointaine il est vrai, mais déjà menaçante, détournait beaucoup de femmes de la vie religieuse, mademoiselle de Corday quitta l'abbaye de la Trinité pour habiter à Caen la maison de madame de Bretteville.

Après de longues recherches, je suis enfin parvenu à découvrir cette maison où s'écoulèrent les années sérieuses et adultes de Charlotte Corday : elle est située rue Saint-Jean, n° 148, vis-à-vis

la rue des Carmes ; quoique réparée à neuf, cette maison a subi peu de changements, et il est aisé de deviner son ancienne forme sous les nouvelles retouches. J'ai d'ailleurs été aidé dans ce travail, sur les lieux, par le propriétaire, M. Lebidois. Cette maison, cachée au fond d'une petite cour, a un caractère singulièrement historique : on comprend qu'une résolution sombre, méditée et terrible, ait pu y mûrir sous les toits humides et recouverts d'une crasse de mousse, dans une chambre mal éclairée, devant une fenêtre morne et solitaire où la pensée n'était jamais distraite par le spectacle de la rue. Les changements, ou si vous voulez, les réparations consistent, comme de rigueur, en un badigeon à la chaux qui a recouvert la

pierre ; les anciens vitraux de la fenêtre, à compartiments et à mailles de plomb ont été remplacés par un châssis à grands verres de Bohême; la cour, autrefois pavée en grès, est maintenant dallée, pour empêcher l'herbe d'y croître et l'humidité de suinter ; le soleil n'y luit presque jamais ; ces lieux sévères et froids nous ont paru attristés d'une ombre éternelle. L'escalier massif qui mène à la chambre occupée autrefois par mademoiselle de Corday est en pierre, avec une rampe à volute. Comme un moine italien colle ses lèvres aux marches de la Scala-Santa, moi, simple voyageur, j'attachai quelques instants, mes regards attristés, aux marches rigides de cet escalier de pierre que Charlotte Corday des-

cendit, le mardi 9 juillet 1793, pour ne plus jamais le remonter.

J'ai aussi été suivi dans cette visite par les souvenirs d'un ancien tourneur en bois, qui, alors enfant, occupait avec sa mère la boutique située sur le devant de la rue. — Je la vois encore, me disait-il, dans ce coin de la cour, du côté du puits, avec une amazone bleue, un chapeau de feutre conique et relevé de rubans, une gaze empesée sur les seins, c'était une fière et belle personne qui ne chantait pas comme les autres filles, qui riait peu et qui passait son temps à lire. »

Le seul souvenir, en effet, que Charlotte Corday ait laissé dans la ville de Caen, est un souvenir de beauté et de sagesse; le premier fait nous semble

d'autant plus remarquable, que presque toutes les femmes du pays sont belles. Seules, en France, elles savent porter leur tête : cela tient aux casques, aux pyramides, aux cathédrales, aux obélisques, et généralement à toutes ces constructions de dentelles nouées sous le cou, qui forment la toilette du dimanche. Caen touche de près au pays de Caux, cette Géorgie de la France.

Il n'existe qu'un seul portrait authentique de Charlotte Corday ; tous les artistes qui, pendant la révolution, et dans ces derniers temps, ont attaqué cette tête historique, l'ont faite d'idée ; le peintre David, dans son tableau de la mort de Marat, n'ayant pas le modèle sous les yeux, n'a pu rendre que de souvenir la figure de cette femme exécutée

peu de jours après avoir tué l'Ami du Peuple. Depuis, on a inventé une tête grecque, une Liberté dans le goût girondin, qu'on a nommée à tout hasard Charlotte Corday. Il est vrai que pendant le procès on tira un croquis de sa figure, qui courut ensuite les rues, mais l'on sait le peu de fidélité de ces sortes d'images. Nous resterions donc privés de ce document historique, sans un hasard heureux et singulier.

M. Lecurieux, célèbre peintre de portraits, se promenant un jour sous les piliers des halles, découvrit, exposée à la porte d'un marchand de bric-à-brac, une toile crasseuse et enfumée dans laquelle il devina un tableau de prix. Cette toile portait même des traces de mutilations et des cicatrices de

coups de sabre. Il l'acheta trois francs. Revenu chez lui, M. Lecurieux lave la toile, et aussitôt reparaît sous la croûte de crasse qui la couvre, une charmante tête de femme. Puis enfin, en continuant son travail de nettoyage, l'artiste voit se former ces mots écrits au pinceau avec la couleur même qui avait servi à peindre la robe : *Charlotte Corday*.

Ce portrait, dont nous garantirions la ressemblance comme de ceux du Titien, sans avoir vu le modèle, a été évidemment pris sur nature. La date est de 1789 ; Charlotte Corday avait alors vingt et un ans. Le peintre l'a représentée en costume du temps, corsage de soie qui pousse les seins en avant pour rejeter en arrière les épaules et les avant-bras ; la poitrine très décolletée mais recouverte

d'un fichu menteur, les cheveux relevés en abondantes touffes et semés d'un léger nuage de poudre. Le front est peu élevé mais d'une belle forme; les yeux couleur gris-bleu, comme le ciel de Normandie, regardent fixément et avec résolution; la bouche semble, tant elle est fraîche et pure, n'avoir jamais été touchée par une lèvre humaine; le menton légèrement anguleux annonce une fermeté de caractère que l'on lit également dans les yeux et dans le port de la tête; mais (particularité remarquable et sombre quand on songe à la suite de cette histoire) ce que Charlotte Corday a de plus moelleux sur son portrait, de plus engageant, de plus parfait en grâce et en blancheur, c'est le cou.

Ce portrait, dont le dessein et la cou-

leur sont vraiment surprenants pour l'année où il a été fait, représente bien d'ailleurs l'état de la société à la fin de ce dix-huitième siècle, qui a vu à la fois Dorat et Mirabeau.

Les mœurs galantes, musquées, frivoles de ce temps-là se lisent sur ce corsage de satin bleu, sur cette folle chevelure fardée de poudre, sur le rose des joues, sur le pli doux et précieux de la bouche, sur ces yeux couleur de l'amour; la révolution naissante se devine au regard sévère et réfléchi que la pensée met dans ces yeux bleus, à la pâleur orageuse du front, à l'accent énergique des lèvres, à la tenue impérieuse de la tête. Cette belle et gracieuse figure de femme est à moitié dans le ciel rose de Louis XV, et à moitié dans le ciel sanglant de Robespierre.

Plusieurs artistes, tout en traitant d'idée la tête de Charlotte Corday, ont rencontré de nos jours d'heureuses créations. L'on se souvient d'un tableau de M. Schœffer, représentant notre héroïne dans son cachot. Une jeune et royale princesse se disposait également à tirer du marbre la statue de notre Jeanne d'Arc révolutionnaire, quand la mort lui arracha le ciseau des mains.

Charlotte Corday vivait solitairement à Caen chez sa tante. Elle passait presque tout son temps à la lecture de Raynal, de Jean-Jacques Rousseau et de Corneille, ses auteurs de prédilection. C'était une âme dévouée et sensible à toutes les influences : la philosophie du dernier siècle en fit une héroïne, le christianisme en eût fait une sainte.

Elle était surtout liée à Caen avec Éléonore de Faudoas, sa camarade d'enfance, guillotinée à seize ans.

Mademoiselle de Corday fréquentait avec sa tante les premières maisons de la ville, où elle passait pour une fille instruite et aimable. On blâmait seulement ses manières qui semblaient un peu masculines pour le temps ; ses amies, c'est-à-dire ses rivales, disaient que c'était un garçon déguisé en demoiselle. Cette disposition à sortir de son sexe lui venait sans doute de la force et de l'exaltation de ses sentiments. Elle préludait sans le savoir aux femmes fortes du dix-neuvième siècle, madame de Staël et madame Sand.

Charlotte Corday associa dans les commencements tous ses vœux et toutes

ses sympathies à la cause de la révolution. Avait-elle tort ou raison? qui sait? Son nom est désormais attaché à ce grand événement, et pour quelques années de moins qu'elle aurait usées dans un temps plus calme à l'oisiveté ou à l'amour des sens, elle a conquis l'immortalité de l'histoire. C'est d'ailleurs une remarque à faire que, dans toutes les fameuses épopées humaines, les femmes ont un rôle; au fond du siége de Troie, on rencontre la blonde Hélène, aux bras d'ivoire; au milieu des guerres du moyen âge, se lève Jeanne d'Arc; au plus fort de la révolution, se montre Charlotte Corday.

Les affections politiques de mademoiselle de Corday se rattachaient toutes au parti de la Gironde, dont Marat se mon-

tra l'ennemi le plus acharné. Depuis six mois les déclamations de la feuille *l'Ami du Peuple* portaient sur Buzot, sur Dumouriez, sur Lafayette, sur Barbaroux. Marat était le Caton de la révolution française; la conclusion de toutes les diatribes de sa feuille, de tous ses discours à la tribune, était : donc il faut détruire la Gironde.

L'on sait qu'avec cette patience et cette tenacité qui, dans les temps de révolution, équivalent au génie, Marat vint à bout de son œuvre. Il *passa*, comme il le dit lui-même, *le balai* dans la convention.

J'ai vu à Caen un vieillard qu'on me donna pour avoir été épris dans sa jeunesse de Charlotte Corday. — C'était, me dit-il, une de ces femmes belles et imposantes qu'on aime à l'adoration, sans

jamais oser leur dire qu'on les aime. Elle avait les cheveux et les sourcils châtains, le tour du visage de forme ovale, le nez profilé avec grâce, le teint d'une fraîcheur de rose, la bouche très noble, les seins d'une Vénus (les hommes d'alors voyaient Vénus partout), les mains blanches et effilées comme une Italienne. Mais, ce qu'elle avait encore de plus remarquable et ce qui allait le mieux au cœur dans toute sa personne, c'était la voix. Figurez-vous un timbre angélique : si l'on pouvait noter la parole comme on fait du chant, je vous la rendrais sensible maintenant sur le papier, tant cette voix m'est restée dans la tête. Je rencontrais quelquefois mademoiselle de Corday à l'hôtel de Faudoas. Elle parlait rarement, et semblait beaucoup réfléchir. C'était une

créature parfaite et pleine de grâces qu'on eût pu surnommer à juste titre la vierge des girondins.

Pendant que le vieillard me parlait, j'examinais en silence ses souliers à boucles d'argent, ses bas blancs mouchetés, sa culotte courte de velours noir, son habit gris, ses cheveux poudrés par l'âge, sa queue enfermée derrière la tête dans une bourse de soie, son front ridé, ses yeux rouges et éraillés aux coins, son nez bourré de tabac, sa bouche édentée, son menton fourchu qui relevait vers le nez, ses joues pleines de ravages, ses mains d'une maigreur horrible, et je pensai en moi-même tristement combien étaient misérables et ridicules les ruines de l'amour.

Si Charlotte Corday n'était pas morte, elle aurait aujourd'hui soixante-treize

ans. Elle serait également vieille, infirme et laide. Oh ! mieux vaut pour elle avoir été coupée comme la fleur dans toute sa jeunesse et sa beauté, mieux vaut pour une héroïne, comme Jeanne d'Arc ou Charlotte, laisser dans le souvenir des hommes une idée de fraîcheur et de grâce qu'un débris misérable rongé par la rouille des ans ; mieux vaut l'échafaud que la hideuse vieillesse, et Charlotte Corday a bien fait de mourir.

Le gouvernement révolutionnaire, sachant l'empire qu'exerce la beauté, s'appliqua de toutes ses forces à effacer cette auréole du nom de Charlotte Corday. Il fit insérer les lignes suivantes dans la *Gazette nationale*, avec ordre aux feuilles de province de les reproduire :

« Cette femme qu'on a dite fort jolie,

n'était pas jolie ; c'était une *virago* plus charnue que fraîche, avec un maintien hommasse et une stature garçonnière, sans grâce, malpropre, comme le sont presque tous les philosophes et les beaux esprits femelles. Sa tête était une furie de lectures de toute espèce. Sa figure était dure, insolente, érysipélateuse et commune, mais une peau blanche et sanguine, de l'embonpoint, de la jeunesse, et une évidence fameuse, voilà de quoi être belle dans un interrogatoire... Charlotte Corday avait vingt-cinq ans, c'est être dans nos mœurs presque vieille fille. »

Malgré tous ces efforts la vérité a prévalu, et la tête de Charlotte Corday est restée belle sous les injures boueuses de certaines feuilles de la révolution,

comme sous les soufflets du bourreau.

Nous avons vu cette tête dans le cabinet de M. de Saint-Albin, mais sèche, laide, décharnée, une tête de squelette bonne à servir aux expériences des savants. Le crâne offre beaucoup de saillie à l'endroit des organes du dévouement, et fort peu à l'endroit du meurtre; cette femme n'était pas un assassin. On agita devant moi les mâchoires par des moyens galvaniques; j'ai cru un instant que l'âme et la parole allaient revenir sur cette bouche sans lèvres, et j'écoutais déjà pour savoir de cette tête de morte ce qu'on pense, dans l'éternité, sur les révolutions.

Comme je tenais à recueillir tous les témoignages, je hasardai, dès mon retour à Paris, une visite chez la sœur de

Marat qui vit encore. Elle a, dit-on, refusé autrefois de se marier, pour ne point perdre un nom dont elle se fait gloire.

C'était un jour de pluie.

Rue de la Barillerie, n° 32 (c'est l'adresse que m'avait indiquée le statuaire David), je rencontrai une petite allée sombre gardée par une porte basse. Sur le mur je lus ces mots écrits au pinceau en lettres noires : «*Le portier est au deuxième.*»

Je montai.

Au second étage, je demandai mademoiselle Marat. Le portier et sa femme s'entre-regardèrent en silence.

« C'est ici?

— Oui, Monsieur.

— Elle est chez elle?

— Toujours ; c'te pauvre fille est paralysée des jambes.

— A quel étage?

— Au cintième, la porte à droite. »

La femme du portier qui jusque-là m'avait regardé sans rien dire, ajouta d'une voix goguenarde :

« Ce n'est pas une jeune fille, oui-dà. »

Je continuai à monter. L'escalier devenait de plus en plus raide. Les murs sans badigeon étalaient au grand jour la sale nudité du plâtre. Arrivé tout en haut devant une porte mal close, je frappai. Après quelques instants d'attente durant lesquels je donnai un dernier coup d'œil au délabrement des lieux, on ouvrit. Je demeurai frappé de stupeur. L'être qui venait de m'ouvrir et qui me regardait, c'était Marat.

L'on m'avait averti de cette ressemblance presque surnaturelle entre le

frère et la sœur; mais je ne la croyais pas possible à ce degré-là. Son vêtement douteux prêtait encore à l'illusion. Elle était coiffée d'une serviette blanche qui laissait passer très peu de cheveux. Cette serviette me fit souvenir que Marat avait la tête ainsi couverte quand il fut tué dans son bain.

Je fis la question d'usage :

« Mademoiselle Marat? »

Elle fixa sur moi deux yeux noirs et perçants.

« C'est ici, entrez. »

Elle me fit passer par un cabinet sombre où l'on voyait confusément dans un coin une manière de lit. Ce cabinet donnait dans une chambre unique, assez propre mais misérable. Il y avait pour tous meubles trois chaises, une

table, une cage où chantaient deux serins, et une armoire ouverte qui contenait quelques livres. L'une des vitres de de la fenêtre ayant été brisée, on l'avait remplacée par une feuille de papier huileuse qui jetait dans la chambre, par le temps de pluie qu'il faisait, un jour gras et terne.

Je ne pus m'empêcher, en voyant toute cette misère, de songer au désintéressement de ces rois révolutionnaires qui avaient tenu dans leurs mains toutes les fortunes avec toutes les têtes, et qui étaient morts, laissant leur veuve ou leur sœur, au cinquième étage, dans une mansarde, sans linge et peut-être sans feu l'hiver.

La sœur de Marat se plaça dans une chaise à bras et m'invita à m'asseoir à

côté d'elle. Je lui dis mon nom. Quand elle fut instruite du but de ma visite, je hasardai quelques questions sur son frère. Elle me parla, je l'avoue, plutôt de la révolution que de Marat. Je fus seulement très surpris de trouver sous les vêtements et les dehors d'une femme du peuple un langage assez correct, précis et véhément. J'y reconnus toutes les idées et souvent même les expressions de son frère. Aussi me faisait-elle, au jour taciturne qui régnait dans cette chambre, un effet particulier. La terreur, qui s'attache aux hommes et aux souvenirs de 93 me pénétrait peu à peu. J'avais froid. Cette femme me semblait moins la sœur de Marat que son ombre.

Je l'écoutai en silence.

Les paroles qui tombaient de sa bou-

che étaient à la vérité des paroles rigides : « L'on ne fonde pas, me disait-elle, une république avec de l'or ou avec des ambitions, mais avec des vertus. Il faut *moraliser* le peuple. Une république veut des hommes purs que l'attrait des richesses et les séductions des femmes trouvent inflexibles. Il n'y a pas d'autre gloire sur la terre que de travailler pour le maintien des devoirs et des lois. Cicéron n'est grand que parce qu'il a déjoué les desseins de Catilina et défendu la liberté de Rome. Mon frère lui-même ne m'est quelque chose que parce qu'il a travaillé toute sa vie à détruire les factions et à établir le bien du peuple : autrement je le renierais. Monsieur, retenez bien ceci, ce n'est pas la liberté d'un parti qu'il faut vouloir, c'est la li-

berté de tous, et cette liberté-là ne s'acquiert que par des mœurs austères. Il faut savoir au besoin sacrifier sa vie et celle de ses concitoyens pour maintenir le bien général : mon frère est mort à l'œuvre. On aura beau faire l'on n'effacera pas sa mémoire. »

Elle me parla ensuite de Robespierre avec amertume : « Il n'y avait rien de commun, ajouta-t-elle, entre lui et Marat. Si mon frère eût vécu, les têtes de Danton et de Camille Desmoulins ne seraient pas tombées. »

Interrogée si son frère avait été vraiment médecin des écuries du comte d'Artois [1] : « Oui, me dit-elle, c'est la vérité.

[1] Son emploi n'était pas de soigner les chevaux, mais les gens de l'écurie du comte; cette charge s'achetait.

Aussi fut-il poursuivi plus tard par une foule de comtesses et de marquises qui venaient chez lui l'engager à déserter la cause du peuple. Le bruit courut même alors par la ville qu'il s'était vendu pour un château : « Monsieur, » ajouta-t-elle en me montrant, avec orgueil, son misérable réduit, « regardez, je suis sa sœur et son unique héritière; voici mon château. »

Je la surpris plusieurs fois à fixer sur moi des regards méfiants et inquisiteurs. L'humeur soupçonneuse des révolutionnaires de 93 ne s'était point endormie dans cette femme. Elle m'avoua même qu'elle avait besoin de prendre des renseignements sur mon *civisme*. Je la vis s'emporter aussi à quelques réflexions que je lui fis : c'était bien le sang de Marat. Les principes que son frère avait

défendus lui semblaient seuls dignes d'intérêt; les détails de sa vie intime rentraient selon elle dans les conditions de l'homme, être calamiteux et passager, que la mort efface sou un peu de terre.

J'obtins d'elle cependant à force d'instances quelques renseignements sur la vie et les habitudes de Marat. Elle me parla de Charlotte Corday comme d'une aventurière et d'une fille de mauvaise vie.

Je me levai pour sortir.— « Monsieur, me dit-elle, revenez dans quinze jours, je vous donnerai d'autres détails, si je ne suis pas morte; car dans l'état de maladie et de vieillesse où vous me voyez, je m'éteindrai subitement. Un jour, demain peut-être, en ouvrant la porte, l'on me trouvera morte : mais, je ne m'en afflige aucunement; la mort n'est un mal

que pour ceux qui ont la conscience troublée. Moi qui suis sur le bord de la fosse et qui vous parle, je sais qu'on quitte la vie sans regret quand on se sent pur. Mon frère est mort pauvre et victime de son dévouement à la patrie ; c'est là toute sa gloire. »

Je sortis avec un poids sur le cœur. — Voilà des gens, me suis-je dit, qui prétendaient vouloir le bien de l'humanité, qui poursuivirent leur rêve jusqu'à la mort avec un désintéressement héroïque, et qui ne sont guère arrivés jusqu'ici qu'à une renommée sanglante, qu'à une œuvre éphémère.

Oh ! c'est trop peu que de l'homme pour rien fonder de glorieux et de solide ; il faut que Dieu y mette la main !

Le caractère de Marat a été refait sur

son crâne, sur sa figure, sur l'ensemble de son système physiologique.

Il reste de Marat un portrait peint et un masque de plâtre ; le portrait est de David ; le plâtre a été moulé sur la figure du mort. La tête de Marat, cette grande agitation calmée tout à coup par le froid de l'agonie, garde sur ses traits ravagés des traces anciennes de lassitude et d'altération ; les joues maigres et souffrantes se creusent en deux profonds puits de larmes, et les lèvres molles se contractent amèrement. Il se mourait depuis longtemps, et Charlotte Corday n'a guère assassiné qu'un cadavre.

L'organisation de Marat l'appelait bien plutôt à la douceur et à la sensibilité qu'à la cruauté bestiale. Il avait la fibre délicate, la charnure molle, les lèvres épais-

ses (grand signe de bonté), la tête disposée à l'amour du genre humain; le front n'était pas très élevé, mais outre que ce qui dominait en Marat c'était le tempérament révolutionnaire, nous remarquerons, en passant, que les fronts énormes contiennent des facultés vastes, mais oisives; les hommes d'action comme Richelieu, comme Robespierre, comme Saint-Just, ont le front renversé et coupant, le front en hache.

Ses opinions ont été rétablies entièrement sur ses écrits.

Marat se définissait lui-même le bouc émissaire qui se charge, en passant, de tous les maux et de toutes les puanteurs de l'humanité. Il y avait dix siècles d'oppression, de misère, de souffrances sur cet enfant du peuple, laid, maigre, con-

trefait, mal venu, qui retourne impatient et irrité sa dent contre ses maîtres. Ce petit homme, sur les pieds duquel toute une société a marché [1]; ce médecin, qui porte dans son corps malade et lépreux les ordures, la pâleur et la fièvre des hôpitaux; ce journaliste inquiet, soupçonneux, méfiant, lâché dans la révolution comme un dogue vigilant dans une ville nouvelle et peu sûre pour y faire le guet; cet œil du peuple [2], qui va rôdant çà et là pour découvrir les traîtres; cet homme-anathème [3], qui

[1] Dans les premiers temps que Marat se rendit au district du quartier Saint-André-des-Arcs, on lui marchait sur les pieds, en le nommant le petit Marat.

[2] L'*Ami du Peuple*, journal de Marat, 1790.

[3] Je me suis fait anathème pour le peuple.

MARAT.

prend, sur sa tête maudite et calomniée, tout l'odieux des mesures de sang, ne nous semble pas avoir été compris jusqu'à ce jour, Quelque chose aurait manqué à la révolution si la Providence n'avait pas inventé Marat.

Sans doute, il nous eût été plus facile et plus vite fait de déclarer, selon l'opinion vulgaire, Marat *un tigre altéré de sang ;* cela nous eût épargné beaucoup de recherches, beaucoup de contradictions et beaucoup d'ennuis : mais, quoique nous soyons arrivé à cette étude avec le préjugé commun, nous n'avons pas tardé à nous trouver désarmé par la force du sentiment contraire. Toutes les idées que l'on se fait habituellement de Marat sont fausses. On le représente comme un tribun qui allait chercher ses

paroles dans la boue du ruisseau, et Marat était, au contraire, un savant, un lettré qui avait passé toute sa vie dans le cabinet, à des travaux de médecine, de science naturelle et d'histoire. Dernièrement, l'administration du Jardin des Plantes fit emplète d'une boîte contenant des instruments de physique; par un hasard singulier, une partie de ces instruments avait servi à Marat pour ses expériences sur la lumière; l'autre avait appartenu au duc de Provence, depuis Louis XVIII.

Il y a du reste à nos yeux un enseignement grave dans ce hasard; c'est que les hommes les plus opposés et les plus contraires se retrouvent en un temps donné, réunis au-dessus des furieuses dissensions politiques, par les

travaux impérissables et calmes de la science.

On a voulu également nier l'importance et la valeur du rôle de Marat dans le drame révolutionnaire; un seul fait répond, selon nous, à cette manière de voir, et ce fait le voici : Marat était chaque jour hué, conspué, harcelé, mordu au flanc dans les journaux, dans les placards et au sein même de la Convention; or les attaques sont toujours à nos yeux des témoignages de force et d'immensité. Dieu ne met pas de tempêtes sur les ruisseaux.

D'autres ont voulu le faire passer pour un fou; mais cette note ridicule a été déjà attachée à d'autres hommes plus grands encore que Marat; quand Christophe Colomb dit pour la première fois

« Il y a un monde au-delà des mers » ; quand Galilée dit : « Ce n'est pas le soleil qui tourne mais la terre » ; quand Galva dit : « Je rendrai le mouvement aux morts » ; on leur répondit : « Vous avez perdu la tête. » Quand Jésus-Christ lui-même apparut dans le monde, on l'accueillit par ces mots : Il est fou ! « *insanit!* »

La Providence ne laisse jamais vivre dans les grandes époques d'hommes inutiles ; dès que l'œuvre de Marat sera faite, dès que son influence commencera à devenir dangereuse, Dieu le fera tomber d'un coup de couteau dans la tombe ; il lui enverra pour cela le bras d'une femme, afin de faire mieux deviner, dans la faiblesse de l'instrument, la force de celui qui l'emploie.

Nous avons vu beaucoup d'amis et

d'ennemis de Marat qui ont vécu dans son intimité; nous avons entendu de leur bouche des témoignages curieux; en vérité nous croyons plutôt à cette tradition vivante qu'à l'histoire écrite; celle-là en effet n'a ni orgueil ni intérêt à tromper; elle dit ce qu'elle a vu, rien de plus; si la mémoire lui manque quelquefois, le sentiment qu'elle attache aux hommes et aux événements ne lui manque jamais, et c'est ce dernier qu'il importe surtout de recueillir.

La plupart des spectateurs et quelques acteurs du grand drame de la révolution vivent encore et se mêlent obscurément de nos jours à d'autres scènes mesquines et misérables. Vous avez peut-être remarqué au théâtre de la porte Saint-Martin, un petit homme cassé, qui, le

dos en voûte, la tête clairsemée de rares cheveux gris, distribue à la lueur du gaz et en redingote marron, des papiers notés aux musiciens de l'orchestre; — c'est le gendarme qui, le 13 juillet 1793, arrêta Charlotte Corday.

Ce que nous avons lu, d'ailleurs, de brochures, de pamphlets, de journaux révolutionnaires est effrayant ; il y a maintenant à Versailles un avocat, M. Deschiens, qui possède plusieurs chambrées de feuilles publiques (comme on disait alors), où nous avons promené nos doigts patients et fureteurs. A chaque grande époque historique, la Providence a soin de créer un homme (un, jamais plus) qui s'isole du mouvement général pour se livrer à des goûts en apparence bizarres.

La question que se faisait alors en s'éveillant l'avocat Deschiens n'était pas celle de tout le monde : « Qui l'emportera aujourd'hui de la Gironde ou de la Montagne? Combien de têtes tomberont? » — Mais : « Combien paraîtra-t-il aujourd'hui de feuilles nouvelles? »

Et il parcourait avec cette pensée les rues de Paris achetant sur son chemin tous les papiers du jour dans la main des crieurs. Or, cet homme particulier a rendu là un grand service. S'il se fût laissé entraîner comme les autres à l'ambition de la tribune, nous aurions un pâle orateur de plus dans un temps qui regorge déjà de parleurs et d'hommes d'état ; tandis que nous rencontrerons

un jour [1] dans sa riche et précieuse collection tous les éléments pour écrire l'histoire.

Nous demandons pardon au public de le faire pénétrer ainsi dans le travail intérieur de notre livre; mais une introduction nous semble une lettre d'ami adressée au lecteur et l'on dit tout à ses amis.

On nous trouvera peut-être inconséquent d'élever sur le même plan Charlotte Corday et Marat, la Montagne et la Gironde ; mais, c'est qu'au contraire, en politique, deux idées rivales et ennemies, peuvent être représentées à un

[1] Nous espérons bien en effet que la bibliothèque du roi ne laissera pas se disperser, à la mort de M. Deschiens, ces feuilles uniques et désormais introuvables.

moment donné par deux grands caractères. Ceux qui croient rehausser l'action de Charlotte Corday en inventant, à propos de Marat, une caricature hideuse, l'abaissent positivement. Si, en effet, celui-ci eût été ce qu'on est convenu de le faire, un monstre stupidement féroce, un fou furieux, un moribond déjà à moitié noyé dans le sang de la nation avant de l'être tout à fait dans son bain, c'eût été encore trop du bras d'une femme pour le pousser dans la tombe; il fallait laisser cette besogne à la lèpre ou au bourreau.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter.

Au moment où nous ouvrons notre histoire, les règnes de Louis XIV et de Louis XV viennent de finir; les prisons

d'état ouvertes aux caprices d'une maîtresse ou d'un favori, les lettres de cachet, la censure, les impôts ont formé dans la nation un esprit de résistance. Sans doute les abus du pouvoir étaient grands ; mais, il faut en convenir, la révolution française fut provoquée bien moins encore par les vexations de la cour que par les nouveaux besoins du peuple.

La première moitié de la vie des nations appartient au pouvoir et la seconde à la liberté.

Au milieu du sommeil mou de la noblesse, les lettres et les sciences, ces filles du peuple, avaient fait des pas de géant; la parole mise au bout des doigts du sourd-muet, la foudre, cette flamme ailée, prise au fil d'archal du paraton-

nerre comme un oiseau étourdi à un gluau, l'aréostat, ce vaisseau soufflé cherchant à dompter l'océan de l'air, tout cela avait fait concevoir aux hommes jusque-là timides et soumis une grande opinion de leurs forces. La nation était étouffée de pensées qu'elle avait besoin de répandre au dehors ; de toutes parts les vastes têtes du peuple chassaient devant elles les fronts bas et renversés des petits maîtres du dix-huitième siècle.

On touchait à cette année mémorable qui devait décider la lutte.

L'horizon politique devenait de plus en plus sombre. Le roi essayait depuis quelque temps à la France plusieurs ministres successifs que des obstacles nouveaux et imprévus venaient toujours

briser. Calonne, homme vain et prodigue, venait de disperser les restes d'un trésor où les femmes de Louis XV n'avaient pas impunément mis les mains : comme l'or est, au reste, le vrai soleil des États, Calonne en l'agitant avait réveillé pour quelque temps autour du trône un éclat factice qui ne tarda pas à s'éteindre.

Le cardinal de Brienne, élevé au rang de premier ministre par la retraite de Calonne, n'avait rien pu contre les progrès envahisseurs d'une banqueroute, et il venait de sortir des affaires. Chaque jour, le mauvais état des finances creusait de plus en plus sous les marches du trône un gouffre dévorant, et ce gouffre appelait une révolution.

Dans le mauvais état où étaient les

affaires, un grand roi eût tout sauvé en prenant lui-même l'initiative d'une révolution et en se mettant à sa tête. Louis XVI, homme pur et modéré, répondait à quelques besoins de son règne; mais il manquait de cette volonté ferme et soutenue qui seule eût pu exécuter une telle œuvre. Engagé par d'anciens liens envers la classe haute, et retenu en même temps par le tiers-état, il n'osait ni rompre avec la noblesse ni se servir du peuple; ne sachant d'ailleurs par quel côté mettre la main à une réforme, il se retirait oisif et effrayé dans les devoirs de la famille qui sont, à notre avis, les derniers devoirs d'un roi. Sa vie, honnête et calme, s'écoulait plutôt à des travaux de menuiserie qu'à des plans de finances et à des améliorations vraiment utiles;

digne successeur de ce Régent qui, au milieu du réveil des peuples, cherchait l'heure à ses montres au lieu de la demander au cadran de son siècle.

Cependant, la nation mal servie par ses ministres, mécontente du roi, éprouvait désormais le besoin de ne plus prendre conseil que d'elle-même : le vœu unanime réclamait à haute voix les états-généraux. Ces assemblées célèbres étaient depuis longtemps suspendues en France, et les droits du peuple avec elles. L'opinion formée par les écrits de Montesquieu, de Diderot, de Voltaire, profita de l'état de gêne où les profusions des deux derniers règnes avaient laissé les finances pour faire reconquérir à la nation son vote dans les affaires de l'état. Les citoyens ne pouvaient en effet re-

prendre leur place dans le gouvernement que par le moyen contraire à celui dont on s'était servi pour la leur faire perdre ; on les avait réduits à l'état de servitude en les isolant et en suspendant les assemblées nationales ; il leur suffisait maintenant ; pour redevenir libres, de se réunir.

C'est un spectacle curieux, sur lequel on ne saurait trop réfléchir, que celui du plus grand événement que le monde ait encore vu, entrant dans le monde par la porte basse et étroite d'une question d'argent. Sans le déficit légué par Louis XV à son successeur, il ne se fût point rencontré de motif impérieux pour convoquer la nation et l'ériger en conseil ; or, la révolution, ne voyant pas d'ouverture favorable, aurait bien pu

s'éloigner et attendre encore un demi-siècle. La royauté, en somme, n'y aurait pas beaucoup gagné ; mais Louis XVI aurait conservé sa tête.

Ce chaste et vertueux roi a payé cher les bracelets de madame de Pompadour.

L'histoire de Charlotte Corday et de Marat touche à ces terribles luttes de la Montagne et de la Gironde qui ébranlèrent la France.

Les Girondins, hommes moux et modérés, rêvaient une liberté aux yeux bleus. Orateurs brillants mais oisifs, ils n'entendaient rien aux mesures fortes et expéditives que réclamaient alors les événements. Notre conviction est que, si la Providence les avait laissé faire, ils auraient perdu la France. Leur irrésolution dans les temps de crise ne pouvait

manquer de livrer le territoire aux invasions de l'étranger, et leur idée de *décentralisation* était une idée anarchique, qui eût jeté le pays dans une guerre civile sans fin. Le lecteur doit donc se représenter désormais les Girondins comme des hommes de désordre, et les Montagnards, au contraire, comme des *conservateurs*; seuls au milieu de tant d'éléments de décomposition, ils ont servi à maintenir la république UNE ET INDIVISIBLE.

C'est une erreur de croire que parce qu'il n'y avait plus de roi, il n'y eut plus alors de pouvoir en France; les Montagnards, au contraire, le voulaient terrible : tout le sang qui coula sous leurs mains ne fut pas répandu, comme on l'a dit, pour établir la liberté, mais pour

en comprimer les excès : il fallait, afin de maintenir l'autorité intacte sur le terrain chancelant de l'émeute où elle se trouvait alors placée, l'entourer fortement du canon et de la hache.

Au reste, une providence singulière plane pour nous au-dessus de tout cela. La Montagne était, comme le mont Sinaï, terrible et foudroyante, avec des éclairs aux flancs, un peuple prosterné à ses pieds et Dieu au sommet.

Nous avons à traiter une époque immense : la guerre sur toutes les frontières et avec tous les rois; la guerre dans la Vendée; la guerre à l'intérieur; les factions mutinées à contenir; une ancienne société à renverser; une nouvelle à mettre au moule; de la boue, de la gloire et du sang; des hommes apparus

soudainement aux affaires et disparus de même; des rois dont la veille on ne savait pas les noms et dont le règne finit le lendemain avec eux sur les planches d'un échafaud; des héros qui luttent, des tribuns qui pérorent, des martyrs qui meurent; une royauté qui s'en va, une souveraineté qui vient; puis, au-dessus de tout cela, comme couronne à ce grand événement, un empire qui est plus qu'un empire, un homme qui est plus qu'un homme, Napoléon! — Voilà ce que nos pères ont vu; voilà ce qu'ils ont fait.

Quand on vient nous dire maintenant que notre siècle n'est bon à rien, ne le croyons pas, jeunes gens! Il est trop près de son aîné pour ne pas avoir aussi ses révolutions et ses conquêtes dans

un autre ordre de faits : nous devons tout renouveler, art, science, industrie, société, religion ; tout, la pensée et la forme : — frères, comment ne ferions-nous pas de grandes choses ? nous sommes les fils des géants !

I

Le Samaritain.

Le 11 juin 1784, un jeune voyageur monté sur un cheval noir à tous crins, arriva, vers le soir, sur la place d'armes de Versailles. Tout dans ses manières annonçait un fils de famille. On admi-

rait la grâce singulière et hardie dont il se tenait en selle. C'était le comte Henri de Belzunce.

Il descendit à l'hôtel du *Lion d'or*. Le comte était un gentilhomme de Normandie qui venait se faire présenter à la cour. Il tenait à la famille de M. l'évêque de Belzunce, qui s'était signalé, en 1721, dans la fameuse peste de Marseille.

Versailles était alors dans toutes ses pompes. Les plans symétriques et corrects de Le Nôtre, le mouvement des eaux dans les bassins de marbre, les bronzes des frères Keller, les massifs d'arbres, les gazons, les allées de vieux chênes qui avaient vu Louis XIV, Bossuet et Condé, jetèrent notre jeune voyageur dans une foule de souvenirs. Il se

promenait à l'entrée de la salle des gardes, sur le passage qui conduit aux appartements du roi, quand il entendit les sentinelles crier autour de lui : Chapeau bas, messieurs, chapeau bas ! » Henri crut à ce vacarme que Louis XVI allait paraître en personne et il se rangea contre le mur, en se découvrant. Au lieu du roi, il vit venir une troupe de valets ; chacun d'eux portait un plat couvert d'une serviette, et tous répétaient de même : « Chapeau bas ! messieurs. » Henri comprit alors qu'on saluait le dîner du roi. Cet usage de se découvrir devant des plats avait quelque chose d'asiatique et d'idolâtre qui le blessa, si zélé partisan qu'il fût de la royauté.

Après avoir visité le parc, le comte se rendit à Versailles chez le duc de Bris-

sac, grand-chambellan du roi. C'était un homme très vain, mais qui, ancien ami de la famille, reçut Henri de Belzunce avec assez de bonne grâce. Il y avait justement le soir même spectacle à la cour. Le jeune comte pria le duc de l'y conduire. Sa toilette était fort soignée, habit de satin bleu à la garniture en nacre de perle, la veste glacée argent et or, la culotte et les bas de soie, deux montres avec des breloques, une épée, un chapeau à gance d'acier, du linge très fin et des souliers vernis, à talons rouges, avec des boucles de strass. Sa jolie figure prêtait à tout cela un charme particulier. Henri ne put retenir en se regardant au miroir un sourire et une larme : « Oh! dit-il, si Jeannette pouvait me voir dans ce costume! »

Le duc de Brissac fit monter son jeune protégé dans sa voiture, et le conduisit à ce grand palais de Versailles qu'une foule d'hommes de marbre ne peut venir à bout de peupler à cette heure, mais que la royauté de ce temps-là emplissait toute seule, sans effort.

Il en est de ce palais comme des larges rues de Versailles, que les petites femmes d'alors à grandes jupes encombraient aisément; tandis que maintenant, frôlées par nos robes étroites et mesquines, ces rues ne peuvent plus loger qu'une hôtesse digne d'elles, la solitude.

Après avoir placé Henri au parterre où étaient les jeunes hommes titrés et les officiers des gardes, M. de Brissac le quitta pour aller remplir ses fonctions auprès du roi.

La salle était éclairée aux bougies. Toutes les femmes avaient des toilettes ravissantes. Le dernier siècle traitait surtout la chevelure avec beaucoup de soin, comme le plus bel ornement d'une jolie tête[1]. On remarquait deux genres

[1] Les femmes suivaient, pour l'art de dresser les cheveux, quelques modes romaines du temps de Néron; seulement elles y ajoutaient la poudre. On voyait dans la salle autant de coiffures que de genres de beauté. Les blondes étaient accommodées à la *Flore*, une corbeille de cheveux garnie de roses, de grappes de lilas, de myosotis, de paquerettes, de fleurs de pêcher, avec un bouillon de gaze qui allait se perdre en voltigeant sur le chignon, et une guirlande qui pendait de chaque côté de la corbeille; à la *Cérès*, une forêt d'épis liés d'une tresse, et maintenue derrière la tête par un flot de rubans; à l'*Angélique*, un toupet fort élevé, accompagné de boucles dont deux très gonflées venaient en se tordant

de coiffures fort extravagantes, l'une à la *terrestre* et l'autre à la *zodiacale*. Figurez-vous une mappemonde de cheveux, soutenue derrière la tête par un chignon très solide qui jouait en cet endroit le rôle d'Atlas; et une sphère céleste, étoilée de diamants, éclairée par un croissant de

flotter jusqu'à la naissance des seins; à la *Zéphyre*, à la *Sylphide*, à la *Parnassienne*, un soleil d'or entre deux montagnes de cheveux; à la *hérisson*, mode symbolique pour dire que la vertu des femmes doit, quand on la touche, présenter à la main tous ses piquants; les cheveux châtains étaient dressés à l'*aigrette*, à la *parasol*, à la *guirlande*, en *marrons*, à la *Dauphine*, à la *Sicilienne*, à la *Sabine*, à *ailes de papillon panachées*, à la *toque chevelue*, en *feutre*, au *héron*, à la *Sémiramide*. Les brunes se façonnaient à la *sultane*, à la *Circassienne*, à la *Chinoise*, un minaret de plumes, de diamants, de gaze avec deux clochettes, pour éveiller, en sonnant, l'amour au fond des cœurs; à la *Per-*

lune en pierreries, appuyée sur un étage de boucles et entourée d'un ruban couleur de feu sur lequel étaient figurés les douze signes du zodiaque. Ces pyramidales coiffures donnaient le dernier mot de la galanterie du temps, qui posait ainsi le ciel et la terre sur la tête des femmes.

sane, à la *Sicilienne,* à l'*aigrette parasol*, à la *triomphale*, riche coiffure bouillonnée de rubans et de flots de cheveux; à la *Léda*, une pyramide élevée à une grande hauteur par des étages de boucles; à la *Junon,* une chevelure relevée en glacis sur les tempes, avec une rose de diamants et une chaîne de perles qui suivaient la courbure de la tête; à la *Minerve,* à la *Diane*, un édifice de poudre et de cheveux, mais léger, aérien et pour ainsi dire soufflé, avec deux boucles roulées en forme de vis, qui prenaient derrière l'oreille, frisaient le cou légèrement et semblaient badiner sur le sein; coiffure symbolique qui changeait plus d'un mari en Actéon; à l'*Amphitrite,* une marée haute et agitée;

L'on ne se doutait guère, ce soir-là, que le grand vent de la révolution allait, en soufflant, abattre toute cette architecture, sous prétexte que ces châteaux, ces dômes, ces clochers de cheveux contrariaient le niveau et faisaient de l'ombre sur les autres têtes.

à la *Calypso*, une variété de boucles dont les unes sortaient à demi formées des mains du coiffeur, tandis que les autres, égarées, jetaient, en se tordant, un léger duvet et faisaient valoir par leurs ombres la blancheur du cou; à la *Pomone*, une corbeille avec des fruits imités en cheveux; à la *Cybèle,* une tour aérienne maintenue à une grande élévation par des épingles d'or. Au moindre mouvement de tête, la poudre neigeait de toutes ces coiffures, et ces déesses de salon ne se montraient ainsi devant les hommes que comme il convient à des déesses, à travers une blanche nuée. L'auteur a en main un livre du temps fort curieux, intitulé *Manuel de toilette.*

Tout le reste de la toilette répondait au luxe des cheveux. Il y avait là des jupes de gaze d'argent garnie de bouillons, des robes gros de Tours rose, fleur de pêche, mouche en furie, cheveux de la reine, puce en couches, araignée folle d'amour, grenouilles infidèles, papillon volant, prunes de Monsieur, cuisse de nymphe ennuyée; des manches demi-courtes relevées par des boutons de brillants; des queues traînantes de six aunes, des ceintures de strass et de rubis; des fichus menteurs; des engageantes; des bouquets de pierres fines; des grecques en crêpe avec des chatons; des voiles en vapeur d'argent; des velours aériens, des dentelles aux manches attachées par une topaze ou une émeraude solitaire. La jupe des robes

était toujours évasée et efflorescente ; le corsage étroitement serré autour de la taille, découvrait les épaules et le cou. Les femmes de ce temps-là, renversées, auraient assez bien imité la forme d'un lis ; tandis que les hommes avec leur tête poudrée à blanc, leur jabot tout gonflé de dentelles et leur habit gorge de pigeon, avaient l'air, surtout quand ils roucoulaient à l'oreille des belles, d'amoureux ramiers.

L'on trouvera, sans doute, que nous nous sommes arrêtés longtemps aux costumes : mais comme les rois ont pour habitude de se faire attendre, nous croyons qu'Henri de Belzunce et le lecteur n'avaient rien de mieux à faire, pour passer le temps, que d'examiner en détail la toilette des femmes de la cour.

Enfin Louis XVI entra avec la reine et toute sa suite.

Marie-Antoinette était une blanche fille du Nord, nez royal, cheveux d'un roux bizarre et charmant, joues pleines et frappées de fossettes, mains fines quoique potelées, bouche entr'ouverte et plissée; quand elle riait, on voyait toutes ses dents blanches et rangées comme les perles d'un collier. Son tort fut de vouloir trop être reine, quand pour plaire il lui suffisait de rester femme.

A côté du roi, mais à une petite distance, se tenaient madame Élisabeth, l'ange gardien de la cour, le Dauphin, enfant blond et débile, madame Diane de Polignac, qu'on nommait par ironie la chaste Diane, madame Louise de Condé, beauté haute en couleur et en

éclat, qui avait alors le cœur épris d'un officier dont elle resta pure[1], le comte de Provence, frère du roi, et le comte d'Artois, jeune cavalier de bel air auquel la Providence réservait un exil au-delà du Rhin, un trône en France et une tombe à Goritz, prince mal conseillé que la mort a absous et dont la France, généreuse parce qu'elle est forte, devrait, un jour, rappeler les cendres.

La reine ni madame Louise, contre leur habitude, ne jouaient pas ce soir-là dans les pièces qu'on donnait au roi. Au lever du rideau, l'on vit venir, sous le nom et le costume d'Églé, la belle duchesse de Lamballe. C'était un rôle des

[1] Voir les lettres publiées par MM. de Ballanche et de Lagervaisais, 1786.

Muses galantes, opéra en trois actes d'un certain Jean-Jacques Rousseau, que le prince de Conti avait fait admettre à la cour.

La pièce fut assez mal jouée. La duchesse soutint seule, par sa beauté, ses grâces folles et le timbre enivrant de sa voix, tout l'intérêt de cette soirée. C'était une créature ravissante qui, à la voir seulement, eût fait trouver courte l'éternité.

A la sortie du spectacle, Henri de Belzunce fut averti de se trouver sur le passage du roi. Le duc le présenta à Sa Majesté qui, pleine de respect pour la mémoire de M. de Belzunce, évêque de Marseille, fit à Henri l'accueil le plus favorable.

« A quelle profession vous destinez-vous ?

— A celle des armes, Sire.

— C'est bien, je m'en entendrai avec votre protecteur, monsieur le comte; vous aurez de nos nouvelles. »

Henri salua le roi.

Il était une heure du matin.

Le comte qui s'était un peu attardé à attendre le roi, se trouva en sortant du château, seul sur la grande place d'armes. La maison où il avait couché, la nuit d'auparavant, était close et éteinte. L'orgueil le retint d'aller chez le duc de Brissac qui ne l'avait point invité. Versailles était si beau de nuit, avec son château etses massifs d'arbres, détachés en vigueur, au clair de lune, sur un fond de ténèbres, que le comte se plut à errer dans la ville endormie. L'on eût dit au peu de bruit que faisait le sommeil du

roi, une majesté couchée dans le cercueil. Henri de Belzunce ne craignait qu'une chose dans ce silence et cette obscurité, c'était de rencontrer à un coin de rue, debout et sévère, l'ombre de Louis XIV.

Or, à l'angle d'une ruelle, il se sentit en effet serré par le pas d'un homme : ce Louis XIV était un voleur de nuit. Henri le reconnut bientôt à l'estoc qu'il dégaîna et au signe qu'il fit à trois de ses camarades enfoncés dans les crevasses d'un vieux mur. Henri de Belzunce, avec le courage imprudent du jeune homme, voulut tenir contre les quatre spadassins. Il rejeta en arrière et attendit de pied ferme. La rencontre des épées eut lieu avec beaucoup d'éclairs. Si habile que le comte eût la main, son arme était trop mince, pour

résister longtemps contre quatre fortes lames; elle rompit dans un écart: Henri se sentit alors percé à la cuisse et tomba.

Quand il revint à lui, il se trouva couché sur un lit à ciel et à rideaux de serge verte, dans une petite chambre tendue de ramages. Cette chambre appartenait à un jeune médecin de Versailles qui, sortant tous les jours de grand matin, avait rencontré sur la route Henri étendu à terre et baigné dans son sang. Déjà quelques habitants de la ville avaient passé devant le blessé sans faire semblant de le voir; mais celui-ci s'arrêta, examina la plaie avec attention et fit transporter chez lui ce jeune homme afin de le soigner jusqu'à ce qu'il fût rétabli. Pendant quelques jours, le ma-

lade avait beaucoup souffert ; il commençait à mieux aller, grâce sans doute au traitement du médecin.

Ce jeune docteur était un petit homme bizarre. Tout, dans sa figure maigre et mobile, annonçait une grande agitation d'esprit. Il écrivait beaucoup, et gardait pendant son travail une serviette mouillée sur le front. Quoique médecin des écuries du comte d'Artois, il se livrait plutôt à des recherches sur le feu et sur la lumière qu'à l'exercice de sa profession. Rien n'égalait son horreur du sang; il lui en coûtait dans ses expériences de tuer un insecte.

Ce petit homme avait beaucoup voyagé, beaucoup souffert; tout récemment encore il revenait d'Angleterre. « J'avais été, disait-il au comte Henri de Bel-

zunce, pour influencer au moyen d'un écrit [1] les élections du Parlement ; j'y travaillai pendant trois mois vingt et une heures par jour ; à peine si j'en prenais deux de sommeil ; et pour me tenir éveillé je fis un usage si excessif de café à l'eau, que je faillis y laisser ma vie. Je tombai dans une sorte d'anéantissement, toutes les facultés de mon âme étaient étonnées, je restai treize jours en ce triste état, dont je ne sortis que par le secours de la musique. »

Il se plaignait amèrement des Académies qui refusaient d'examiner ses travaux, et qui mettaient ses livres de physique à l'index. Détracteur du système

[1] *Les Chaînes de l'esclavage.*

de Newton, il se prétendait appelé à faire révolution dans la science.

Ses mœurs semblaient réglées. Il menait une vie très sobre, mangeait du riz comme un bonze, buvait peu de vin et faisait une grande consommation de café à l'eau. Il n'annonçait guère plus de trente ans. Son costume était celui de tous les jeunes docteurs en 1780, habit noir, veste, culotte et bas de même, jabot et manchettes longues de dentelle, perruque à trois marteaux et le claque sous le bras ; mais tout cela lui allait autrement qu'aux autres et lui donnait l'air un peu grotesque.

Henri de Belzunce lui avait plu. Il l'avait traité comme son frère, lui cédant son lit, tandis qu'il couchait à terre, sur un dur matelas, partageant avec lui sa cham-

bre, le veillant la nuit, le soignant le jour ; et malgré tout le jeune comte ne pouvait se décider à le trouver aimable. Le regard de cet homme était, selon lui, méfiant et son humeur volcanique. Quand on contredisait ses systèmes, il frappait la terre du pied et s'emportait en termes fort durs. Revenu au calme, il s'adoucissait envers son adversaire, mais tout en demeurant intraitable sur le fond des idées. Sa conversation était impétueuse. Le feu qu'il y mettait venait moins de la tête que du sang qui chez lui s'allumait tout à coup. Cela joint à des traits animés et souffrants, formait, avec sa petite taille, un ensemble particulier ; quiconque l'avait vu une fois ne l'oubliait plus.

Henri était d'un âge où le mal se

répare en peu de temps, et quoique la lame eût attaqué profondément les chairs, il fut bientôt en état de se remettre en route. Avant de quitter son hôte, il voulut partager avec lui sa bourse; celui-ci refusa cette offre très rudement. Le comte lui dit qu'il ne prétendait nullement le payer avec de l'or des soins qu'il avait pris de sa sûreté, et qu'il y ajouterait toujours beaucoup de reconnaissance, mais qu'en qualité d'hôte et de médecin, il avait fait des avances dans lesquelles il était juste qu'il rentrât. — L'or, répondit le jeune docteur avec emphase, ne sert qu'à corrompre; l'or est le salaire d'un flatteur, d'un baladin, d'un histrion, d'un mercenaire, d'un valet, d'un esclave. Oh! si je pouvais ramasser tout ce qu'il y a d'or sur le monde

pour l'engloutir d'un seul coup au fond de la mer, je croirais avoir rendu le plus grand des services à l'humanité.

— Au moins je vais vous dire mon nom.

— Que me fait votre nom ; vous êtes homme, je pense ; il suffit : je vous devais aide et assistance.

— Je suis le comte Henri de Belzunce.

— Que m'importe votre titre, monsieur, et qui vous le demande ici ?

— C'est afin de nous souvenir l'un de l'autre, vous comme mon bienfaiteur et moi comme votre obligé.

— Point de ces distinctions entre nous, s'il vous plaît ; ce que j'ai fait, vous seriez un lâche et un méchant de ne point l'avoir fait à ma place ; vous ne me devez pas de reconnaissance.

— Pourtant.....

— Oh! brisons là : Je n' hésiterais pas un jour, si le salut public l'exigeait, à vous reprendre cette vie que je viens de vous conserver avec tant de soin ; faites-en de même à mon égard.

— N'êtes-vous point mon ami?

— L'amitié ne s'établit que sur le dévouement aux mêmes idées. Jusqu'ici je suis votre frère.

— Vous êtes dur, docteur ; mais vous m'avez sauvé la vie et, en dépit de vous-même, je ne serai pas ingrat. Dites-moi votre nom.

— Mon nom ne fait rien à l'affaire. Mais puisque vous tenez absolument à ce qu'il y ait un souvenir entre nous deux, voici un livre que je viens de mettre au jour, gardez-le, en mémoire de moi.

Henri reçut le livre du docteur et lui serra la main affectueusement; celui-ci le lui rendit de même. Ils se séparèrent.

Quand Henri de Belzunce eut quitté le seuil de la maison, il eut la curiosité d'ouvrir son livre et d'en regarder le titre; il lut:

Recherches sur l'électricité médicale, par M. MARAT.

II

La Révolution.

On touchait à de grands événements.

L'ouverture des États-Généraux avait eu lieu à Versailles le 5 mai 1789 ; date mystérieuse qui montre que la Providence aime quelquefois à chiffrer ses leçons : un homme devait mourir le 5 mai,

et cet homme qui meurt est la révolution qui finit, comme l'ouverture des États est la révolution qui commence.

Cependant la résistance que la cour opposait aux réformes et aux travaux de l'assemblée irritait le peuple : le 1er juillet, un écrit parut qui cherchait à le calmer; il sortait des mains d'un homme qui n'avait encore fait de bruit que par ses livres de science. « Citoyens, s'écriait l'auteur, dans cet écrit plein de modération, ne troublez pas notre précieuse harmonie..... Et la révolution la plus salutaire, la plus importante se consomme irrévocablement, sans qu'il en coûte ni sang à la nation, ni larmes à l'humanité [1]. »

[1] *Avis au Peuple.*

Cet écrit était signé de Jean Paul Marat.

Malheureusement c'était le rêve d'une âme généreuse. Ces animosités de la cour et du peuple ne devaient pas tarder à descendre les armes à la main sur le pavé de la rue. Depuis quelques jours un cordon de troupes étrangères serrait Paris : des régiments suisses et des détachements de Royal-dragon campaient au Champ-de-Mars avec de l'artillerie ; Provence et Vintimille occupaient Meudon ; Royal-cravate tenait Sèvres.

Joignez à cela que le pain était cher ; or, une multitude qui a faim est toujours prête à se soulever : quand la Providence ne veut plus d'un roi, elle commence par lui envoyer la disette.

Le 13 juillet, un soleil révolutionnaire échauffait les têtes, quand à midi arrive

la nouvelle de l'exil de Necker; il y eut une rumeur sourde. Le soir la foule se porte au jardin du Palais-Royal. Dans ce moment, un jeune homme monte sur une table, les cheveux au vent, l'héroïsme de la liberté sur son visage, les yeux pleins d'une sainte indignation : « Citoyens, s'écrie-t-il, il n'y a pas un instant à perdre; nous allons tous être égorgés, si nous ne courons aux armes! » A ces mots, il agite une épée nue et présente deux pistolets : « Aux armes! » répète avec transport toute cette multitude entraînée. L'orateur saisit une feuille de marronnier et l'attache à son chapeau. Tout le monde l'imite. Les feuilles des arbres arrachées en un instant servent de cocarde à plusieurs milliers d'hommes. Un gros de citoyens se rend

alors au cabinet de Curtius, enlève les bustes de Necker et du duc d'Orléans, qu'on disait également frappé par la disgrâce du roi. On les couvre d'un crêpe noir et on les porte dans les rues au milieu d'un nombreux cortége. Des hommes armés de bâtons ferrés, de haches, de pistolets, accompagnent cette marche, en désordre, et forment une sorte de procession tumultueuse. On traverse les rues Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Honoré, avec solennité et en faisant mettre chapeau bas à tous ceux qu'on rencontre. Cette pompe tout à la fois funèbre, triomphante et grotesque, traversait la place Louis XV, quand un détachement de Royal-allemand et de dragons débouche avec un bruit de chevaux. Le prince de Lambesc, leur chef, charge

le sabre haut cette troupe de citoyens désarmés. Elle se disperse en jetant des cris. Le buste de Necker est brisé. Alors le prince de Lambesc, assailli sur la place par une grêle de pierres, devient furieux, et perdant la tête, se jette en avant des siens dans le jardin des Tuileries, où il frappe au hasard des bourgeois inoffensifs. Un vieillard tombe blessé au front. Hommes, femmes, enfants prennent la fuite dans le plus grand désordre, d'autres se défendent avec des chaises ou montent à la hâte sur les terrasses. Toute cette foule disséminée porte l'effroi dans la ville et les faubourgs. On ne doute plus qu'il n'y ait un complot tramé contre la vie des citoyens. Le peuple alors enfonce les boutiques d'armuriers, dépave les rues, élève des barricades,

garnit les fenêtres des maisons de meubles, de pierres, de tuiles qu'il n'aura plus qu'à pousser sur la tête des soldats.

A l'entrée de la nuit du 13 juillet, un nombreux détachement de dragons et de cavalerie allemande, reçue dans Paris aux acclamations de la multitude, venait de reconnaître le quartier Saint-Honoré et traversait le Pont-Neuf. L'officier qui était à la tête, commande alors aux soldats de faire halte, pour haranguer les bourgeois : il annonce comme une bonne nouvelle la prompte arrivée de tous les dragons, de tous les hussards, et de Royal-allemand, cavalerie qui vient, dit-il, se réunir au peuple. Un applaudissement mêlé de cris de joie accueille son discours. Un seul assistant agite la tête en signe de défiance. C'est

un petit homme, laid, maigre et mobile, qui regarde avec des yeux perçants. Il s'élance du trottoir, fend la foule jusqu'à la tête des chevaux, et se pend à la bride de l'officier en le sommant de mettre pied à terre. L'officier interdit, descend de cheval. Le petit homme le presse alors de remettre ses armes et celles de ses soldats dans les mains des citoyens. L'officier garde le silence. Ce refus confirme dans ses soupçons le jeune citoyen qui se prend alors à semer l'alarme parmi les assistants, avec des gestes menaçants et à grands cris. On fait faire volte-face aux cavaliers qui tournent tristement la tête de leurs chevaux vers l'Hôtel-de-Ville. Le peuple les suit. On leur propose de nouveau de mettre bas les armes : mais ils refu-

sent. Alors le comité les renvoie tous à leur camp, sous bonne garde.

La nuit descend sur la ville bruyante et éveillée. Des divisions de soldats du guet, des gardes-françaises, des corps de bourgeois armés, des patrouilles diverses parcourent les rues. La marche de ces hommes dont les desseins sont inconnus, le bruit des coups de fusil tirés par intervalles, la lueur des incendies, les mots mystérieux échangés dans l'ombre, remplissent la ville d'effroi. Les hommes veillent dans les cours, armés de fusils, de leviers, de sabres, de bâtons; leurs femmes sont assises à côté d'eux sur des tas de pavés.

Ces événements ne sont connus à Versailles que le lendemain au soir. L'Assemblée accuse hautement la cour d'être

la cause des troubles et engage de nouveau le roi à éloigner de la ville cet appareil de guerre qui la tient en émeute. Louis XVI mal informé se retranche dans un silence alarmant. Il y a toujours, en pareil cas, autour du trône une nuée de courtisans dont la tactique est de faire croire aux rois que l'insurrection n'est rien et qu'on en viendra à bout avec un placard, un caporal et trois gendarmes.

Il se trouva même un certain baron de Breteuil qui, croyant à sa mission de Christ royaliste, promit de relever en trois jours le temple de l'autorité. Or, le troisième jour, le peuple était maître de la ville et du roi.

Le 14 au matin, on s'occupe avant tout d'armer et d'ordonner la défense. On forge des piques, on coule du plomb, on

pille des bateaux de poudre et quelques fusils. On porte des grès en haut des maisons. Paris offre l'image d'un vaste atelier où s'élabore la guerre civile.

Cependant la foule désœuvrée avait besoin de porter sur un objet sa fureur. Tout à coup un cri retentit : « A la Bastille! à la Bastille! » on en voulait à ce grand édifice de mine sinistre et féodale qui dominait le faubourg Saint-Antoine. Cette prison d'état où l'on avait jeté Mirabeau et quelques autres amis du peuple, excitait une haine unanime. C'était d'ailleurs un point élevé d'où l'on pouvait menacer la ville, avec du canon. On y court et on la prend. Ceci fait, comme il faut toujours au lion et au peuple quelque proie à dévorer, on la démolit. Ce fut un tort. La Bastille, vieil édi-

fice d'un style sévère et massif, appartenait à l'art; il ferait maintenant l'admiration des connaisseurs. Un jour viendra où les révolutions comprendront qu'il ne faut rien détruire en fait de monuments, pas même les prisons.

La prise de la Bastille avait coûté du sang. On exagère les pertes et la victoire. Le feu de la garnison avait, dit-on, jonché de morts les environs de la forteresse. Toutes ces nouvelles arrivent à Versailles grossies par la renommée aux cent bouches. La cour ne change rien pour cela à son attitude de guerre et ne tente non plus aucun mouvement vers Paris. Les gardes du corps, depuis deux jours, ne quittaient pas leurs bottes. Une orgie avait eu lieu où tous ces soldats ivres et achetés à prix d'or, avaient

juré de mourir pour leur maître. L'Assemblée n'en continuait pas moins ses travaux, au milieu du bruit des armes. De peur qu'on ne fit fermer la salle, elle s'était déclarée en permanence; des vieillards passaient la nuit assis sur leurs siéges. A chaque instant, la salle pouvait être envahie; quelques hussards pouvaient entrer bottés et éperonnés dans ce sénat; tous les membres étaient décidés à mourir plutôt que de quitter leurs places.

Des courriers apportaient d'heure en heure des nouvelles de Paris; on apprit bientôt le sac de la Bastille, le massacre de Flesselles et le mouvement probable du peuple sur Versailles.

Les honneurs de ces trois jours restèrent au jeune citoyen qui avait excité le

peuple sous les marronniers du jardin du Palais-Royal, et au petit homme vigilant qui avait arrêté sur le Pont-Neuf les entreprise perfides des soldats ; — celui-ci était Marat; l'autre était Camille Desmoulins.

III.

Le Souterrain.

Dans une cave de l'ancienne rue des Cordeliers (aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine), il y avait au mois de septembre 1791, debout devant un tonneau chargé de papiers et une plume à la main,

un petit homme maigre qui écrivait.

Quelquefois, cet homme jetait sa plume, quittait sa chaise et se promenait à grands pas, en proie à une agitation fiévreuse : si le roulis d'une voiture sur le pavé de la rue prolongeait par hasard son tonnerre sourd le long des voûtes basses et humides du caveau, il relevait la tête et écoutait avec une attention fixe. Son oreille inquiète semblait chercher dans ce bruit le grondement lointain du canon. Quand la voiture était passée et que le souterrain rentrait dans son silence, l'homme agitait la tête avec désespoir et se remettait à écrire.

Or, ce souterrain qui recevait un peu de jour par un étroit soupirail, était la cave de l'ancien couvent des Cordeliers ; l'homme était Marat.

Par quelle échelle fatale le jeune docteur que nous avons vu au commencement de cette histoire, passionné de science et de découvertes, comme son aïeul Faust, était-il descendu au fond de cet abîme? — Marat, depuis l'ouverture des États-Généraux, avait quitté la science pour la politique. Le docteur inquiet et occupé alors de travaux sur l'électricité médicale, cherche maintenant au fond des caves l'étincelle révolutionnaire qui électrise les masses.

Ses idées excentriques avaient soulevé contre lui dans la société les mêmes orages que dans le monde de la science. Ce petit homme chétif et irritable souffrait plus que tout autre de la dure captivité à laquelle le condamnaient depuis quelques mois les poursuites de ses en-

nemis. Traqué de repaire en repaire comme une bête fauve, ne pouvant coucher deux fois dans le même lit, harcelé à toute heure et en tout lieu, par les limiers de police, il ne trouvait un peu de repos qu'au fond des caves. La privation de la douce lumière du jour qui avait été toute sa vie l'objet de son admiration et de ses études, l'affligeait encore plus que tout le reste. Les lieux sombres qu'il habitait faisaient passer peu à peu dans son âme leurs ténèbres.

L'activité morale et les passions indomptées de ce petit homme soutenaient seules son enveloppe débile au-dessus de toutes les fatigues : usé par les veilles, dévoré par la fièvre de l'attente, rongé en dedans par une espérance toujours déçue, abreuvé d'amertumes, il trou-

vait encore, dans l'énergie de ses émotions populaires, assez de nerf pour agiter les éléments d'une nouvelle révolte.

Quand cette énergie le quittait, il demandait au café, dont il prenait jusqu'à trente-deux tasses par jour, des forces artificielles pour lutter contre le sommeil ou l'abattement. Cet écrivain infatigable rédigeait alors à lui seul plusieurs feuilles politiques et une foule de pamphlets [1]; il travaillait vingt et une heures par jour.

Ce soir-là, Marat était particulièrement triste. Une main, sans doute connue, frappa à l'entrée du caveau trois coups :

[1] *L'Ami du Peuple, le Junius français, l'Orateur du Peuple, les Ministres dévoilés, C'est un beau rêve gare au réveil, Grande Conspiration du comte de Mirabeau*, etc., etc.

le proscrit écouta avec défiance ; une voix de femme, douce et claire, se fit entendre : « C'est moi ! ouvrez ! » Marat ouvrit. Une jeune fille, blonde, svelte et jolie, entra avec un petit sourire aux lèvres. Elle portait à son bras un panier en jonc gonflé de quelques provisions de bouche, du riz, des fruits secs et une bouteille de café à l'eau ; c'était le souper du captif.

Cette fille était la comédienne Fleury.

Marat l'avait connue à Versailles. Elle était la maîtresse d'un homme qui avait d'abord accueilli dans sa maison l'ami du peuple poursuivi par les agents de l'autorité, mais qui n'avait pas tardé à prendre ombrage des soins dévoués et gracieux que mademoiselle Fleury prodiguait à son hôte. Aussi venait-elle en

secret le visiter dans son caveau. Il n'y avait pourtant rien que de pur et d'honnête dans les rapports de Marat avec cette jeune comédienne. Elle avait beaucoup souffert, pauvre fille abandonnée au théâtre, dès ses premières années ; il lui en restait une pitié intarissable pour les malheureux. Mademoiselle Fleury trouvait un charme triste et doux à venir de temps en temps défaire son masque rose et soyeux, sous lequel il y avait des larmes, auprès du masque de fer de Marat.

Il y avait entre cet homme et cette femme, une haute conformité de position : tous les deux étaient mis à l'index, l'une comme fille entretenue et comme actrice, l'autre comme factieux. Marat avait déjà déclaré dans sa feuille, qu'à ses yeux, « l'actrice la plus galante va-

lait bien une catin de la cour. » La comédienne Fleury, opprimée sous le fardeau du mépris, favorisait de tous ses vœux le succès d'une révolution juste et humaine qui devait bannir du monde les préjugés; elle espérait s'affranchir par ce moyen des affronts sanglants que les femmes du monde jetaient en riant à la tête des femmes de théâtre. Comme Marat était l'un des avocats les plus fervents de la cause du peuple, mademoiselle Fleury aimait à l'entendre parler de l'avenir; pauvre Samaritaine montrée au doigt, rejetée du monde, mal vue et proscrite, elle ouvrait son cœur à la foi de ce nouveau messie qui promettait de faire rentrer tous les hommes et toutes les femmes dans une même famille.

C'est ainsi que la révolution française, en s'élevant, trouva dans les cœurs des larmes amères dont elle forma ses orages, des vengeances dont elle grossit sa foudre.

Mademoiselle Fleury mit ses mains dans celles de Marat ; celui-ci les pressa tendrement : mais voyant les doigts meurtris et le poignet marqué d'un cercle noir :

« Qu'est-ce que ceci ? lui demanda-t-il.

— Ce n'est rien, dit-elle en rougissant.

Marat portant alors les yeux au col frais et délicat de la jeune comédienne, le vit également affligé de taches livides et d'égratignures :

— Oh ! je devine, s'écria-t-il avec emportement, cet homme atroce re-

commence sur vous ses traitements odieux. N'est-ce donc pas assez que la tyrannie appuie depuis seize ans son genou contre ma gorge, faut-il encore que je rencontre la trace de ses ongles sur une femme que j'aime! Les moyens qu'emploie ce monstre pour vous retenir à l'attache sont révoltants, il faut leur résister. Ouvrez une croisée, appelez du secours, et traduisez devant les juges l'homme brutal qui abuse si lâchement de votre timidité [1].

— Hélas! ce misérable me retient par des liens autrement puissants et difficiles à rompre que ceux de la terreur; il connaît votre retraite, et il me menace, si je l'abandonne, de vous livrer.

[1] *L'Ami du Peuple*, 20 septembre 1791.

— Et c'est pour moi que vous souffrez ! Infortuné que je suis, j'étends mes maux et mes persécutions à tout ce qui me touche. Aussi je vais partir.

— Vous partez, ô mon Dieu ! que vais-je devenir alors ?

— Ne craignez rien, je ne vous abandonnerai pas, faible et désarmée, aux fureurs de cet homme : je vais demain l'intimider par les menaces de ma feuille : il faudra bien que cet obscur misérable cède devant l'autorité de l'ami du peuple, puisque mes plaintes et mes colères vont jusque dans leurs châteaux pâlir le front des rois.

— Vous êtes bon, Marat.

— Je suis juste. Toute ma vie, j'ai juré de combattre la tyrannie sous toutes les formes : celle qui s'attaque à

un sexe faible et sans défense, m'a toujours semblé la plus révoltante de toutes: je l'ai poursuivie dans le temps avec courage : au milieu d'un siècle prude et corrompu, j'ai osé écrire en faveur des filles perdues par amour [1]; j'en ai recueilli beaucoup de blâme et d'ironie, mais je suis d'avance résigné à tout. Au reste, j'ai déjà ma récompense : les affligées viennent à moi. Dernièrement une jeune et belle femme se présente dans ma maison en habits de religieuse: son costume m'étonne; son air naïf, ses manières aisées, un sentiment mélancolique répandu sur sa figure fraîche et avenante, m'intéressent. Elle m'apprend qu'elle s'est échappée, la nuit, par le tour

[1] Voir le *Traité de Législation*, par J.-P. Marat.

de l'abbaye de Pantemon d'où un homme l'a tirée à force de ses bras. Cette démarche gaillarde avait été provoquée chez elle par les vexations des autres sœurs; je me fis l'avocat de cette pauvre fille, et je réussis à lui faire rendre sa liberté [1].

— Mais pourquoi vous en aller, Marat?

— « L'histoire de ma vie depuis l'instant où j'ai pris la plume pour défendre la patrie contre ses maîtres est si fertile en événements singuliers, en mouvements tumultueux, en succès, en revers, en coups du sort; j'ai été l'objet de tant d'attentats, de tant d'outrages, de tant de diffamations, j'ai été environné de tant de périls, je leur ai échappé

[1] Voir le Journal de Marat.

d'une manière si peu commune, qu'il n'est peut-être aucun roman au monde plus tourmenté que cette histoire. J'ai mené ce genre de vie huit mois entiers, sans me plaindre un instant, sans regretter ni repos, ni plaisir, sans tenir aucun compte de la perte de mon état, de ma santé, de mon avenir, sans pâlir à la vue du glaive toujours levé ;— maintenant je suis las. Je vais m'éloigner de la France. Hélas ! j'aurais été protégé, caressé, fêté, si j'avais voulu seulement vendre mon silence. Au lieu de l'or et des faveurs que je n'ai pas, j'ai quelques dettes qui viennent de l'impression de ma feuille ; je vais abandonner à mes créanciers les débris du peu qui me reste. — Abhorré des grands et des hommes en place, noté dans tous les cabinets

ministériels comme un monstre à étouffer, peut-être ne tarderai-je pas à être oublié du peuple, pour lequel je me suis fait anathème ! — Au reste, quelque affreux qu'ait été mon sort pendant ma longue captivité, toujours poursuivi, errant dans les rues au milieu de la nuit, ne dormant jamais qu'une paire de pistolets sous mon chevet, travaillant avec les ténèbres humides des caves sur la tête, et quelque sombre encore que soit la perspective ouverte devant moi, je ne regretterai jamais ces sacrifices, et je ne me repentirai pas du bien que j'ai voulu faire aux hommes [1].

— Oh ! dit la comédienne, en joignant les mains, si les autres vous oublient,

[1] Voir le Journal de Marat.

moi, Marat, je ne vous oublierai pas.

Et ils se séparèrent.

L'ami du peuple se remua tant dans sa feuille, que par ses instances, par ses menaces, il intimida le *tyran* de *mademoiselle* Fleury ; sans cesse en guerre avec les rois, avec les puissants, avec les oppresseurs de toute sorte, Marat était alors la révolution faite homme ; car, suivant les paroles mêmes de ses chefs[1], le but de la révolution fut de faire triompher dans le monde la cause de l'humanité souffrante.

[1] *Adresse au Peuple.*

IV

La Statue de Judith.

En 1790 deux régiments occupaient à Caen la caserne dite de Vaucelles ; c'étaient le régiment d'Artois et le régiment de Bourbon. L'un portait la médaille et tenait pour le peuple, dont il était aimé ;

l'autre, composé de jeunes officiers attachés au parti royaliste et de soldats gagnés, inspirait dans la ville une grande défiance. La haine et les soupçons des bourgeois portaient principalement sur le comte Henri de Belzunce, major en second du régiment de Bourbon.

Le lecteur a déjà rencontré ce jeune gentilhomme à Versailles.

Les troubles qui avaient agité Paris dans les journées du 13 et du 14 juillet, communiquaient à toute la France un ébranlement. La disette des blés tenait surtout la Normandie en rumeur. Le peuple de Caen, persuadé que les accapareurs étaient cause de la famine, vint demander en armes et avec menaces qu'on les lui livrât. Les autorités de la ville lui permirent de brûler, s'il en trou-

vait, les magasins où de riches propriétaires entassaient les grains. Une bande de turbulents se répandit alors dans tous les quartiers de la ville et incendia deux maisons. Cela fait, la colère du peuple se calma, et le conseil de la ville ayant pourvu de son mieux à l'approvisionnement des marchés, tout rentra dans le devoir.

Le comte Henri de Belzunce, avec la témérité d'un jeune homme de dix-huit ans, se montra, dans cette journée, pour les mesures violentes. La conduite sage des autorités de la ville lui fit pitié, et pour son compte, il eût voulu qu'on comprimât de tels mouvements par la force des armes.

Cette manière de voir tenait chez le comte de Belzunce à une certaine éduca-

tion. Élevé au sein de la noblesse, il regardait le peuple comme une bête fauve qu'il fallait contenir par la crainte. Il mettait à fronder les sympathies révolutionnaires de la foule toute l'étourderie d'un gentilhomme et toute l'audace d'un soldat. Une pyramide ayant été élevée à Caen devant l'église Saint-Pierre, en l'honneur du rappel de Necker, le ministre à la mode, toute la ville vint assister à l'inauguration. Ce jour-là, M. le comte Henri de Belzunce passa sur la place à cheval, et regarda le monument avec un sourire insultant. Nargué dans ses affections, le peuple poursuivit le comte d'un long et sourd murmure : mais, celui-ci donna de l'éperon à son cheval et se soutint contre l'orage. On ne manqua pas cependant d'attacher au major du régi-

ment de Bourbon cette terrible note qui s'écrivait, dans ce temps-là, en lettres rouges : Aristocrate !

Jeune et beau garçon, le comte avait encore contre lui de plaire aux femmes de la ville, ce qui rendait les maris jaloux.

Quelques amis engagèrent le comte d'Harcourt alors commandant de la place à mettre aux arrêts M. Henri de Belzunce dans le château. C'était un moyen de calmer le peuple. Le duc n'en fit rien. Il y a dans les événements une force fatale et invincible qui les entraîne, malgré tous les efforts des hommes, au but que Dieu leur a marqué. Les rivalités entre le régiment de Bourbon et les bourgeois de la ville en étaient venues à un point extrême où elles devaient amener un choc.

Voici maintenant de quelle manière ce choc s'engagea.

Le 11 août, à dix heures et demie du soir, un habitant de la ville, monsieur Rossignol (pourquoi refuserions-nous de transmettre à la postérité le nom de de cet honnête Caenais) commandant le poste bourgeois, et Gouix, autre Caenais, étant de faction au pont de Vaucelles, un officier du régiment de Bourbon se présente dans l'ombre. La sentinelle crie trois fois : Qui vive?

Nuit et silence.

L'officier, à l'entrée du pont, avait dans les mains un fusil de chasse, il veut tirer, mais le coup rate : il arme de nouveau ; avant qu'il ait le temps de décharger, une balle de la sentinelle bourgeoise l'abat la face contre terre.

Le coup de feu de la sentinelle allume au même moment une horrible agitation dans toute la ville. Le poste bourgeois pousse le cri d'alarme ; on sonne le tocsin ; on bat le tambour par toutes les rues ; le canon éclate avec un bruit de ville qui se défonce. Caen surpris par tout ce tumulte au milieu de son sommeil, s'émeut éperdument ; des lumières étoilent toutes les fenêtres des maisons ; les bourgeois regardent en bonnet de coton dans la rue et s'informent entre eux de ce qui se passe ; des paysans étonnés de tout ce bruit arrivent d'une lieue à la ronde avec des faux. Bientôt tout le monde est dehors. On se dit généralement que la garnison va faire un mouvement sur la ville et qu'il faut la prévenir. Le cri « Aux armes ! » s'élance de toute cette

foulé en désordre. On court au château ; on force les portes et on s'empare sans résistance de tout ce qui s'y trouve, poudre, fusils, sabres, pistolets, canons; le régiment d'Artois se joint à la milice bourgeoise ; on allume des torches pour éclairer les voies. Toute cette multitude armée marche alors vers la caserne.

Le régiment de Bourbon se tenait dans la cour de la caserne. Il était sous les armes. Tout le peuple mêlé de bourgeois arrive devant la grille qu'il trouve fermée. Il éclate en cris de : « Vive la nation ! » A ce cri menaçant et forcené qui courait sur toutes ces têtes, le régiment répond d'une seule voix par celui de : « Vive Bourbon ! »

Il y eut dans ce moment-là un affreux silence. Le peuple crut qu'il serait obligé

d'en venir aux mains avec la garnison. Quoique plus nombreux qu'elle, il ne s'attaquait pas sans inquiétude à des soldats disciplinés et braves. Heureusement pour lui que la caserne est découverte et dominée sur ses derrières par les hauteurs de la ville qu'on eut soin d'occuper avec du canon. Le régiment étant alors cerné tout à l'entour par le peuple et contenu d'en haut par l'artillerie, Henri de Belzunce jugea la résistance impossible. Quelques militaires en petit nombre se détachaient : honte sur eux ! Le comte eût pu tenter encore un coup désespéré, s'il eût été seul; mais ne voulant pas compromettre la vie de ses soldats, il se rendit.

Deux bourgeois furent laissés en otage au régiment pour lui répondre de leur chef.

Henri de Belzunce, saisi par tout ce bruit dans son premier sommeil, était descendu dans la cour de la caserne en toute hâte; instruit alors de la mort de l'officier tué au pont de Vaucelles, il avait fait ranger en bataille son régiment. On l'arrêta en robe de chambre blanche et en pantoufles vertes [1]; ces détails prouvent que le comte était très éloigné, cette nuit-là du moins, de songer à un coup de main sur les citoyens de Caen.

Il était une heure du matin.

On conduisit le comte à l'Hôtel-de-ville.

[1] Historique. L'auteur a eu communication d'un procès-verbal dressé à Caen par M. Chatry-Lafosse. Il s'est aussi aidé dans les lacunes de cette pièce importante et tout à fait inconnue, des récits de témoins oculaires, de l'examen des lieux et de quelques numéros du *Mercure de France*.

Un gros de garde bourgeoise le serrait étroitement. Le peuple suivait. L'Hôtel-de-ville d'alors, sur la place Saint-Pierre, était un des plus gracieux édifices de la renaissance, avec de frêles colonnettes, des clochetons aériens, des frises merveilleuses, des fenêtres à cadre de pierre brodé au ciseau, des fantaisies curieuses d'oiseaux, de griffons, de têtes de singe incrustées sur les murs; dans la cour, il y avait alors, et il y a encore aujourd'hui, deux statues colossales, l'une de David tenant à la main la tête de Goliath, l'autre de Judith.

Le comité voulant mettre, la tête du comte de Belzunce à l'abri des fureurs de la populace, et jugeant l'Hôtel-de-ville trop peu fortifié, donna ordre de le conduire au château.

Le château de Caen, bâti par Guillaume le Conquérant dans la seconde moitié du XI^e^ siècle, était une citadelle entourée de gros murs, avec un pont-levis, un donjon et une église : le donjon a été abattu.

Il fallait traverser, pour y arriver de l'Hôtel-de-ville, deux places et une ruelle dite le Montoir du château. Ce fut, cette nuit-là, pour le comte Henri de Belzunce une vraie montée de calvaire. Tenu au collet par les grosses mains des gardes nationaux de Caen, il marchait entre une double haie de vociférations et d'injures. La milice bourgeoise elle-même, pour plaire à la multitude, et aussi pour satisfaire ses haines brutales, l'insultait lâchement. Comme il montait la ruelle, on lui serra sa cravate autour du

cou à l'étouffer ; de gros genoux le poussaient rudement par derrière; et son pied ayant manqué contre un caillou, le comte reçut un soufflet.

C'est une erreur de croire le peuple des provinces meilleur que celui de notre grande ville. Laissons à l'idylle ses jardiniers à l'eau de rose et ses douces amaryllis. On ne déchire pas, la sueur au front, le sein de la terre ingrate et avare, sans s'endurcir à son commerce. Les mœurs grossières, barbares, impitoyables, des habitants de la ville de Caen et des environs, tiennent encore, selon nous, à l'aspect nébuleux du ciel de Normandie. Il est difficile qu'un peuple qui ne voit pas le soleil ait l'âme grande.

Le bruit courut alors qu'il y avait un conduit souterrain du château à l'Abbaye-

aux-Dames, et que madame de Belzunce, tante du comte Henri de Belzunce et abbesse de la maison, avait assemblé le chapitre, pendant la nuit, pour mettre aux voix la proposition de recevoir le prisonnier dans le couvent. Elle espérait que la colère du peuple s'arrêterait devant un asile regardé jusque-là comme inviolable. Une fois dans les murs de l'abbaye, le comte aurait trouvé d'ailleurs aisément des moyens de fuite. Mais, les jeunes religieuses n'osant pas sans doute se prononcer, et les vieilles craignant l'entrée de quelque nouveau comte Ory dans le couvent, la proposition fut rejetée.

Transportons-nous maintenant rue Froide, devant l'église Saint-Sauveur, dans une tabagie de pauvre et triste ap-

parence. Les tables sont encore humides de cidre ; quelques pots de grès à couvercles d'étain, des gobelets renversés, des écuelles de plomb, des os à demi rongés dans des assiettes de faïence, étalent les restes d'un souper vorace. Du reste, la salle est vide ; une chandelle jaune à la mèche longue et à la lumière terne grésille sur une table. Un homme entre mystérieusement avec une femme. L'homme est armé d'un fusil qu'il dépose dans un coin ; la femme couverte d'un manteau et dans l'ombre ne laisse voir que ses yeux qui sont noirs, et ses mains qui sont blanches. Ses doigts brillent étoilés de bagues.

« Tu m'as donné rendez-vous ici, dit l'homme d'une voix rude et après s'être

fait apporter un pot de cidre ; que me veux-tu ?

— Je veux la tête du comte de Belzunce.

— Que t'a donc fait ce blanc-bec pour vouloir sa mort ?

— Ce qu'il m'a fait ! répondit-elle avec un rire éclatant et amer ; il m'a fait ce que je suis, une fille perdue, avilie, malheureuse, damnée ; le front dans le déshonneur, le cœur dans la boue. Voilà ! »

L'histoire de cette fille était connue de toute la ville. Quand le jeune officier avait fait son entrée à Caen, Geneviève (c'était son nom) était belle et sage. Elle gagnait sa vie à broder des dentelles, une pauvre vie, des colifichets, des rubans et du pain. Un jour, elle se laissa

prendre aux beaux yeux du comte. Celui-ci l'aima, puis la quitta. Geneviève ne put s'en consoler; fille perdue, elle continua son triste métier désespérément et avec colère. Elle aimait toujours le comte d'une haine jalouse. Sa vengeance était sourde, patiente, inexorable; elle couvait sous les caresses vendues et les baisers amers. Celui avec qui Geneviève avait rendez-vous cette nuit-là, était un voleur, un braconnier : il faisait mine de l'aimer; et pour lui la vie d'un homme était peu de chose.

« Puisque tu y tiens, reprit-il, soit; je tuerai cet oiseau : mais, embrasse-moi, petite! »

Geneviève le baisa sur la joue avec une horrible grimace; — une tête pour un baiser!

L'homme et la femme sortirent.

Cependant, il semblait qu'un démon acharné et invisible soufflât sa rage sur la tête du pauvre prisonnier. On parlait de dénonciations venues de Paris. Quelques soldats débauchés par les bourgeois avaient déposés contre leur chef. Il s'en trouva même qui déclarèrent avoir reçu du comte l'ordre d'arracher leur médaille à ceux du régiment d'Artois. Tous ces bruits étaient encore envenimés par des propos de femmes; une fille du quartier Saint-Sauveur déclara tenir de son amant, sergent au régiment de Bourbon, que l'intention de leur chef était depuis longtemps de faire un mouvement sur la ville.

Les familiarités du comte avec ses soldats ne manquèrent pas de tourner en

accusation et de lui être imputées à mal ; tous confessèrent qu'il couchait à côté d'eux au corps-de-garde sur des bottes de paille, qu'il buvait même quelquefois à leur santé, et qu'il leur tenait des discours touchants qui tiraient les larmes des yeux : on conclut de tout cela que le comte Henri de Belzunce était un ennemi public et un grand monstre.

Pendant ce temps-là Gouix, la sentinelle du pont de Vaucelles, qui avait tiré sur l'officier, était porté en triomphe à travers la ville, comme un sauveur.

Le peuple, si l'on peut donner ce nom vénérable à une multitude aveugle et emportée, serrait de plus en plus les abords du château. Les flots pressés et turbulents de cette marée humaine bat-

taient à grand bruit les portes solidement fermées. Il commençait à faire jour. Deux soldats du régiment de Bourbon qui avaient sans doute pris le parti de leur chef, furent amenés, sur ces entrefaites et par ordre du comité, dans la prison du château. Il fallut leur entr'ouvrir les portes. Le peuple amassé à l'entrée profita de cette ouverture pour faire irruption dans la cour. Le cri « : A la prison ! à la prison ! » se détache alors de ce râle lugubre et confus qui est le bruit naturel de l'émeute. Toute cette foule armée se précipite dans le donjon du château.

Le comte Henri de Belzunce, pâle et défait par les horreurs d'une pareille nuit, reçoit, au fond de son cachot, le choc impétueux de ce courant qui a brisé ses

écluses. Sans répondre aux attaques et aux mauvais traitements, il demande d'une voix ferme à être conduit à l'Hôtel-de-ville, devant le comité. Le cri : « A l'Hôtel-de-ville ! » ayant aussitôt gagné toute cette multitude en démence, on y conduit le prisonnier. C'est une voie douloureuse : on lui fait descendre, à travers une foule irritée et brutale, le montoir du château, la place du Marché au bois, et l'angle d'une petite rue. Henri de Belzunce, maltraité en chemin par des hommes sans entrailles qui lui jettent des injures et des cailloux à la tête, s'adresse alors aux femmes, pour demander grâce. « Femmes de la nation, s'écrie-t-il, ayez pitié de moi, ayez pitié de ma jeunesse, ayez pitié de ma mère! » Mais, au lieu de figures de femmes, il

ne rencontre autour de lui que des visages hideux et menaçants de furies ou de bêtes fauves qui veulent goûter de son sang.

Il jugea alors que tout était perdu et se résigna.

Arrivé sur la place Saint-Pierre, devant l'Hôtel-de-ville, le cortége s'arrêta à cause de la foule qui grossissait toujours et encombrait les voies. L'église, les maisons, la place étaient noires de têtes. L'Hôtel-de-ville regardait avec ses fenêtres entr'ouvertes. Il était dix heures du matin.

Alors, un coup de feu partit, l'on ne sait d'où, frappa le comte Henri de Belzunce d'une balle de plomb à l'endroit du cœur.

Il tomba.

Au même instant, toute cette multitude avide se précipite sur son cadavre. Des actes de la cruauté la plus dégoûtante se consomment à froid sur les restes encore tièdes de la victime. On dépouille le mort, on l'insulte, on lui crache à la face; sa tête est coupée et mise au bout d'une pique ; ses membres divisés et attachés à des bâtons, sont promenés par ces furieux dans toutes les rues de la ville. Une femme (le lecteur devinera), lui ouvre la poitrine avec des ciseaux, en tire le cœur entre ses mains ensanglantées, et l'emporte.

Il y avait mêlés à toutes ces fureurs populaires des haines ou des amours qui ne sont ni de l'homme ni de la femme.

Nous avons parlé plus haut d'une statue de Judith qui se trouve à Caen

dans la cour de l'hôtel-de-ville ; c'est une belle et forte femme, qui tient le glaive d'une main et de l'autre une tête coupée ; au moment où Henri de Belzunce tomba sur la place, devant les fenêtres de l'hôtel-de-ville, cette statue mystérieuse remua ses lèvres de pierre, et, les cheveux au vent, la jambe nue, le sein droit soulevé hors de sa robe, murmura tout bas : Mort à Holopherne!

C'est en effet de la ville de Caen que devait sortir plus tard une vengeance de femme contre le chef des excès révolutionnaires.

V.

Le Juif errant.

Marat était le bouc émissaire de la révolution ; on jetait sur sa tête maudite la responsabilité de tous les actes odieux et sanguinaires que le peuple en guerre civile exerçait alors dans tout le royaume. Cela tenait à l'influence de sa

feuille l'*Ami du Peuple*; Marat est le premier en France qui ait élevé le journal à l'état de puissance; ce chiffon de papier à sucre, mal imprimé, écrit à la hâte, distribué dans les rues, faisait plus événement qu'une proclamation de la cour; la plume atrabilaire de cet écrivain valait mieux pour le commandement que le sceptre d'or brisé depuis l'ouverture des États-Généraux aux mains languissantes de Louis XVI.

Cependant, ce roi des faubourgs était encore proscrit, errant, fugitif : sa tête était mise à prix; les porteurs de sa feuille engageaient chaque jour, sur la voie publique, des luttes à coups de poing avec les agents de l'autorité; on montrait sur la place de Grève le réverbère où l'on devait attacher Marat.

Le soir du jour où il avait pris congé de mademoiselle Fleury, une descente d'alguazils dans la cave du couvent des Cordeliers, faillit le faire tomber aux mains de la justice; il s'était échappé par une issue secrète, et s'était dirigé, de nuit, sur Versailles. Il errait, sans pouvoir trouver d'asile et sans oser confier sa tête à ses anciens amis, dans les rues ténébreuses, lorsque, vaincu par la marche et par le froid, il se laissa tomber de découragement contre une borne.

Dans ce moment, un prêtre passa à côté de lui, dans l'ombre : il avait une simple soutane de drap noir, de gros souliers à cordons de cuir et des guêtres; il venait de porter le saint viatique à un mourant. C'était le curé Bassal.

Il n'était point aimé de ses autres

confrères, à cause de ses opinions ; au prêche du dimanche, il osait avancer, par exemple, que Jésus-Christ était venu annoncer au monde la liberté [1], que les premiers chrétiens mettaient leurs biens en commun, et que tous les hommes étaient égaux devant l'Église, puisque nobles ou roturiers ils apportaient tous au front la même tache, qu'il fallait laver avec la même eau.

Ce curé s'approcha de Marat.

«Passez, monsieur l'abbé, lui dit celui-ci avec un sourire amer : je suis calviniste.

— Je ne passerai pas, dit le prêtre, devant un homme qui n'a pas d'asile pour la nuit ; car je me souviens que

[1] Liberi estote. *Evangile.*

mon maître était de même errant dans les rues de Jérusalem; et qu'il n'avait point où reposer sa tête.

— Je vous dis que je suis hérétique.

— Mon fils, toutes les religions sont sœurs. Je vous offre ma maison. Il n'y a devant Dieu ni prêtres ni hérétiques, ni pauvres ni riches, ni maîtres ni esclaves; il n'y a que des enfants d'une même famille, que des brebis d'un même troupeau; Jésus-Christ mon maître mangeait avec les Samaritains et les pécheurs. »

Marat suivit l'abbé Bassal dans son modeste presbytère; c'était une petite maison couverte de tuiles, dans une rue déserte, avec une treille qui laissait tomber au vent d'automne ses dernières feuilles. Une vieille servante vint ouvrir; elle tenait une lanterne à la main

et était suivie du chien de la maison qui courut joyeux et caressant embarrasser sa tête dans la soutane du prêtre. Un frugal repas était servi sur une table de chêne sans nappe, mais nette et luisante de propreté : l'abbé Bassal invita Marat à partager avec lui une tranche de viande et quelques fruits du jardin. Pendant le souper la conversation tomba sur les événements : Marat blâma hautement la conduite et les travaux de l'Assemblée :

« Le décret contre les émigrés, par exemple, me semble absurde ; on devrait au contraire favoriser le départ de tous ces ennemis intraitables de la chose publique. Laissons la France se purger d'elle-même. Loin de là, on garde de force dans l'état des hommes intéressés par leur naissance et par leur for-

tune à se révolter sans cesse contre la révolution ; c'est vouloir se condamner : plus tard à verser du sang.—La création du papier-monnaie sera également une source de ruine pour les petits rentiers. — Quant aux biens de l'Église, je voudrais qu'on en fît trois parts : l'une serait conservée aux ministres de la religion, l'autre acquitterait les dettes de l'état, le troisième serait distribuée par petits lots aux malheureux : les biens de l'Église étaient le patrimoine des pauvres ; ils devraient leur revenir. On en ferait ainsi des citoyens utiles [1] et on les rattacherait fortement au maintien de la révolution.

— Vos vues sont très sages, monsieur

[1] Journal de Marat.

Marat, ce sont aussi les miennes, ou plutôt ce sont celles de mon maître. — Quand, aux portes d'une cité, vous voyez des pauvres en haillons, secouez vos vêtements et passez, car cette ville n'est pas chrétienne; quand vous entendez le claquement des fouets sur le dos des esclaves, vissiez-vous une croix au dôme des temples, fuyez, fuyez, car c'est le Christ qu'on flagelle ! Quand vous apercevez du sang le long des murs ou sur le pavé des rues, tournez la face et dites : « Seigneur ! Seigneur, vous n'êtes pas là ! » Le pauvre, l'opprimé, le bourreau, trois hommes de trop dans les sociétés à venir. Jésus n'a traversé la crèche, le prétoire et le calvaire que pour les éviter aux autres hommes : la peine de mort aurait dû s'arrêter à lui, stupéfaite et

épouvantée du mauvais coup qu'elle venait de faire. — Ne trouvez-vous pas avec moi qu'il eût été beau dans le monde que le supplice eût fini au gibet sacré, et que le dernier pendu fût un Dieu !

— Je me suis toujours prononcé contre la peine de mort [1], et je reconnais avec vous toute la beauté de la morale chrétienne. « Si la religion influait sur le prince comme sur les sujets, cet esprit de charité que prêche l'Évangile adoucirait sans doute l'exercice de la puissance [2] » J'ai depuis longtemps admiré à Rome le Mont-de-Piété, établissement vraiment humain où la foi vient les mains pleines d'aumônes et de bonnes œuvres au secours des nécessités du peu-

[1] Plan de législation criminelle, 1790.

[2] *Les Chaînes de l'Esclavage.*

ple : « Nos institutions politiques ne sauraient même s'élever à la sublimité de ces institutions religieuses [1]. » Mais pour être toujours juste et vraie, « la religion doit tendre à rendre l'homme citoyen [2]. »

—C'est aussi ce qui arrive maintenant, monsieur Marat ; le christianisme passe de l'Église à la société : les États-Généraux sont des conciles ; la révolution est l'Évangile armé. Le peuple tend à élever désormais par la force ses croyances à l'état de formules politiques ; celui-là est le premier rapporteur des *droits de l'homme*, qui a dit : « *Vous êtes tous frères et vous avez un père qui est là haut!* » Jésus-Christ, pendant le cours de sa vie n'a

[1] Plan de législation.

[2] *Idem.*

cessé de fronder les Pharisiens, qui étaient les grands du peuple, les prêtres qui dévoraient la substance du pauvre, les docteurs qui, enflés d'une science vaine, humiliaient les faibles d'esprit; or, ces mêmes hommes existent sous d'autres noms ou d'autres formes, dans nos sociétés modernes, et avec les mêmes abus : si Jésus-Christ revenait demain sur la terre, nos prêtres d'à présent le recrucifieraient!

— C'est pour cela qu'ils m'ont en horreur, reprit Marat; j'attaque chaque jour ouvertement leur avarice, leur hypocrisie, leur domination; il y a aussi beaucoup à changer à votre culte.

— Je le pense comme vous : mais ne conviendrez-vous pas avec moi que la main du prêtre, en jetant la même cen-

dre sur tous les fronts et en déposant le même pain consacré sur toutes les bouches, n'a pas peu contribué, dans les temps d'ignorance, à préparer les esprits au sentiment de l'égalité? Au reste, je crois avec vous qu'il y a beaucoup à retrancher des pompes de notre culte ; quoique prêtre, le mouvement révolutionnaire ne m'effraye pas; c'est Dieu qui secoue avec beaucoup de poussière et à grandes ruines son vêtement de pierre, son enveloppe charnelle, ses langes de pourpre, afin de se renouveler, et qui se retire des sens pour se rapprocher de l'esprit de l'homme.

— Vous avez des idées trop avancées pour votre état, monsieur l'abbé, et je crains bien que vous ne soyez, comme moi, persécuté par les vôtres.

— Je garde ces idées pour moi; je n'ai aucune ambition, et je manque des moyens de me produire. Seulement je m'associe de tous mes vœux à la sainte cause de notre révolution et à celle de ses défenseurs. —Marat, soyez ferme et patient : il y a deux pages dans la vie de tous les rénovateurs de l'humanité, l'une écrite avec des larmes et du sang, l'autre avec de la gloire : hier et demain. — Un enfant du peuple qui vient au monde dans une étable, un ouvrier qui travaille jusqu'à trente ans à charpenter du bois, un juif que les autres peuples de la terre repoussent et méprisent, un esclave qui paie la dîme à César, un misérable, traité par les siens de fou [1], d'ivrogne [2], de

[1] *Insanit.*
[2] *Potator vini.*

menteur, un vagabond qui n'a pas où passer la nuit, un séditieux battu de verges devant un peuple qui rit, une tête de malfaiteur bonne pour le soufflet et le crachat, un chef de bande attaché à la croix, un cadavre jeté en terre les mains traversées de clous et le flanc troué, — voilà ce que c'était hier; voici ce que ce sera demain : — Un mort tout-puissant et glorieux que les sentinelles juives n'ont pu retenir dans sa tombe, un supplicié qui fait mettre le monde à genoux devant son gibet, un ressuscité qui a vaincu les efforts de ses bourreaux. — Hier c'était à peine un homme, demain c'est un Dieu!

Comme il commençait à se faire tard, Marat monta, conduit par la vieille servante, dans une petite chambre où il

y avait un lit préparé avec des draps blancs. Il dormit tranquillement jusqu'au lendemain ; les hommes de police ne seraient pas venus chercher l'ami du peuple chez un curé. Au matin, il fit ses adieux à son hôte : celui-ci ne le laissa aller qu'avec promesse de venir chercher asile dans la maison toutes les fois que sa tête serait en danger.

Marat prit le chemin de la Normandie. Son intention était de gagner les bords de l'Océan ; il espérait trouver une barque ou un vaisseau qui le jetterait de nuit en Angleterre.

Son voyage fut une suite d'alertes et de périls. Depuis quelques jours, il errait sous un faux nom autour de la ville de Caen, lorsque, étant sorti un matin dans

la campagne, il vit venir à lui, le long d'un étroit sentier ouvert dans les seigles, une jeune fille fraiche et naïve. L'allée était étroite, et comme l'inconnue marchait d'un pas léger, le voyageur se rangea de côté pour lui céder le passage. Celle-ci, voyant un homme vêtu d'habits grossiers et couverts de poussière, la barbe inculte, les ongles noirs, les joues creuses, les yeux méfiants, un chapeau déformé et un bâton à la main, le prit pour un pauvre qui demandait l'aumône, et approchant sa main du chapeau, y laissa tomber un écu.

« Je ne demande pas l'aumône, dit l'étranger; je vous saluais. »

La jeune fille mortifiée et toute rouge retira l'écu du chapeau.

« Au reste, reprit-il, je ressemble plutôt, dans l'état où je suis, à un mendiant qu'à un voyageur ; j'ai tant souffert de la route !

— D'où venez-vous donc ?

— De Paris.

— Seriez-vous par hasard une victime de notre révolution?

— Vous l'avez dit.

— Peut-être sortez-vous de prison ?

— Voici deux ans que je n'avais pas vu la lumière du soleil et la verdure des champs. »

En disant ces mots, Marat respira une abondante bouffée d'air, avec la joie et les efforts de poitrine d'un homme enfermé depuis dix-huit mois au fond des caves.

« Et comment vont les affaires à Paris? demanda l'inconnue.

— Mal.

— Il y a un homme qui gâte notre belle cause par les excès monstrueux de sa feuille ; c'est Marat. »

L'homme garda le silence.

« Avez-vous un asile à Caen? reprit la jeune fille.

— Non, je rôde autour de la ville, couchant la nuit sous un arbre ou au bord d'un fossé. Je n'oserais me confier à un aubergiste, et je ne connais personne dans la ville.

— Si j'étais libre, je vous offrirais asile; car j'admire notre révolution généreuse, et je m'intéresse, sans les connaître, à tous ceux qui souffrent pour elle ; mais je suis logée chez une vieille tante royaliste qui vous ferait mauvais accueil; adressez-vous de ma part à ma-

dame T..., rue du Rempart [1] ; c'est une bonne et courageuse femme, qui attire chez elle tous les proscrits.

— Votre nom? demanda Marat.

— Charlotte Corday.

Marat alla demander asile à l'adresse qu'on lui avait indiquée. Au milieu de toute cette vie errante, il ne négligeait pas pour cela la rédaction de sa feuille, qui continuait à paraître tous les jours. Les articles qu'il envoya à *l'Ami du Peuple* depuis la rencontre qu'il avait faite de cette belle fille, nommée Charlotte, étaient d'une extrême douceur et d'une justice parfaite ; la beauté humanise [2].

[1] Le voyage de Marat à Caen n'est point une fiction ; il demeura en effet chez la personne dont nous donnons ici les initiales.

[2] Voici ce qu'il écrivait au moment où l'Assemblée

Les lecteurs ne purent revenir de ces articles, et déclarèrent Marat fou ou vendu.

Le lendemain qui était un dimanche, Marat se hasarda à se promener par la ville; en passant devant l'église Saint-Jean, il vit des femmes et des hommes qui sortaient de la messe. Ce *reste de superstition* l'irrita; il entra dans l'église, tête haute, pour fronder les assistants.

nationale portait une main imprudente et téméraire au vieil édifice de la noblesse : « C'était bien fait, sans doute, d'anéantir les ordres priviligiés; rien de mieux que de les avoir dépouillés de leurs prérogatives oppressives : mais, il fallait leur laisser leurs hochets, leurs titres, et les charger seulement de fortes redevances ; qui doute que leur abolition n'ait été décrétée pour entretenir dans l'état un foyer de discordes? C'est à la prochaine législature de l'éteindre en rétablissant ces hochets.

La messe venait de finir; les femmes repliaient leur livre; les cierges mal éteints fumaient encore sur l'autel, et le prêtre descendait la dernière marche emportant le calice sous son voile de soie. Marat, en entrant, jeta à l'autel et aux assistants un regard plein d'audace; il allait se promener autour de l'église avec un air de défi et de sarcasme, quand il avisa à l'ombre d'un pilier, la jeune

« La plupart des noms que portent aujourd'hui les jadis nobles, sont des noms de terres titrées ; ces noms sont à leurs yeux la plus chère portion de l'héritage de leurs pères; ils font leur gloire et leur consolation dans l'adversité; plutôt que de se soumettre à les quitter, ils braveront mille morts.

« Ce que je dis de leur nom, je le dis de leurs décorations et de leurs titres. Quelle démence de vouloir les contraindre à les abandonner! Quoi! l'Assemblée nationale, avant que les lumières de la

fille de la veille, à genoux sur le bord d'un banc, avec sa vieille tante. A cette vue, le rire amer, commencé sur les lèvres de Marat, s'évanouit. Mademoiselle de Corday se leva pour sortir, et donna son bras à madame de Bretteville. Alors, Marat s'approche malgré lui du banc; une force d'en haut le saisit, ses genoux se ployent à l'endroit où avaient posé ceux de Charlotte, son front orgueilleux

philosophie aient pénétrés tous les esprits de la vraie grandeur de l'homme, sape barbarement un édifice pompeux qu'a élevé la gloire et qu'a respecté le temps.

« Elle veut que sans frémir de honte et de fureur, un Montmorency reprenne le nom de B..... et cesse de se qualifier du titre de premier baron chrétien ; elle veut que, sans mourir de douleur, les descendants de ce Villars, qui sauva la France du joug autrichien, se contentent d'un nom tout net, qui les

levé pour la menace et l'outrage s'abaisse comme celui d'un enfant sous l'influence douce de la prière; l'anathème, l'esprit fort, l'homme qui toute sa vie avait fait la guerre à l'église, joint ses mains tremblantes et murmure à voix basse : « Mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi! »

Marat se releva du banc, étourdi et confus de ce qu'il venait de faire :

confond avec le vendeur de chandelles ou le crocheteur du coin. Non, non! quoi qu'ils aient pu faire, ils ne détruiront jamais ni les rapports de la nature, ni les rapports de la société. Un duc sera toujours un duc pour ses valets.

« Sans doute, la doctrine de l'égalité parfaite devait être reçue avec enthousiasme de l'aveugle multitude toujours menée par des mots; qu'on juge de l'ivresse d'un porteur d'eau qui se croit l'égal d'un duc ou d'un maréchal de France..... Mais ce que je

« Oh! se dit-il à lui-même, si l'on m'avait vu! »

Le soir, il se rendit à Courseulles où il rencontra la mer, et fit prix avec un batelier pour la traversée. Il était six heures; les brumes du soir descendaient sur l'océan immense; Marat à la vue de ce grand peuple de flots où le vent met ses séditions et ses émeutes, ne put s'empêcher de songer à cette autre marée

ne puis concevoir, c'est qu'il ne se soit trouvé personne dans le sénat de la nation, qui ait senti les inconvénients de cette doctrine, et qui en ait prévu les funestes effets sur la sûreté et la tranquillité publiques.

« Qu'y a gagné, d'ailleurs, le pauvre peuple? Il n'a cessé de ramper devant l'héritier d'un grand nom, que pour ramper devant un nouveau parvenu cent fois plus indigne... Ah! puisqu'il est né pour l'humiliation, mieux valait l'abaisser devant un maréchal

furieuse qu'il allait quitter et dont il était l'aquilon. Déjà il avait un pied sur la barque, quand se retournant vers la terre, avec la poitrine pleine de sanglots : « Non, s'écria-t-il, ô révolution, je ne t'abandonnerai pas ! »

Et il revint à Paris.

Le reste de son voyage ne fut qu'une suite d'adversités, dont il prit assez gaiment son parti, et dont il envoya le récit

de France qui avait reçu de l'éducation, que devant un grippe-sous paré de son écharpe tricolore.

« Tout ce que la constitution fait avec tyrannie, elle pouvait le faire avec douceur et prudence. Au lieu d'anéantir les ordres du roi et la noblesse, elle pouvait les laisser s'éteindre.

« Rien de mieux qu'on ait dépouillé les nobles de toute autorité, de toute attribution redoutable, de tous moyens de vexation. Leur orgueil eût beau se révolter, ces réformes indispensables, la conscience

en ces termes à mademoiselle Fleury : « Ne sachant à qui m'adresser à Amiens pour avoir un asile, je gagnai la prairie près des bords de la Somme ; je m'assis derrière une haie vive sur un monceau de pierres ; et là, comme Marius sur les ruines de Carthage, je me mis à rêver tristement. Un berger était à quelques pas ; j'allai vers lui pour m'informer des sentiers de détour qui pouvaient me je-

leur criait qu'elles étaient justes. Ils les ont approuvées au fond du cœur, et ils ont fini par y souscrire.

« Mais, après cela, qu'on ait voulu les dépouiller de la gloire que leur ont transmise leurs aïeux, et leur faire un crime de porter un nom illustré depuis des siècles.... ils n'ont vu en cela qu'un caprice bizarre que la justice réprouve.

« Hâtez-vous donc de leur rendre ces vains titres, ces vaines décorations qui font le charme de leur vie, qui ne nuisent en rien à votre bonheur, et dont

ter sur la route de Paris. Je lui demandai ensuite de m'indiquer un guide. Il me nomma sur-le-champ un ancien grenadier aux gardes françaises dont il me fit l'éloge. Je l'envoyai chercher. Arrive un grand homme sec et décharné, ayant à peine trente ans, et en montrant plus de quarante, tant la misère l'avait vieilli! Il me conduit dans sa chaumière. Je lui propose de me servir de guide pendant

la privation fait leur désespoir. Hâtez-vous de les occuper de ces hochets pour les empêcher d'être d'éternels conspirateurs.

« Voici ma profession de foi :

« La révolution a rendu ennemis du peuple tous les ordres privilégiés... Je dis qu'il faut les ramener par la justice, qu'il faut empêcher les jadis nobles de se regarder comme des étrangers dans l'état, en cessant de les dépouiller de leurs titres.

« Je sais qu'en proposant ce conseil je m'expose

la nuit pour gagner Beauvais par des sentiers détournés. En attendant le coucher du soleil, je me mis à écrire un numéro de ma feuille, puis j'endossai un habit rustique et me voilà en route. Nous allions à travers champs. Chemin faisant, j'eus le malheur de me blesser au pied. Il fallait trouver une voiture ou rester en place. Je me traînai jusqu'au village le moins éloigné et montai en charrette. Un mauvais cheval, déjà fatigué des travaux de la journée, fut bientôt sur les dents. Il fallut prendre la poste jusqu'à Beauvais, d'où un cabriolet me ramena à Paris. »

à la défaveur du peuple, mais je serais indigne du glorieux titre de son défenseur, si un lâche retour sur moi-même me fermait la bouche en présence de la justice et de la vérité. » (*Ami du Peuple.*)

Quand Marat arriva dans la grande ville, il faisait nuit profonde; il traversa avec un de ses amis la place de Grève : le poteau de réverbère auquel on devait pendre l'ami du peuple, détachait au clair de lune sa sombre silhouette ; Marat voulut passer dessous par bravade. — « La grandeur de la cause que je défends, dit-il à son compagnon, élève mon cœur au-dessus de la crainte des supplices [1]. »

[1] Journal de Marat.

VI.

Le dix Août.

Aux approches du 10 août, Marat, libre après la fuite du roi à Varennes, rentra dans son souterrain.

La révolution rencontrait depuis trois ans bien des obstacles et des résistances

qui retardaient sa marche ; mais quand un pareil événement a passé sa tête entre les fentes et les éboulements d'une société en ruines, il n'est plus possible de l'arrêter.

Cependant Marat voyait avec rage ces lenteurs. L'incertitude qui accompagne toujours une dernière lutte, les fatigues anciennes, les souffrances aiguës avaient attiré une dernière fois au fond des caves ce cerveau sombre et fanatique. Mademoiselle Fleury ne le quittait pas : Marat était dans ce moment-là surtout dans une grande souffrance ; or, au pied de toute croix la Providence a soin de placer une Madeleine.

La comédienne Fleury attachait sa tête jeune et charmante aux barreaux de fer du soupirail.

« Tu ne vois rien venir, demandait Marat?

— Rien, Paris est tranquille.

— Tranquille! voilà bien votre mot à vous autres esclaves! La brebis qu'on égorge est tranquille aussi sous le couteau.»

Mademoiselle Fleury fixa sur Marat deux yeux bleus d'une douceur infinie, et Marat alors se calmant dans ce regard :

« Pardon, je souffre; il est si aisé d'être bon quand on est heureux! moi, je sens des ongles de fer rouge qui me fouillent aux entrailles! — Oh! l'humanité est en travail; vous vous réjouirez un jour et vous célébrerez vos fêtes parce que l'enfant que nous espérons sera venu; nous sommes en mal du salut du monde! »

Cependant l'émeute attendue depuis quelques jours ne se montrait pas encore. Marat commençait à désespérer.

« C'est fini, disait-il, notre cause est perdue. Je vais partir pour Marseille avec Barbaroux ; nous irons planter ensemble des oliviers, et nous consoler au sein de la nature de l'ingratitude et de la bêtise des hommes. Puisqu'ils tiennent à être esclaves et à baiser la verge qui les fouette, nous les laisserons à leur servitude! Rampe, ver de terre! »

Et il frappait du pied la terre, et il se promenait, en proie à une horrible agitation, sous les voûtes mornes du souterrain ; cet homme était possédé du démon de la révolte. Sa figure décomposée par les fureurs populaires était effrayante à voir; ses yeux roulaient du sang.

Le 9 au soir, mademoiselle Fleury lui annonça qu'il y avait dans la rue des rassemblements. Marat ne dormit pas. A minuit un coup de canon solitaire se perdit dans les ténèbres. Le cœur de Marat tressaillit. Ce coup de canon alluma bientôt des tocsins dans toute la ville. Au demi-jour on battit la générale. Des colonnes de Marseillais se mirent en marche vers les Tuileries. Marat reçut avis que Santerre s'y portait avec son faubourg. A onze heures on entendit une assez forte canonnade entremêlée de silence. Marat se promenait dans son caveau comme une bête fauve dans sa cage, la poitrine haletante, la sueur aux cheveux, l'écume à la bouche. Le château se défendait ; la mitraille balayait le front des colonnes insurgées ; les sans-culottes

reculaient et revenaient à la charge. La victoire ne se décidait pas. Enfin, au tomber du jour, des chants lointains annoncent le retour des Marseillais; on apprend bientôt le massacre des Suisses, la prise des Tuileries et l'incendie du château.

A six heures du soir les rôles étaient violemment changés entre les hommes engagés dans la lutte : Marat sortait de son souterrain, et Louis XVI, avec toute sa famille venait d'entrer à la tour du Temple.

VII.

Une séance à la Convention.

Pénétrons dans cette salle mémorable, où viennent de s'éteindre, après les déclamations de l'abbé Maury, les gazouillements de Barnave et le tonnerre de Mirabeau, les dernières voix de l'assemblée législative.

Les bancs, occupés d'abord par des nobles mêlés au tiers-état, puis par le tiers-état seulement, sont maintenant renouvelés par des députés du peuple.

L'aspect de la salle n'a plus cet éclat éblouissant que lui donnait naguère le rayonnement de grands orateurs et de brillants gentilshommes; quelque chose de terne, de sombre et de sérieux est au contraire répandu sur ces jeunes têtes populaires qui, apportées dans cette enceinte par le vote de la nation, vont essayer à la France le système de la république.

La session est ouverte depuis quelques jours; le premier acte de l'assemblé a été de décréter la déchéance de Louis XVI. — Le roi de France, cette idole devant laquelle huit siècles se sont tenus à ge-

noux, ce maître des maîtres du monde, cette image charnelle de la Divinité, cette toute-puissance faite homme, voilà ce que la nouvelle assemblée, dans une seule séance, venait de briser comme un hochet d'enfant entre ses mains audacieuses.

La disposition de la salle que nous avons sous les yeux est géographiquement très simple : à droite, la Gironde ; sur cette crête qui occupe toute la gauche, la Montagne ; entre ces deux points culminants, dans le fond, tout en bas, la Plaine ou le Marais. Cette dernière est en effet la partie plate, bourbeuse et stagnante de l'assemblée. La Montagne s'élève, au contraire, comme le Cenis, au-dessus des vallées qui l'environnent ; elle gronde déjà souterraine-

ment, pareille à une montagne en travail : ses ennemis disent qu'elle accouchera d'une souris.

Elle accoucha d'un échafaud.

Quoique la séance ne soit pas encore ouverte, on voit déjà clairsemées sur les bancs de l'assemblée quelques têtes connues; voici Saint-Just tout habillé de noir, Robespierre avec son gilet à revers, Danton avec sa laideur fougueuse, Camille Desmoulins avec son esprit; Barbaroux, beau comme Antinous, Brissot, courtisan du peuple, qui reçoit en entrant les serrements de mains de ses amis.

Les tribunes placées au-dessus des bancs des députés, comme des loges de théâtre sur un parterre, sont pleines d'hommes et de femmes en bonnet

rouge. Ces figures plébéiennes viennent voir se jouer le drame révolutionnaire ; pour beaucoup d'entre elles, ce n'est qu'un spectacle gratuit ; pour d'autres, c'est une occasion de tumulte et de tapage.

Cependant un mouvement subit se fait dans la salle, comme un coup de vent dans les blés ; un petit homme en houppelande de drap noir avec des revers doublés de fourrures, en pantalon de peau, en veste de satin blanc malpropre, en bottes molles à la hussarde, entre et va se placer à la crête de la Montagne ; c'est Marat.

Quelques députés affectent sur son passage de détourner la tête et de s'éloigner de lui, avec dégoût ; les tribunes au contraire l'applaudissent ;

Marat, sans se soucier de ces manifestations diverses, pose sa casquette grasse sur son banc et promène autour de lui dans la salle un regard cynique. Les applaudissements redoublent dans les tribunes ; les hommes le montrent du doigt aux femmes en leur disant : « Saluez ; c'est lui ! »

Les députés de la Montagne ne donnent aucun signe ; Camille Desmoulins seul vient lui serrer la main. « J'aime ce jeune homme, dit Marat presque à haute voix : c'est une tête faible, mais c'est un bon cœur. »

La séance s'ouvre ; les visages presque tous sombres de l'assemblée présagent un orage ; après quelques débats oiseux sur une question insignifiante, on demande l'ordre du jour. Merlin alors se lève :

« Citoyens, le véritable ordre du jour le voici : Lasource m'a dit hier qu'il y avait dans cette salle un parti qui voulait établir la dictature ; je le somme de m'en indiquer le chef. Quel qu'il soit, je déclare être prêt à le poignarder ! »

Cambon de son banc et en montrant son bras, le poing fermé : « Misérables, voici l'arrêt de mort des dictateurs. »

La royauté abolie, les esprits sérieux sentaient depuis quelques jours le besoin de la remplacer par une autorité nouvelle. Marat avait proposé dans sa feuille de substituer au roi un dictateur. Cette opinion rencontrait deux sortes d'ennemis, les Girondins d'un côté qui voulaient perdre l'ami du peuple, et de l'autre les républicains anarchiques qu'effrayait l'ombre même du pouvoir.

Un grand tumulte règne depuis quelques instants, autour de Marat.

Cambon déclare avoir vu un placard signé de ce citoyen qui excitait à la dictature; une foule de Girondins, parmi lesquels Cambon, Goupillau, Rebecqui, environnent Marat avec des gestes menaçants; ils le poussent, le coudoient, lui mettent le poing sous le nez, pour l'écarter de la tribune.

Cet homme étrange y monte, ce jour-là, pour la première fois. Son aspect excite des mouvements de fureur et d'indignation. Sa cravate en désordre, ses cheveux négligés, sa casquette qu'il dépose sur la tribune, le rire de mépris qu'il oppose autour de lui aux huées et aux insultes, augmentent encore le tumulte; de tous les coins de la salle

partent des cris : « A bas ! à bas ! »

C'est au milieu de ce soulèvement épouvantable que Marat fait entendre sa voix :

« J'ai dans cette salle un grand nombre d'ennemis personnels (« Tous ! oui nous le sommes tous ! » s'écrie presque toute l'assemblée en se levant en masse et avec emportement : alors Marat imperturbable et répétant sa phrase après un silence) J'ai beaucoup d'ennemis personnels dans cette salle : je les rappelle à la pudeur.

« Si quelqu'un est coupable d'avoir jeté dans le public cette idée de dictature, c'est moi ! Mes collègues, notamment Danton et Robespierre, l'ont constamment repoussée quand je la mettais en avant. J'appelle donc sur ma tête seule

les vengeances de la nation. Mais avant de faire ainsi tomber l'opprobre ou le glaive, citoyens, sachez écouter.

« Au demeurant, que me reprochez vous?

« Me feriez-vous un crime d'avoir proposé la dictature, si ce moyen était le seul qui pût vous retenir au bord de l'abîme?

« Qui osera d'ailleurs blâmer cette mesure, quand le peuple l'a approuvée et s'est fait lui-même dictateur pour punir les traîtres. A la vue de ces vengeances populaires, à la vue des scènes sanglantes du 14 juillet, du 6 octobre, du 10 août, du 2 septembre, j'ai frémi moi-même des mouvements impétueux et désordonnés qui se prolongeaient parmi nous. Redoutant les excès d'une multi-

tude sans frein, désolé de voir la hache frapper indistinctement et confondre çà et là les petits délinquants avec les grands coupables ; désirant la tourner sur la tête seule des vrais scélérats ; j'ai cherché à soumettre ces mouvements terribles et déréglés à la sagesse d'un chef.

« J'ai donc proposé de donner une autorité instantanée à un homme raisonnable et fort, de nommer un dictateur, un tribun, un triumvir; le titre n'y fait rien.

« Ce que je voulais, c'était un citoyen intègre et éclairé qui aurait recherché tout de suite les principaux conspirateurs, afin de couper d'un seul coup la racine du mal, d'épargner le sang, de ramener le calme et de fonder la liberté.

« Suivez mes écrits, vous y retrouverez partout ces vues.

« Je rends grâce à mes ennemis de m'avoir amené à vous dire ma pensée tout entière.

« Si après la prise de la Bastille, j'avais eu en main l'autorité, j'aurais fait abattre ce jour-là cinq cents têtes. Ce coup d'audace, en jetant la terreur dans la ville, aurait contenu tout de suite tous les méchants. Il ne restait plus dès lors qu'à fonder l'ordre, la paix et le bonheur public sur des lois, ce qui eût été facile, cette tâche n'étant plus empêchée à chaque instant par des complots et des menées sourdes. Faute de cette mesure énergique, vous avez eu des massacres nombreux et réitérés. Vous avez vous-mêmes versé beaucoup de sang, vous en verserez encore. Vraiment, quand je viens à comparer vos idées

aux miennes, je rougis pour vous et je m'indigne de vos fausses maximes d'humanité.

« C'est en vain d'ailleurs que vous avez l'air de rejeter maintenant cette mesure avec horreur, vous y viendrez un jour, malgré vous. Seulement il ne sera plus temps. La division et l'anarchie auront gagné toutes les classes de citoyens. Au lieu de cinq cents têtes, vous en abattrez deux cent mille.

« Une violence légale et ordonnée par un chef est toujours préférable à celle où une fausse modération jette dans les temps de désordre une nation entière. Les penseurs sentiront toute la justesse de ce principe : citoyens, si sur cet article vous n'êtes point à ma hauteur, tant pis pour vous.

« Oui, telle a été mon opinion ; j'y ai mis mon nom et je n'en rougis pas.

« On a eu l'impudeur de m'accuser d'ambition, de cruauté, de connivence avec les tyrans : — moi, vendu ! Messieurs, les tyrans donnent de l'or à leurs esclaves, et je n'ai pas même pour payer les dettes de ma feuille ! Moi, cruel ! qui ne puis voir souffrir un insecte, et qui ne saurais passer devant un misérable sans partager avec lui ma bourse ou mon gîte ! moi ambitieux ! Messieurs, voyez-moi et jugez-moi : un pauvre diable, sans protections, sans amis, sans intrigue ! toute ma gloire est dans le triomphe de la nation dont, depuis trois ans, j'ai défendu les droits, la tête sur le billot.

« Cessons ces discussions scandaleuses.

Hâtez-vous de marcher vers les grandes mesures qui doivent assurer le bonheur du peuple; posez les bases sacrées d'un gouvernement juste et libre; faites respecter les droits, l'origine et la dignité de l'homme.

« Ensuite, égorgez-moi! »

La tête de Marat était faite de la boue du peuple; quand le génie révolutionnaire venait à souffler sur cette boue, il en sortait un orateur extraordinaire. Son geste bref, son rire amer, le mouvement électrique de ses yeux noirs, l'aspect de ce front mobile sur lequel on voyait se former d'avance tous les orages de la révolution, ont saisi l'assemblée. Un silence lugubre règne sur tous les bancs.

Enfin, Vergniaud lui succède à la tribune.

« S'il est un malheur, dit-il, pour un représentant du peuple, c'est de remplacer ici un homme chargé de décrets de prise de corps qu'il n'a pas purgés. »

Marat de son banc : « Je m'en fais gloire ! »

Tout à coup un second orage s'élève contre Marat au sein du calme rétabli depuis quelques instants dans l'assemblée. Il s'agit d'un numéro de l'*Ami du Peuple*. De tous les coins de la salle partent les cris : « A l'Abbaye ! à l'Abbaye ! »

Marat demande froidement la parole.

« Et moi, s'écrie Boileau, je demande que ce monstre soit décrété d'accusation. »

C'est à qui dès lors appuiera le bâillon sur la bouche de l'accusé.

Une voix. « Je demande que Marat parle à la barre. »

Marat. « Je somme l'assemblée de ne pas se livrer à ces accès de fureur. »

Larivière. « Je demande que cet homme soit interpellé purement et simplement d'avoir écrit ces lignes et de les désavouer. »

Alors Marat, qui a réussi à se frayer un chemin jusqu'à la tribune, à travers les flots tumultueux de ses ennemis :

« Je n'ai pas besoin de vos interpellations. L'écrit qu'on vient de lire est de moi, je l'avoue; jamais le mensonge n'a approché de mes lèvres.

« Seulement cet écrit est ancien. Je l'ai réfuté moi-même dans ma feuille.

« On me demande de rétracter les principes qui sont à moi : il n'y a aucune puissance sous le soleil qui soit capable de ce renversement d'idées. Il ne dépend

pas plus de moi de voir autrement, qu'il ne dépend de la nature de bouleverser l'ordre du jour et de la nuit.

« On m'a reproché tout à l'heure les maux que j'ai soufferts pour la patrie; c'est indécent. Oui, dix-huit mois j'ai pâli sous le glaive de Lafayette. S'il se fût rendu maître de ma personne, il m'eût anéanti. J'ai été frappé de décrets par le Châtelet et le tribunal de police. Mais, je m'en vante! qui sont du reste les auteurs de cette accusation atroce? Des hommes pervers, des membres de la faction Brissot! Les voilà tous devant moi : ils ricanaient tout à l'heure au bruit des cris forcenés de leurs agents : — Qu'ils osent me fixer maintenant!

« Souffrez, messieurs, qu'après une séance aussi orageuse, après les cla-

meurs furibondes et les menaces éhontées auxquelles vous venez de vous abandonner tout à l'heure, je vous rappelle à vous-mêmes.

« Quoi ! si par la faute de mon imprimeur, la feuille de ce jour n'eût pas paru, vous m'auriez donc livré à l'opprobre et à la mort. Mais non. Je déclare que si le décret d'accusation eût été lancé contre moi, je me serais brûlé la cervelle devant cette tribune ! »

L'orateur appuie la bouche d'un pistolet armé sur son front.

« Voilà donc le fruit de trois années de cachots et de tourments !... Voilà donc le fruit de mes veilles, de mes labeurs, de ma misère, de mes souffrances, des dangers sans nombre que j'ai courus pour la patrie !... Un décret d'accusation contre

moi !... C'est un complot monté par mes ennemis dans cette assemblée pour m'en faire sortir... —Eh bien ! j'y resterai pour braver vos fureurs. »

L'assemblée soumise et irritée à la fois par tant d'audace, vote l'ordre du jour.

Le soir Marat se rendit à Versailles. Mademoiselle Fleury jouait pour la première fois dans le rôle de la *Belle Fermière,* créé au théâtre de la Nation par mademoiselle Julie Candeille. C'était un rôle doux, pastoral et vertueux, qui allait parfaitement à la jolie figure des deux comédiennes. Elle rentra dans sa loge au tomber du rideau, couverte d'applaudissements et une couronne de fleurs à la main. Marat l'attendait. « Moi aussi, lui dit-il, j'ai remporté aujourd'hui un grand succès, mais un de ces succès qui

déchirent l'âme. J'ai été sifflé, et vous applaudie. Au fond, pourtant, c'est le même rôle : vous avez représenté une femme victime et repentie, moi aussi, je veux régénérer les mœurs. « Nos femmes devenues citoyennes, deviendront plus graves ; à la galanterie succédera le véritable amour [1]. » Mais vous, enfant, vous prêtez à cette œuvre toutes les grâces de votre sexe, tandis que moi je suis forcé de me faire loup ou tigre pour épouvanter les méchants. Un jour viendra où la révolution étant faite, nous retournerons tous à la modération, à la douceur, à la nature : Dieu veuille seulement que je ne meure pas avant la fin de mon rôle ! »

[1] Plan de législation.

VIII.

Rabat-Joie.

Cette nuit-là, il y avait fête rue Chantereine, dans la petite maison de Talma.

Les vitres, éclairées aux bougies, laissaient passer de temps en temps sur leurs rideaux de mousseline blanche, les om-

bres joyeuses de femmes en grandes toilettes, les seins et les épaules nus, les cheveux relevés de fleurs, le col humide d'une rosée de perles ou marqué de grains de corail; des gardes nationaux en tenue de bal, culotte de casimir blanc, bas de soie, souliers vernis à semelles fines, allaient et venaient dans les escaliers; un bruit de musique, d'éclats de rire, de voix folles et coquettes descendait jusque dans la rue où quelques rares passants attardés s'arrêtaient avec surprise : cette petite maison, toute resplendissante, faisait, au milieu de la ville éteinte et morne, un effet singulier. C'était la seule qui osât, dans ces temps de sombre calamité publique, étaler de la sorte sa joie et ses lumières.

Le salon était éclairé intérieurement

de lustres qui laissaient tomber du plafond leurs larmes de cristal. On voyait assis sur des fauteuils, Kersaint, Lebrun, Rolland, Lasource, Chénier et d'autres hommes d'éclat engagés dans le parti de la Gironde. Des femmes d'esprit, des femmes du monde, des fées de l'opéra achevaient de parer la fête. On distinguait dans leur groupe madame Vestris et la Dugazon. L'ameublement était d'un goût parfait; le salon tendu de damas bleu et blanc, avec des rideaux de fenêtre en mousseline relevés de draperies en soie, égayait les yeux par sa fraîcheur; de grands vases de porcelaine où trempaient des tiges de fleurs naturelles (grand luxe d'alors), jetaient leur haleine embaumée dans tout l'appartement; ce n'était que mousseline,

que soie, que rubans, que dorures, que lumières répétées sur les consoles et les cheminées, dans les glaces éblouissantes. Talma faisait les honneurs de cet Eldorado en habit de comédien.

Le général Dumouriez, arrivé depuis quelques jours à Paris, était le héros de la fête.

Dumouriez était dans ce moment-là l'homme à la mode. Il sortait du théâtre des Variétés, où sa présence avait excité des applaudissements. Il n'était bruit dans la ville que de ses exploits militaires. Chacun, dans le salon de Talma, s'empressait cette nuit-là à toucher la main du général vainqueur. Jamais roi ne recueillit tant d'honneurs ni de flatteries de la part de ses courtisans qu'en reçut alors de ses concitoyens le chef des

armées de la république. Des femmes charmantes, les bras demi-nus, les yeux assassins, les cheveux dressés à la dernière mode, sans poudre ni constructions aériennes (la révolution avait passé son niveau sur les têtes les plus coquettes), agitaient autour de lui leur mouchoir parfumé, ou prenaient sur leur fauteuil des poses agaçantes pour attirer son attention. On eût dit, sur des proportions plus bourgeoises, Louis XIV courtisé par les dames de Versailles.

Dumouriez était un militaire de belle humeur et de bonne mine, qui répondait fort galamment à toutes ces avances. Rien de plus aimable qu'un homme heureux.

Toute cette société, ivre de gloire, de lumières, de grand feu, de bruit, de par-

fum de fleurs, se livrait, sans remords, à l'oubli des sombres événements qui menaçaient alors la France. Un souper succulent était servi au milieu du salon sur un service de vermeil, et l'on allait se mettre à table, quand on entend tout à coup un grand tumulte dans l'antichambre; alors la grosse voix de Santerre, cette voix qui remuait les faubourgs, annonce, en s'élevant au milieu de cette société toute remplie de doux propos, de tendres œillades, de toilettes folles :

« Marat. »

A ce nom, tous les visages se rembrunissent. Un petit homme, à mine cynique, négligemment vêtu, houppelande sale, culotte de peau, bottes sans bas, casquette sur la tête, apparaît au seuil du salon. Il a forcé l'entrée, malgré la résistance

des valets amassés dans l'antichambre. La laideur et la misère habituelles de cet homme ressortent singulièrement encadrées dans la bordure éblouissante d'une fête. Il est suivi de deux membres du club des Jacobins, Bentabole et Monteau, deux sans-culottes.

A cette vue, un morne silence, mêlé de surprise, saisit tous les assistants. Marat, en cet état de gueuserie, représente le pauvre peuple, brusquement survenu avec les livrées de sa misère, sa petite taille et son visage terreux, au milieu des réjouissances des riches.

C'était 93 fait homme, entrant, sans être invité ni attendu, dans un petit souper de la régence.

Dumouriez demeure interdit; Marat va droit à lui, et mesurant d'un re-

gard intrépide le général vainqueur.

«Monsieur, lui dit-il, c'est à vous que j'ai affaire. »

Dumouriez, soumis par tant d'audace, passe avec Marat dans une chambre voisine. On entendait, à intervalles, quoique la porte fût close, la voix des deux interlocuteurs :

« La manière dont vous les avez traités est révoltante[1].

— Monsieur Marat !....

— Vous en imposez à l'assemblée pour lui arracher des décrets sanguinaires.

[1] Il s'agissait de deux régiments, le Mauconseil et le Républicain, que Dumouriez, pour une légère faute d'indiscipline avait fait dépouiller de leurs armes, et qu'il tenait ainsi sans défense sous la menace d'une punition inconnue.

— Vous êtes trop vif, monsieur Marat : je ne puis m'expliquer avec vous.

— Je viens ici au nom de l'humanité.

— Vous approuvez donc l'indiscipline des soldats ?

— Non : mais je hais la trahison des chefs. »

A ces mots, la porte de la chambre où était le général s'ouvre, Marat rentre dans le salon suivi de ses deux témoins. En traversant la foule, son regard se promène avec une audace et un mépris visibles sur les femmes demi-nues qui ornent cette fête, sur les Girondins suspects, sur les officiers du traître, et s'arrêtant devant Santerre, avec un air de reproche :

— « Toi ici ! » dit-il.

Il semble à quelques assistants voir

les lumières pâlir. Marat, cette tache noire et sordide, en se posant sur cette fête radieuse, en a terni toute la joie. Les femmes, si rieuses et si brillantes, il n'y a qu'un instant, sont tout à coup devenues obscures : l'ombre de ce petit homme, en marchant, laisse sur les toilettes, sur les seins découverts, sur la gracieuse figure de ces nymphes, une tristesse morne. C'est la terreur qui passe.

Plusieurs soldats de Dumouriez l'attendaient dans l'antichambre, le sabre nu sur l'épaule : Marat traverse cet appareil belliqueux et ridicule avec un sourire de dédain : « Votre maître, ajoute-t-il, redoute plus le bout de ma plume que je ne crains la pointe de vos sabres. »

Dumouriez était mal à l'aise ; l'audace de ce petit homme qui était arrivé, à la grande clarté d'une fête, devant tout le monde, lui arracher le masque du visage ; cette voix sévère du peuple qui était venue le saisir au milieu de tant de voix charmantes et flatteuses, et lui dire en face : Tu es un traître ! ce remords visible, cette conscience faite homme, qui s'était glissée en haillons, sous les rayons et les fleurs de la victoire, le consternait. Il passa la main sur son front quand l'ami du peuple se fut tout à fait retiré, et essaya cependant de réveiller quelque étincelle de joie dans l'assemblée : mais il ne put y réussir.

Marat avait d'un souffle éteint toute cette fête.

IX.

Le baiser de Judas.

Danton, Barbaroux, Camille Desmoulins et Marat, se promenant ce soir-là le long de la campagne qui côtoie la Seine, aux environs de Conflans, entrèrent pour dîner chez un marchand de vins,

et s'attablèrent sous un berceau de vigne, au bord de l'eau.

Le courage et les doctrines de Marat lui suscitaient chaque jour de nouveaux ennemis; haï, diffamé, attaqué à plusieurs reprises et avec fureur au sein de la convention nationale, ce tribun indomptable était alors un exemple frappant qu'un homme intrépide et fort peut à un moment donné se soutenir contre l'opinion. Il avait cette gloire orageuse des drapeaux qui n'ont jamais tant de prix aux yeux des hommes que quand ils rentrent, après la victoire, troués de balles, déchirés, poudreux, échevelés au vent.

Plus sa vie était sombre, chancelante, entourée chaque jour de périls et de secousses, plus Marat désirait l'appuyer à un ami; mais cet homme avait un re-

nom terrible. Les maux qu'il avait soufferts l'avaient envenimé ; toutes les ténèbres des caves étaient dans son âme. Le ressentiment de ses anciennes persécutions, des trahisons de ses amis, de l'ingratitude du peuple, le rendaient à certains jours soupçonneux et insociable ; mademoiselle Fleury elle-même portait quelquefois sur son front jeune et gracieux la pâleur de l'amitié de Marat.

Cependant cet homme avait le cœur sensible et aimant. Cette affection redoutable à laquelle tout le monde voulait dérober sa tête, il l'essaya particulièrement à Camille Desmoulins et à Barbaroux.

Ce qui l'attirait du côté de Camille, c'était son caractère aimable, son es-

prit, sa gaieté, sa belle humeur [1]. Le contraste est souvent en amitié comme en amour la source de nos sympathies. Camille Desmoulins répondit d'abord avec enthousiasme à cette amitié: il traita publiquement Marat de prophète, d'ange tutélaire de la France, de génie de la révolution; il le nomma dans sa feuille [2] le divin Marat: mais l'admiration étourdie de ce jeune homme commençait à reculer devant la logique froide et terrible de ce dieu qui demandait des têtes.

Marat jugeant celui-ci « un cœur pur mais un caractère faible », reportait depuis quelque temps ses affections sur Barbaroux. Tout ce que le Midi peut donner à ses enfants de beauté, de pa-

[1] Journal de Marat.

[2] *Le Vieux Cordelier.*

role facile et véhémente, de grâce et d'amabilité dans les manières, de tournure d'esprit heureuse et entreprenante, de séduction et d'éclat, était réuni sur la tête de ce moderne Antinoüs.

Danton, ce foudre éloquent, cette grosse tête où la petite-vérole avait laissé ses traces orageuses, commanda le dîner.

Marat était dans ces parties de campagne le plus accommodant du monde. La vue des champs moissonnés, des arbres verts, de la rivière bordée de joncs, égayait un peu son imagination assombrie par les travaux et les tempêtes de la ville. Ces quatre hommes aimaient à venir ensemble de temps en temps reposer leur âme sur la douce sérénité de la nature.

Quelques efforts qu'on fît pendant le frugal dîner pour écarter de la conversation les sujets irritants, on fut bien obligé d'y venir au dessert, car les convives étaient trop préoccupés des affaires publiques pour ne pas les mêler à tous leurs entretiens. On évitait seulement d'en parler devant Marat, parce que cet homme, jusque-là si facile, si complaisant, si sociable, devenait tout à coup intraitable et impétueux, pour peu qu'on le contredît sur ses opinions ; l'écume lui en sortait de la bouche.

Cependant Camille, voyant ce soir-là Marat plus calme que de coutume, résolut de lui faire quelques questions, pour voir si cet homme était décidément un fou furieux qui avait la manie du sang, ou bien si une logique impitoya-

ble, mais nécessaire, présidait à son système de terreur.

« Ah ça ! lui dit-il, en lui frappant familièrement sur l'épaule, savez-vous, Marat, que vous, si bon, si généreux, si dévoué, on vous prend généralement pour un monstre : on m'a dit hier ; « Cet homme-là n'a jamais eu de mère ! »

— Ces gens-là, reprit tranquillement Marat, ne me connaissent pas. « Né avec une âme sensible, j'ai encore reçu de ma mère une éducation parfaite ; cette femme, tant aimée et tant regrettée, m'inspira, quand j'étais encore enfant, l'amour de la justice et des hommes. C'est par mes mains qu'elle faisait passer des secours aux malheureux.

« Elle me forma elle-même aux bonnes mœurs, et écarta de moi toutes les

habitudes vicieuses. — J'étais vierge à vingt et un ans.

« La seule passion qui dévorait alors mon âme était celle de la gloire. A cinq ans, j'aurais voulu être maître d'école, à quinze ans professeur, auteur à dix-huit ans, génie créateur avant ma vingtième année.

« Pendant ma première enfance, mon organisation était très débile; aussi n'ai-je connu ni la pétulance, ni l'étourderie, ni l'amour du jeu. Mes maîtres obtenaient tout de moi par la douceur; je me révoltais au contraire devant un châtiment injuste. Je ne fus puni qu'une fois, et le ressentiment que j'en conçus fut ineffaçable. Vous allez juger de la fermeté de mon caractère : J'avais alors onze ans; on voulut me faire rentrer à

l'école, je résistai. On essaya de me dompter par la faim ; je jeûnai deux jours entiers sans me rendre à la volonté de mes parents. Ceux-ci, n'ayant pu me faire fléchir par la faim, essayèrent de la prison ; ils m'enfermèrent dans une chambre où il y avait une fenêtre. Je ne pus alors résister à l'indignation qui me suffoquait ; j'ouvris la croisée et me précipitai dans la rue, où je tombai le front sur un caillou. J'en porte encore la cicatrice.

« J'ai pris tout jeune le goût de l'étude ; à part le petit nombre d'années que j'ai consacrées à l'exercice de la médecine, j'ai passé ma vie dans la retraite, à m'écouter en silence, à chercher les destinées de l'homme au-delà du tombeau, et à porter une inquiète

curiosité sur l'histoire de la nature.

« J'arrivai à la révolution avec des connaissances très variées et un ardent amour des hommes. De tout temps, je n'ai pu soutenir le spectacle d'une injustice sans me révolter; la vue des mauvais traitements exercés par les nobles sur les nombreux pays que j'ai parcourus, avait fait bondir mon cœur comme le sentiment d'un outrage personnel. A Genève, où je suis né; à Londres, où j'ai demeuré longtemps; à Bordeaux, où j'ai vécu dix années; à Dublin, à Édimbourg, à La Haye, à Utrecht, à Amsterdam, où j'ai voyagé; à Paris, où je mourrai sans doute, j'ai toujours appelé de tous mes vœux une révolution qui remettrait le peuple en puissance de ses droits.

« Le jour de l'ouverture des États-Généraux fut pour moi un jour de délivrance; j'entrevis que les hommes allaient redevenir frères, et mon cœur s'ouvrit à toutes les joies de l'espérance. J'écrivis alors que la révolution pouvait se faire sans verser une goutte de sang. Si en effet les fautes de l'assemblée constituante ne nous avaient pas créé dans les anciens nobles autant d'ennemis irréconciliables, je persiste à croire que ce grand mouvement aurait pu s'exécuter par des voies de douceur; mais, après l'édit absurde qui garde de force ces ennemis parmi nous, après les coups maladroits portés à leur orgueil par l'abolition des titres, après l'extorsion violente des biens du clergé, je soutiens qu'il n'y a plus moyen de les rallier à notre révo-

lution. Nous voulons fonder un gouvernement sur les lois sacrées de la nature et de la justice ; eh bien ! ces nobles en possession, depuis des siècles, de nous fouler aux pieds, de nous piller, de nous tailler et de nous charger comme des bêtes de somme, travailleront sans cesse à détruire ce gouvernement ; il faut donc, ou renoncer à la révolution, ou retrancher ces hommes.

— Mais, dites-moi, Marat, interrompit Camille, comment conciliez-vous les mesures violentes que vous nous proposez, avec vos écrits contre la rigueur de nos lois ?

— Très bien, reprit Marat, ce que je vous propose, est une expédition à main armée contre des hommes étrangers à notre gouvernement, et non un sup-

plice. Nous sommes en état de guerre avec des ennemis intraitables ; il faut les détruire. A mesure que les dangers qui menacent notre république naissante s'éloigneront, la peine de mort se ralentira, et elle finira même bientôt par s'effacer tout à fait de notre code.

— Allons, mon cher Marat, je vois que tu es de plus de deux siècles en avant du nôtre ; je te plains [1].

— Oui, je le jure ; j'ai toujours voulu le bien de l'humanité. Elle souffre; je le sens à mes tourments, à mon inquiétude, au cri de mes entrailles. Les transports qui m'animent à la vue de ses maux viennent du plus pur amour de la justice. Si ces transports ont été

[1] Journal de Marat.

quelquefois alliés aux fureurs du désespoir, aux sombres couleurs d'une imagination alarmée, aux passions d'un cœur trop sensible, plaignez la faiblesse humaine, mais n'insultez pas mes intentions [1]. » En me chargeant de démasquer les traîtres, de sonner le tocsin à la moindre tentative de contre-révolution, de prêcher sur les toits des vérités terribles, je savais bien d'avance le sort qui m'attendait. Eh bien ! j'ai tout sacrifié, tout jusqu'à mon repos, jusqu'à ma réputation, jusqu'à mon honneur; je me suis fait anathème pour sauver les hommes. »

Déjà le soir descendait sur les campagnes; de légères brumes fumaient à

[1] Journal de Marat.

la surface du fleuve ; les oiseaux mettaient pour dormir leur tête sous le duvet de leur aile ; les quatre conventionnels reprirent lentement le chemin de Paris. Cette grosse masse sombre élevait dans le lointain au-dessus du courant de la Seine son front chargé de nuages.

Les quatre amis se quittèrent au pont Marie, après s'être embrassés sur la joue, comme c'était l'usage entre eux.

Le lendemain, à deux heures, il y avait grand tumulte à la convention, Barbaroux tenait la tribune. « Citoyens, disait-il, l'homme véritablement coupable, est l'agitateur pervers qui ne cesse de semer le trouble et la discorde dans Paris, qui égare les sentiments des

soldats[1].... Eh! bien, ce coupable je vous le livre; c'est Marat.»

Cette dénonciation est reçue de l'assemblée avec transport : Marat monte à la tribune. Avant qu'il ait le temps d'ouvrir la bouche, le bruit court dans la salle que Marat veut faire abattre deux cent soixante-dix mille têtes. Les cris : « A l'Abbaye! à la guillotine! » s'élèvent de tous les côtés de l'Assemblée.

Marat, alors du haut de la tribune :

« Eh bien! oui, c'est mon opinion, qu'avez-vous à y dire? »

[1] Il s'agissait d'une visite que Marat avait faite à la caserne des Marseillais et où, à la vue des soldats couchés sur la paille, du manque de vivres et de la malpropreté des lieux il avait témoigné son indignation.

L'indignation de l'assemblée éclate en un soulèvement général.

L'orateur continue :

« Il est atroce que ces gens-là parlent de liberté d'opinion et ne veuillent pas me laisser la mienne (nouveaux murmures); c'est atroce ! Vous parlez de faction ; oui, il en existe une contre moi (on rit). Je suis seul puisque nul ne veut prendre mon parti: eh bien! seul je vous tiendrai tête à tous (murmures). Je demande du silence ; on ne peut pas tenir un accusé sous le couteau comme vous le faites.

« Oh ! il faudra bien que vous m'entendiez !

« Mes opinions sont au-dessus de vos décrets : il n'est point en votre pouvoir d'empêcher l'homme de génie de s'élancer dans l'avenir.

« Le moment n'est pas venu de me juger. Quant à mes ennemis (toute l'assemblée se lève), je les brave et me ris de leurs efforts ; ils n'empêcheront pas l'avenir d'admirer la grandeur de mon œuvre.

« Barbaroux a été mon ami ; si l'expédition du 10 août eût manqué, nous devions partir ensemble pour Marseille ; c'était alors un bon jeune homme qui aimait à s'instruire près de moi. » J'ai des lettres écrites de sa main, où il me nomme son maître et son ami de cœur; hier encore sa main a touché la mienne.

Se tournant alors vers Barbaroux :

« Jeune homme, à votre âge on n'a pas encore le cœur pourri ; j'aime à croire que vous n'êtes qu'égaré par

quelque passion funeste. Je vous abandonne à vos remords, si vous êtes susceptible d'en avoir, et à la honte, si vous pouvez encore rougir. C'est toute ma vengeance ! »

L'assemblée était réduite au silence. « Marat avait quelques idées *heureuses*, écrivait plus tard Saint-Just, et il n'y a que lui qui sût les dire. »

Le soir, ce grand coupeur de têtes, cet homme dont l'ombre était rouge, travaillait à son journal, dans sa maison de la rue des Cordeliers, et s'interrompait de temps en temps pour jeter des grains de mil au bec picotant de deux serins en cage. Nul n'était meilleur que lui pour tous ceux qui l'approchaient, et sa vieille servante n'entendait jamais sortir de sa bouche un mot offensant.

« Marat, dit le même Saint-Just, était doux dans son ménage ; il n'épouvantait que les traîtres. »

X.

Le vingt et un Janvier.

Marat revenait de la convention, quand il trouva chez lui mademoiselle Fleury qui l'attendait. Las des travaux de la séance, il ouvrit cependant quelques lettres déposées sur sa table, et les parcourant avec des yeux irrités :

« Encore, s'écria-t-il! je vais dénoncer ces lettres au comité de surveillance. »

Mademoiselle Fleury lui tira ces papiers des mains. C'étaient des lettres anonymes où l'on engageait Marat par des promesses d'argent à sauver Louis XVI.

L'assemblée commençait en effet à délibérer sur le jugement du roi.

Mademoiselle Fleury savait que Marat devait parler le lendemain sur cette question; il avait travaillé, la veille, fort avant dans la nuit à écrire son discours. Elle n'osait l'interroger.

J'ai aimé Louis Capet, dit Marat [1],

[1] « J'ignore si les contre-révolutionnaires nous forceront à changer la forme du gouvernement : mais

comme se parlant à lui-même : mais j'avais tort. Cet homme nous a trompés.

je sais bien que la monarchie très limitée est celle qui nous convient le mieux aujourd'hui, vu la dépravation et la bassesse des suppôts de l'ancien régime, tous si portés à abuser des pouvoirs qui leur sont confiés. Avec de tels hommes, une république fédérée dégénérerait bientôt en oligarchie.

« On m'a souvent représenté comme un mortel ennemi de la royauté, et je prétends que le roi n'a pas de meilleur ami que moi. Ses mortels ennemis sont ses parents, ses ministres, les prêtres factieux et autres suppôts du despotisme ; car ils l'exposent continuellement à perdre la confiance du peuple, et ils le poussent, par leurs conseils, à jouer la couronne que j'affermis sur sa tête en dévoilant leurs complots, et en le pressant de les livrer au glaive des lois.

« Quant à la personne de Louis XVI, je crois bien qu'il n'a que les défauts de son éducation, et que la nature en a fait une excellente pâte d'homme qu'on

Maintenant, je le hais ; maintenant, je veux appesantir sur sa tête une main

aurait cité comme un digne citoyen, s'il n'avait pas eu le malheur de naître sur le trône. Tel qu'il est, c'est à tout prendre le roi qu'il nous faut. Nous devons bénir le ciel de nous l'avoir donné ; nous devons le prier de nous le conserver : avec quelle sollicitude ne devons-nous pas le retenir parmi nous !

« Je vais lui donner une marque d'intérêt qui vaudra mieux que le serment de fidélité prescrit par l'assemblée traîtresse et dont on ne suspectera pas la sincérité ; car je ne suis pas flagorneur.

« On sait que les courtisans contre-révolutionnaires maudissent tout haut la bonhomie de Louis XVI qu'ils regardent comme un obstacle à la réussite de leurs projets désastreux : Eh bien! cette bonhomie, devenue la qualité la plus précieuse du monarque, est à mes yeux d'un si grand prix, qu'une fois que la justice aura son cours, je ferai des vœux pour que Louis XVI soit immortel. »

(*Ami du Peuple*, 17 février 1791.)

que j'avais étendue vers lui pour le soutenir.

— Quels crimes lui reprochez-vous donc?

— Ses crimes? Un roi insurgé contre la nation! un roi faussaire! C'est lui qui par ses lenteurs, par sa mauvaise foi[1], par les conseils perfides de ses courtisans, nous a jetés dans la nécessité d'une

[1] Le reproche de mauvaise foi et de dissimulation si souvent adressé à Louis XVI, par les feuilles du temps, ne portait pas tout à fait à faux. Cette duplicité tenait moins à son caractère qu'aux embarras de conscience dans lesquels l'avaient jeté les événements. Louis XVI se trouvait chaque jour pris entre deux paroles d'honneur; comme tous les hommes faibles et dévots, il s'en tirait par des accommodements. C'est ainsi que le jour où il vint jurer à l'Assemblée l'acte de la constitution qui abolissait les priviléges et les ordres, il portait sous sa chemise le grand

politique violente. Nous subissons l'échafaud ; il l'a dressé. »

Mademoiselle Fleury tomba aux genoux de Marat.

« Que faites-vous? lui dit celui-ci surpris ; on ne s'agenouille même plus devant Dieu.

— Je demande, répondit-elle en joignant les mains et en relevant sur Marat deux yeux pleins de l'azur du ciel, je demande la grâce du Roi.

cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Tous les membres, depuis le jour de leur réception dans l'ordre, étaient, en effet, engagés, par un premier serment, à ne le quitter qu'à la mort. On peut dire de Louis XVI que toutes ses vertus venaient de son caractère, et tous ses défauts de la mauvaise position que la naissance et les événements lui avaient faite.

— Y pensez-vous?

— J'y ai pensé depuis un mois. — Écoutez-moi, Marat : je sais que vous êtes bon. Le système de terreur où vous voulez engager la France tient à une idée fixe contre laquelle votre cœur se révolte. Mais réfléchissez encore. Si vous vous trompiez, enfin! Si, au bout de cette traînée de sang, les générations futures ne trouvaient pas le bonheur que vous leur promettez! Jugez combien votre œuvre serait maudite. — Il ne tient qu'à vous aujourd'hui de rattacher votre nom à un présent moins ensanglanté, à un avenir moins téméraire. Parlez pour le roi, demain; et l'assemblée surprise, attérée, étourdie, n'osera plus voter le jugement ni la mort, quand Marat aura voté la vie.

— Qu'osez-vous dire là, reprit Marat dont l'œil étincelait ; parlez moins haut, madame; qu'on ne sache pas que de tels propos se sont tenus dans ma maison, sans que je les aie fait aussitôt punir de mort.

— Oh ! je ne vous crains pas, Marat ; votre honneur et votre salut me sont plus chers que ma vie. Je souffre à vous voir sur la pente glissante d'un sentier humide de sang ; je voudrais vous arrêter, jeune et faible femme que je suis, avec la main.

— Tu ne comprends donc pas ma mission, enfant? Je te l'ai déjà dit : je suis la vengeance du peuple ; je suis ce bétail humain jusqu'ici traîné à la charrue ou à la boucherie, mais qui, comme le taureau mal tué, se retourne enfin, la corne

haute, contre son maître et l'éventre. »

Marat était effrayant; sa chevelure s'agitait horrible et menaçante sur son front baigné de sueur. Mademoiselle Fleury recula.

« Louis est coupable, continua Marat : mais, fût-il innocent, que nous serions encore en droit de punir dans sa personne les crimes de la royauté. « Le roi est mort, vive le roi ! » disaient les courtisans pour faire entendre qu'il n'y avait qu'un seul roi de France plusieurs fois répété dans des hommes successifs. Le nouveau venu, en héritant des droits et des honneurs de ses pères, ne saurait en décliner les charges. Ce n'est donc pas à Louis que nous allons faire un procès, c'est à tous les rois de France dans la personne de Louis. Nous allons juger

le passé dans le présent, les souverains morts dans celui qui vit.

— Écoutez-moi, Marat, je suis de l'avis de Saint-Just : cet homme est né roi ; cet homme doit régner ou mourir : — il faut qu'il règne!

— Il faut qu'il meure ! Tant que cet homme vivra, les factions s'agiteront autour de lui. Nous-mêmes (car qui peut répondre de l'avenir?) nous pouvons d'un instant à l'autre être pris de faiblesse et retourner en arrière. Le roi mort, il n'y aura plus moyen de reculer. Je ne me dissimule pas que Louis nous a servi à faire la révolution ; mais, abordés d'hier dans une île nouvelle, il faut brûler maintenant le vaisseau qui nous y a conduits, afin que n'ayant plus ni salut à attendre des mesures tempérées, ni merci

à espérer des rois, nous combattions comme des furieux pour maintenir la république.

— Voyons, Marat; ne m'as-tu pas avoué mille fois que tu regrettais la monarchie[1]? Cette tête tombée, tu viens de le dire toi-même, il ne sera plus jamais possible d'y revenir. Ton projet de république est sublime, mais après tout ne pourrait-il pas être insensé? Que de

[1] Peu d'hommes sont dignes d'être libres parce qu'ils ne savent pas jouir avec modération de la liberté. Qu'on juge de l'insolence des valets de l'ancienne cour devenus maîtres à leur tour. Comme ils n'ont point d'éducation et qu'ils manquent de principes, ils s'abandonnent à toutes les passions des suppôts de l'ancien régime, et ils ont de moins qu'eux les bienséances. Les mêmes scélérats qui faisaient notre malheur sous la royauté continuent à le faire sous la république (15 *Nov.* 1792).

larmes d'ailleurs, que de sang, avant d'arriver par ce chemin à la paix, à l'union et à l'amour! Il te faudra peut-être encore abattre deux cent mille têtes?

— On les abattra.»

Il y eut un instant de silence durant lequel mademoiselle Fleury crut voir toute la chambre peinte en rouge.

« Quand la gangrène y est, reprit-il, il faut savoir couper un membre pour sauver le reste du corps. Je taille dans le vif un avenir heureux pour l'humanité. Nous semons dans le sang et dans les larmes, nos fils recueilleront dans la joie.

— Mais cet avenir est si éloigné!

— Le propre des hommes forts est d'attendre.

— Attendre, les pieds dans le sang!

— D'ailleurs, la France a trop souffert sous ses rois ; elle n'en veut plus.

— La France ne veut rien et veut tout. Il suffit d'une main qui la pousse, pour la conduire au trône ou à l'échafaud. Ce n'est pas au reste un monarque absolu, un dieu tout puissant et couronné que je t'engage à donner à la France, c'est un homme-roi, c'est, comme tu le disais toi-même l'autre jour, un premier serviteur aux gages du peuple, qui en reçoit et en exécute les ordres.

— Nous sommes assez grands maintenant pour nous servir nous-mêmes.

— C'est bien ; mais le peuple n'est grand que quand il est fort et magnanime. Or, laquelle crois-tu la plus élevée, de la nation qui, ayant un roi sous la main, un roi sans défense, sans armées,

le tue, ou de celle qui l'appelle à sa barre pour lui dire : Louis, tu nous a trahis, et nous te pardonnons?

—Vous êtes généreuses, pauvres filles de théâtre! Malheureusement, nous sommes obligés aujourd'hui de nous faire, contre cette noble pitié, des entrailles de fer. Croyez-vous que si j'eusse été libre de choisir mon rôle, dans le drame de sang qui se joue sous vos yeux, je n'eusse pas aimé mieux être victime que bourreau? Je souffrirais moins. Mais, il y a une volonté d'en haut qui s'accomplit et à laquelle nous servons de ministres : Robespierre et moi, nous sommes les deux bras de la vengeance divine levés sur le monde. »

Marat s'enferma dans sa chambre; mademoiselle Fleury veilla à sa porte

durant toute la nuit. Elle entendit le bruit précipité de ses bottes sur le plancher. Il ne prit qu'une heure de sommeil. Ce léger repos sembla pourtant l'avoir calmé. Il se mit devant sa table vers deux heures du matin, et écrivit un autre discours dans un sens tout contraire au premier. Mademoiselle Fleury veillait toujours ; le sort du roi se décidait dans ces heures longues et silencieuses, qui passaient froidement sur sa tête.

Le matin, Danton vint : mademoiselle Fleury le vit entrer avec une angoisse infinie. On entendit bientôt sa grosse voix dans la chambre de Marat.

« Qui diable vous a mis un pareil projet en tête? On va vous croire fou tout à fait. »

Marat répliqua, mais si bas, que sa voix n'arriva pas jusqu'aux oreilles de la comédienne; elle jugea d'ailleurs tout de suite que Danton l'avait pris par son côté faible, la crainte de paraître extravagant.

« D'ailleurs, ajouta-t-il, vous ne le sauverez pas. Cet homme est condamné d'avance. »

Ils descendirent l'escalier lentement pour se rendre à la séance. Mademoiselle Fleury les vit de la fenêtre du salon discuter encore dans la rue avec des gestes.

Marat parla à la convention pour le jugement et pour la mort.

Au retour, mademoiselle Fleury le pressa de questions.

« On doit à la vérité de dire, répon-

dit-il, qu'il s'est présenté et comporté à la barre avec décence; qu'il s'est entendu appelé cent fois Louis Capet sans marquer la moindre humeur, lui qui n'avait jamais entendu raisonner à son oreille que le nom de Majesté ; qu'il n'a pas témoigné la moindre impatience tout le temps qu'on l'a tenu debout, lui devant qui aucun homme n'avait le privilége de s'asseoir [1].

« Innocent, qu'il aurait été grand à mes yeux dans cette humiliation [2] !

« Malesherbes a montré du caractère en s'offrant pour défendre ce roi détrôné : il est moins méprisable à mes yeux que le pusillanime Target, qui

[1] L'*Ami du Peuple.*

[2] *Idem.*

abandonne lâchement son maître après s'être enrichi de ses profusions [1].

« On dit que d'Orléans doit voter la mort. Je déclare que j'ai toujours regardé cet être-là comme un indigne favori de la fortune, sans vertu, sans âme, sans entrailles, n'ayant pour tout mérite, que le jargon des ruelles [2].

— J'aime à vous entendre parler de la sorte : mais si vous reconnaissez vous-même dans Louis des vertus, pourquoi le condamner à mourir?

— Ce n'est point un homme que nous voulons exterminer dans Louis : c'est un roi. Si nu et si inoffensif que nous l'ayons fait, le passé de ce monarque s'élèvera

[1] L'*Ami du Peuple*.

[2] *Idem*.

sans cesse comme un reproche contre la république naissante. Il aurait beau mettre sa tête sous le bonnet rouge, qu'on reverrait toujours percer la couronne. Sa mort est une mesure de sûreté publique. Si la constitution était faite, si les plaies de l'État étaient fermées, si le nouveau gouvernement était assis sur des bases solides, si la guerre s'était éloignée de nos frontières, j'engagerais moi-même la nation à ne plus se souvenir de la royauté que comme d'un rêve douloureux. Mais cette royauté nous menace encore de toutes parts; tant que Louis respirera et qu'un événement imprévu pourra d'un jour à l'autre le remettre sur le trône, il servira de but aux tentatives de nos ennemis. La tyrannie est une hydre dont le roi est le chef; nous

l'avons déjà coupée et mutilée; mais cette hydre ramassera bientôt ses débris et ses tronçons, si nous ne lui écrasons la tête. Non, ce n'est pas seulement un monarque que nous voulons abattre, c'est la monarchie : la révolution a besoin d'un roi dans lequel elle dégrade et anéantisse toutes les royautés de la terre; ce roi, nous l'avons sous la main ; tant pis pour lui« Il faut qu'il meure ! il faut que le bourreau exécute la royauté sur le cou de Louis XVI. »

Mademoiselle Fleury voulut répliquer, mais Marat la saisit vivement par le bras et continua :

« Tu vois bien que depuis deux mois le jugement de ce misérable tient en suspend toutes les affaires de la république ; guerre, constitution, dictature, cet

homme est un nœud qui arrête tout ; agissons-en avec ce nœud à la manière d'Alexandre : tranchons-le. Il faut que le roi meure ou que nous renoncions à la république ; tout le sang que nous avons versé déjà aurait coulé en vain et retomberait sur nos têtes. Quoi ! nous sacrifierions le bonheur du monde au moment où nous croyons le tenir, et où nous n'en sommes plus séparés que par un roi jeté en travers du chemin ! Marchons sur ce roi ! Je suis si certain de l'avenir et du bien vers lequel je m'avance, que si Dieu même descendait sur ma route pour me barrer le passage, je marcherais sur Dieu !

— Où espérez-vous donc aller, Marat?

— Où je vais, dites-vous ! Je vais au bonheur de l'humanité. La révolution

est le passage du désert ; comme les Israélites lâches et à tête dure, le peuple se plaint déjà des lassitudes du voyage, de la faim, de la misère, du manque de vivres et de vêtements : il regrette les oignons de la monarchie ; mais, derrière tous ces maux passagers, je vois moi qu'il y a la terre promise. Comme tous les grands législateurs qui ont tiré les peuples de la servitude, Moïse, Mahomet, Jésus-Christ, je veux; malgré leurs blasphèmes, leurs regrets et leurs menaces, imposer de vive force la liberté et le bonheur à mes concitoyens. L'enfantement de la république est douloureux et terrible, mais le règne en sera doux ; nous versons du sang pour qu'on n'en verse plus ensuite ; nous voulons vaincre la mort par la mort. Un jour, quelques pe-

tits hommes d'état, assis dans leurs fauteuils et adoucis par nos rigueurs, parleront bien à leur aise d'humanité ; mais s'ils avaient eu comme nous sur les bras à la fois la guerre, l'insurrection, la disette, la banqueroute, des provinces révoltées à soumettre, des factions intérieures à contenir, des armées étrangères à vaincre, un roi à juger, ils auraient écrasé bien plus lourdement la France en laissant retomber sur sa tête un peu du poids de toutes ces choses. Mon nom sera exécré ou béni, selon que j'aurai eu ou non le temps d'accomplir mon œuvre; je veux faire violence à l'humanité pour l'entraîner à son salut ; dans l'état de malaise et de servitude où elle gémit, dans la voie funeste où nos ennemis ont poussé la révolution, nous ne pouvons

plus nous sauver que le fer et la torche à la main.

— O mon Dieu ! dit mademoiselle Fleury abattue et terrifiée, ma raison se brise contre la vôtre. Marat, vous voyez toujours l'avenir, et c'est pourquoi vous marchez, le cœur ferme et la main levée ; moi, je vois le présent, et voilà pourquoi je pleure. »

Quelques jours après, le bruit sourd d'une voiture roulant sur le pavé des rues, s'étendit de la prison du Temple à la place de la Révolution ; les fenêtres des maisons étaient fermées ; les visages étaient sombres ; c'était le 21 janvier, le jour où la France *punissait* son roi. Le bourreau lui-même hésita devant cette victime ; depuis longtemps la peine de mort n'était point habi-

tuée à s'approcher d'une tête si haute.

Mademoiselle Fleury arriva, ce jour-là, toute pâle chez Marat: « Oh! s'écria-t-elle, en entrant, quel horrible spectacle j'ai eu devant les yeux! Je passais en fiacre sur la place de la Révolution, lorsqu'on me force de descendre et d'assister à l'exécution du roi. Je vis tomber sa tête. Quand le bourreau a fait son devoir, un homme d'un aspect effrayant monte sur la guillotine; on le regarde, on s'approche en silence; l'homme plonge alors son bras nu dans le sang du roi, et en asperge par trois fois la foule des assistants qui se pressent au pied de l'échafaud pour en recevoir chacun une goutte sur le front : « Frères, dit alors cet homme, en continuant son horrible aspersion, Frères, on nous a menacés que

le sang de Capet retomberait sur nos têtes ; hé bien ! qu'il y retombe ! »

— Cet homme avait raison dans ce qu'il faisait, dit froidement Marat ; la mort du roi est le baptême de la révolution. »

Après un silence :

« Dans sa vie privée Louis avait des vertus ; j'ai fait des vœux autrefois pour qu'il fut immortel [1] : il le sera ! »

[1] Journal de Marat. *Voir plus haut.*

XI.

La Lutte.

En ce temps-là, les Girondins tinrent conseil à table pour perdre Marat.

Ils se livraient ensemble à l'un de ces banquets nocturnes où la lumière sanglante des candélabres éclairait les fronts

sérieux et occupés des convives. Un grand luxe de vaisselle, de mets dressés avec art, de vins écumants dans les verres de cristal, contrastait avec la nudité sombre et les tristesses du dehors. La population de Paris était livrée depuis quelques jours aux horreurs de la faim. Pendant le repas, de graves propos circulaient de bouche en bouche sur les événements de la journée; les hommes soupaient seuls; on ne servait les femmes qu'au dessert.

Barbaroux présidait, ce soir-là, l'Assemblée. De tous les Girondins, c'était le plus acharné contre Marat, par l'excellente raison qu'il avait été son ami.

Il ne faut pas cependant être trop sévère à l'égard de ces changements. Barbaroux et Marat étaient deux ruisseaux

qui s'étaient d'abord cru les mêmes pentes ; mais, après avoir coulé quelque temps dans le même lit, ils n'avaient pas tardé à s'apercevoir du contraire ; calme et limpide, l'un voulait la plaine ; l'autre, écumant et fougueux, voulait la montagne ; ils s'étaient séparés.

Malheureusement, il est dans la nature humaine que celui des deux qui a subi l'amitié du plus fort ne lui pardonne jamais cette amitié, et devienne par la suite son ennemi intime.

Au milieu du banquet, l'*esclave* (c'est ainsi que ces adorateurs de la liberté romaine nommaient le domestique qui les servait à table) vint avertir que le peuple affamé enfonçait dans la rue les boutiques des marchands et que toute la ville était en alarme. A cette nouvelle,

Guadet tire de sa poche un numéro de l'*Ami du Peuple*, daté de la veille, où Marat engageait le peuple à forcer les boutiquiers de livrer leurs marchandises [1]. Barbaroux en fait lecture à ses confrères.

Les Girondins battent des mains en signe d'allégresse; cette provocation suivie d'un effet immédiat et armé était un excellent chef d'accusation à faire tomber sur la tête de Marat. Les convives se séparent en désordre, et jurent que cette fois leur vengeance ne leur échappera pas.

Le lendemain, un orage plus épouvantable que tous les autres éclate sur la

[1] Les marchands refusaient de livrer les denrées parce que, disaient-ils, on les avait taxées au-dessous du cours.

tête de Marat, au sein de la Convention.

Salles le dénonce comme un perturbateur.

Bancal demande qu'on l'expulse de l'Assemblée.

Brissot propose un décret qui déclare Marat en démence.

Fonfrède vote pour qu'on le condamne par ordre à être saigné à blanc.

Lesage incline pour que la parole soit ôtée à Marat comme à un monstre qui n'a plus même le droit d'élever la voix. Il veut qu'on n'entende que ses défenseurs.

Alors toute l'Assemblée : — « Eh ! qui oserait défendre Marat ? »

Celui-ci, de son banc : — « Je ne veux pas de défenseurs. »

Malgré la violence des attaques, dans cette lutte où Marat est contraint de se

colleter plutôt que de se mesurer avec ses ennemis, où les injures grossières fouettent d'une pluie battante le front pâle de ce tribun, l'avantage lui reste encore une fois; son sourire [1] glacial, la terreur qu'il inspire aux uns, l'admiration qu'il excite parmi les autres, et surtout le concours des tribunes le soutiennent contre ce déchaînement forcené.

Toutefois, les Girondins n'abandonnent pas leurs projets; ils guettent une nouvelle occasion de le prendre en défaut, et, avec Marat, ces occasions-là ne se font pas longtemps attendre.

Le 12 avril, Guadet faisait lecture à la tribune d'un pamphlet sur lequel il appelait toutes les réprobations de l'As-

[1] Marat regagne sa place en riant, dit le *Moniteur*.

semblée : « Le moment de la vengeance est venu, disait ce libelle; nos représentants nous trahissent. Allons, républicains, armons-nous et marchons ! »

Ici, Marat ne peut plus se contenir : ses passions révolutionnaires, remuées par ce cri d'alarme, l'enlèvent de son banc; il éclate, il bondit, il s'écrie à haute voix : — « Oui, marchons ! »

A ces élans séditieux, l'Assemblée répond par un affreux tumulte; les Girondins se tournent en masse du côté de Marat et poussent le cri formidable : « A l'Abbaye ! à l'Abbaye ! »

Ce petit homme à l'œil perçant, cet orateur terrible qui parlait par saccades, essaie cette fois encore de contenir l'Assemblée; mais un vacarme horrible couvre sa voix; sa cravate dénouée,

ses cheveux en désordre, ses gestes furibonds, ses lèvres écumantes ne peuvent venir à bout de dominer le tumulte de la salle; malgré ses éclats, malgré ses menaces, malgré ses regards foudroyants, l'Assemblée lance sur sa tête un décret d'arrestation.

« Puisque mes ennemis ont perdu toute pudeur, s'écrie alors Marat d'une voix terrible; le décret est fait pour exciter un mouvement; faites-moi donc conduire aux Jacobins par deux gendarmes, pour que j'y prêche la paix. »

Malgré cette boutade, malgré la sombre perspective d'une émeute, malgré l'effroi que jette autour de lui ce lion pris au piége, l'Assemblée maintient le décret.

Alors les tribunes s'agitent avec des

trépignements horribles; les hommes montrent le poing à l'Assemblée; les femmes poussent des cris d'alarme qui ne tardent pas à retentir au dehors. On s'amasse, on se presse à la porte de la Convention.

Les députés qui ont voté le décret sont accueillis au passage par des huées, des injures, et le terrible cri : « A la lanterne! à la lanterne! » Au moment où Marat sort, on l'entoure, on l'embrasse, on lui fait rempart contre les gendarmes; des forts de la halle prêtent à ce petit homme chétif la vigueur de leurs bras; les femmes lui offrent leur maison comme un asile pour le soustraire aux cachots sombres de l'abbaye; on se le dispute, on se l'arrache de main en main, jusqu'à ce qu'un gros de

peuple, débouchant du pont de la Révolution, l'enveloppe et l'entraîne : Marat disparaît dans ce tumulte.

XII.

Le Couronnement.

Le 24 avril 1793, une foule immense se presse aux abords du Palais-de-Justice.

Toute cette foule sombre et tumultueuse semble attendre l'issue d'un procès.

« Croyez-vous qu'il soit condamné? demande un petit vieillard, à une forte femme coiffée d'un mouchoir rouge surmonté d'une cocarde aux couleurs de la nation.

— Condamné ! Qu'oses-tu dire là, chien d'aristocrate !

— Je ne suis ni un aristocrate, ni un chien ; je demande pour m'instruire, voilà tout.

— Ah ! bien, oui, condamné! C'est pour le coup qu'il y aurait, ce soir, une belle émeute avec des piques ! »

Il s'agissait, en effet, d'un accusé devant le tribunal révolutionnaire.

La salle était occupée depuis le matin par des gardes et par du peuple. Une vive anxiété agitait tous les visages : il était facile de deviner que l'homme qui devait

paraître ce jour-là à la barre du tribunal n'était point un accusé ordinaire. A dix heures, un petit homme mal vêtu s'avance d'un pas ferme et intrépide dans cette enceinte redoutable d'où peu d'accusés sortaient avec leur tête. Son arrivée produit sur l'assistance ce mouvement particulier aux grandes foules, mouvement mêlé de surprise et d'intérêt tout à la fois, qui fait tourner toutes les têtes, lever tous les yeux, suspendre tous les entretiens à demi-voix, et qu'on est contraint, faute de mieux, de traduire par ces mots : « C'est lui ! regardez : le voici ! »

C'était Marat.

Depuis le jour où il avait été frappé par le décret de la Convention, Marat avait tout à fait disparu ; son absence fai-

sait croire à une défaite; son silence réjouissait la Gironde. Après le fatal décret qui le constituait en état d'arrestation, il n'avait écrit à l'Assemblée qu'une seule lettre pour expliquer les motifs de sa conduite : « Si j'ai refusé, disait-il, d'entrer dans les prisons de l'Abbaye, c'est par sagesse ; depuis deux mois, attaqué d'une maladie inflammatoire qui exige des soins et qui me dispose à la violence, je ne veux pas m'exposer dans un séjour ténébreux, au milieu de la crasse et de la vermine, à des mouvements d'indignation qui pourraient entraîner des malheurs. »

Ses ennemis n'avaient pas manqué de profiter de ce refus pour le déclarer rebelle à la loi.

Ce 24 avril allait donc être une jour-

née décisive pour Marat. Il se tient debout sur la dernière marche du parquet, et les yeux levés avec assurance vers le visage des juges, « Citoyens, s'écrie-t-il, ce n'est pas un coupable qui paraît devant vous; c'est l'ami du peuple, l'apôtre et le martyr de la liberté. »

Des murmures favorables et des applaudissements étouffés accueillent, sur les bancs de l'auditoire, l'exorde du discours de l'ami du peuple. Les principaux chefs d'accusation portaient sur les excès de sa feuille qui avait conseillé le pillage des boutiques, sur ses projets de dictature, sur son système de terreur; Marat les détruit en ces termes :

« On m'accuse d'avoir excité le peuple à piller les boutiques. Citoyens, vous savez que depuis quelques jours les mar-

chands de Paris refusaient de livrer les denrées ; le peuple mourait de faim ; à la vue des souffrances du pauvre, mon cœur a tressailli de pitié ; ému par leurs misères, indigné à la vue de leurs maux, obsédé de leurs plaintes et de leurs murmures, j'ai fini par dire un jour à ces enfants qui manquaient de pain : « Allez-en prendre ! »

« On m'accuse d'avoir poussé à la dictature. Citoyens, l'unité de la république se lie, dans mon esprit, à la nécessité d'un chef ; vous ne me ferez jamais changer de sentiment à cet égard. Les partis se révoltent contre cette institution, parce qu'ils savent bien qu'elle serait une barrière contre l'anarchie et contre leurs projets dévastateurs. Ne croyez pas d'ailleurs que cette institution

menace le moins du monde nos libertés. Citoyens, les libertés grandes ne se fondent qu'autour des pouvoirs solides. Les gouvernements mous et chancelants entretiennent leurs ministres dans un état inquiet et soupçonneux qui les rend nécessairement persécuteurs. Si Dieu est le tyran du monde, le plus supportable, c'est qu'il en est le plus fort.

« En vous conseillant un dictateur, je ne vous propose pas d'ailleurs un roi entouré d'une cour, un Dieu couronné, un maître tout-puissant avec un peuple à genoux devant son trône; le dictateur que je me représente serait attaché au pied par une chaîne de fer; placé au sein de la Convention, et gardé à vue, il serait nuit et jour sous la main du peuple qui, au premier sujet de mécontentement,

lui mettrait la tête sous l'échafaud. J'offrais de me dévouer le premier à ces fonctions périlleuses.

« On m'accuse de prêcher la terreur. Citoyens, j'ai essayé mille fois d'en revenir aux mesures modérées; mille fois, dans ma feuille, j'ai annoncé que je sacrifiais mes vues au désir de la paix : mais j'ai toujours reconnu ensuite l'inutilité de ces transactions. Si, dans les époques ordinaires, il faut laisser faire le temps et suivre le mouvement naturel de l'humanité, dans les moments de crise, comme celui où nous sommes, il faut hâter, par des moyens violents et convulsifs, la marche des événements. Plus vite nous serons hors de la révolution, et plus vite nous jouirons de la paix, du calme, de la modéra-

tion, de la justice. Hâtons-nous donc d'en sortir par de grands coups ; au lieu de nous amuser à réformer peu à peu le sort de l'humanité, au milieu des chances, des mouvements et des hasards qui peuvent déranger notre œuvre, changeons d'une seule fois et par une secousse terrible mais nécessaire les destinées du monde. Cette œuvre sanglante une fois achevée, nos fils nous béniront. Craignez qu'ils ne disent au contraire que leurs pères ont commencé une révolution généreuse et qu'ils n'ont pas eu le courage de la soutenir. La terreur n'est à mes yeux ni ne peut être dans nos mœurs un état durable ; c'est un coup de tonnerre tombé des mains de notre grande révolution sur la tête de tous les méchants.

« Sans doute, le présent est sombre, la ville manque de pain, nos soldats soutiennent, affamés et presque nus, le feu de l'ennemi, l'échafaud moissonne les têtes ; mais il faut nous armer de courage et de confiance en l'avenir. Sans doute, les descentes à main armée dans les maisons, les alarmes nocturnes, les prises de corps sont des attentats aux franchises des citoyens; mais il faut savoir que les libertés générales, en s'établissant, écrasent d'abord autour d'elles bien des libertés particulières. Nous sommes contraints maintenant de combattre la servitude par l'arbitraire, et d'opposer, pour fonder la république, les chaînes aux chaînes, le glaive au glaive.

« Qu'est-ce après tout que quelques

boutiques pillées, quelques misérables accrochés à la lanterne, quelques magistrats éclaboussés dans la rue, comparés aux grands bienfaits que notre révolution doit amener dans le monde? Ces petits désagréments [1] s'effaceront un jour devant les principes éclatants et lumineux que cette révolution a proclamés à la face de l'univers : la fraternité humaine, l'unité et la liberté. »

Ce discours est accueilli par le silence convenable. Les juges sortent pour délibérer. Au bout de quelques minutes, ils rentrent, le président à leur tête, dans la salle des séances. Une curiosité inquiète porte les yeux de tout l'auditoire sur le président qui va déclarer la

[1] Marat.

sentence. Alors, celui-ci, d'une voix haute :

« Le tribunal décide sur tous les points que l'accusé n'est pas coupable et ordonne sa mise en liberté. »

A ces mots, la salle retentit d'applaudissements qui sont répétés dans les salles voisines, dans les vestibules et dans la cour du palais. On se précipite sur Marat. Deux fanatiques veulent l'emporter sur leurs épaules. Il résiste; il se retire au fond de la salle, où il cède enfin anx instances d'une multitude empressée à l'embrasser. Des femmes déposent plusieurs couronnes sur sa tête.

Des officiers municipaux, des gardes de la nation, des canonniers, des gendarmes, des hussards l'entourent et lui

forment une haie dans la crainte qu'il ne soit étouffé par cette foule, dans le tumulte de la joie.

Arrivés au haut du grand escalier, ils font halte, et élèvent Marat sur leurs bras pour le montrer au peuple. Au dehors des cours, il y avait une multitude immense qui salue l'acquitté par des battements de mains et par des cris sans cesse renaissants de : « Vive la république ! vive Marat ! »

Du palais à la Convention, il fallait fendre une mer agitée et bruyante. Marat, élevé sur les bras de quatre sapeurs, le front ceint d'une couronne de chêne, traverse en triomphe les quais et les ponts. C'était sur son passage un cri forcené et sans relâche de : « Vive l'Ami du Peuple ! » Les royalistes, mêlés par

hasard à cette cohue, sont obligés de suivre l'entraînement et d'applaudir.

Des spectateurs, aux fenêtres, répètent les acclamations.

Sur les marches des églises, le peuple forme des amphithéâtres, où, hommes, femmes et enfants, sont étagés pêle-mêle et d'où s'élançent des applaudissements sans fin qui montent de bouche en bouche jusqu'aux architraves chargées de monde.

Une procession d'hommes à mine bourrue s'avance à travers toute cette foule vers la Convention. Ce sont des ouvriers du faubourg Saint-Antoine, des portefaix des halles, des sans-culottes, des septembriseurs, des clubistes, des Marseillais, multitude sombre et sauvage. Il marchent en désordre et tumul-

tueusement. On les nommait, à cause de leur fanatisme pour l'ami du peuple, les Maratistes.

Cette pompe, tout à la fois grotesque et majestueuse, avait je ne sais quoi d'étrange, dont devaient bien s'étonner les murs de la grande ville, habitués jusque-là à des marches royales. Or, ceci se passait à la face du soleil, sur les quais et dans les rues de Paris, quelques années après l'entrée d'un roi et d'une reine, reçus aux acclamations par ce même peuple.

On eût dit, au premier coup d'œil, une de ces processions de pape des fous, en usage au moyen âge ; mais, ici, la chose était prise au sérieux. Cet homme contrefait et difforme, dans lequel le peuple s'adorait lui-même comme dans un si-

mulacre vivant de ses infirmités, de ses misères, de ses laideurs, était réellement le pape de ces esprits révoltés et tumultueux. Ce petit être chétif, porté comme un enfant sur les bras des forts de la halle, représentait la victoire de l'intelligence sur le corps, de la civilisation sur la nature.

Aux approches de la Convention, le cortége détache un gros de citoyens et à leur tête le sapeur Rocher, pour annoncer dans la salle des séances l'arrivée de Marat.

Rocher était un de ces terribles révolutionnaires à barbe épaisse, à l'air menaçant et aux bras formidablement robustes. L'Assemblée tenait séance. A la nouvelle de l'acquittement de Marat et de son entrée en triomphe dans le

sein même de la Convention, plusieurs girondins quittent précipitamment leurs places pour se soustraire, disent-ils, au scandale de cette scène. Le sapeur s'avance fièrement dans l'enceinte de l'assemblée jusqu'au fauteuil du président :

« Citoyen président, dit-il avec une voix de tonnerre, je demande la parole pour annoncer que nous amenons ici le brave Marat.

« Marat a toujours été l'ami du peuple, et le peuple sera toujours l'ami de Marat.

« On a voulu faire tomber ma tête à Lyon pour avoir pris sa défense : eh bien ! s'il faut qu'une tête tombe, celle du sapeur Rocher tombera avant celle de Marat, nom de Dieu ! »

A ces mots, Rocher agite formidablement sa hache.

« Nous vous demandons, président, la permission de défiler dans l'assemblée : nous espérons bien que vous ne refuserez pas cette récompense à ceux qui ramènent ici l'ami du peuple. »

Aussitôt le cortége se répand sur les gradins. La salle s'ébranle aux battements de main de toute cette foule et au cri mille fois répété de : « Vive la république ! vive Marat ! »

Quelques députés gardent devant cette explosion d'enthousiasme et de joie un silence consterné ; d'autres cherchent, s'il en est temps encore, à s'enfuir de la salle ; mais des applaudissements et des cris de plus en plus forcenés annoncent aux assistants l'arrivée de Marat.

Il entre dans la salle porté en triomphe et une couronne de feuilles de

chêne sur le front : son regard rayonne, son pied semble fouler la tête de ses ennemis, sa poitrine se soulève gonflée d'orgueil et de joie. Ce petit homme est, dans ce moment-là, d'une laideur sublime. Toutes les passions de son cœur remuées par cette marche glorieuse et sauvage agitent sa physionomie extraordinairement. Le peuple le dépose au milieu de la Montagne où quelques députés amis l'accueillent avec des embrassements : on se le passe de main en main ; on le porte à la tribune.

Marat fait signe qu'il réclame le silence :

« Législateurs du peuple français, dit-il, je vous présente dans ce moment un citoyen qui vient d'être complétement justifié.

« Il vous offre un cœur pur.

« Malgré les trames odieuses de ses ennemis, il continuera à défendre la patrie avec toute l'énergie que le ciel lui a donnée.

« O France, tu seras heureuse, ou je ne serai plus ! »

Un cri unanime tombe avec des applaudissements sur les dernières paroles de Marat ; on bat des mains avec furie ; les soldats agitent leurs piques, les Montagnards serrent l'ami du peuple entre leurs bras.

Le soir d'autres honneurs l'attendent encore aux Jacobins. Les femmes avaient tressé pendant la journée des couronnes de feuilles : à l'entrée de Marat dans la salle des séances, le président lui présente au nom de toute l'assemblée une

de ces couronnes, et un enfant de quatre ans, monté sur le bureau, lui en pose une autre sur la tête ; Marat écarte ces honneurs d'une main sévère.

« Citoyens, dit-il, ne vous occupez pas de décerner des triomphes, défendez-vous d'enthousiasme.

« Je dépose sur le bureau les deux couronnes que l'on vient de m'offrir.

« J'engage mes concitoyens à attendre la fin de ma carrière pour me juger. »

Cette conduite redouble l'enthousiasme des assistants; on ne voit plus que lui dans la salle; l'assemblée ne s'aperçoit même pas ce soir-là de Robespierre qui, pâle et envieux, se retire en silence, d'une enceinte occupée tout entière par le grand succès de Marat.

Ce dut être un événement singulier

au cœur de ce tribun, que cette journée mémorable et triomphante, après une vie d'humiliation, de souffrance et de terreur au fond des caves. Marat n'était pourtant pas satisfait, l'ambition farouche de cet homme portait sur d'autres honneurs qu'une marche triomphale et une couronne de feuilles ; elle aspirait à la dictature, avec une chaîne de fer au pied et le couteau de la guillotine au-dessus de sa tête.

XIII.

Deux Hommes d'État.

Les deux chefs de la révolution étaient alors Marat et Robespierre ; l'un régnait aux Cordeliers et l'autre aux Jacobins.

Les noms de ces clubs ne sont pas à

nos yeux sans enseignement; la charpente chrétienne reste ici saillante et reconnaissable jusque dans les mots : les ordres révolutionnaires succèdent aux ordres religieux pour continuer la même œuvre, par des moyens différents.

Robespierre et Marat se tenaient à distance l'un de l'autre ; ils ne s'étaient guère rencontrés jusque-là qu'en public ; une entrevue ménagée par leurs amis communs devait les réunir dans l'une des chambres de l'ancienne abbaye des Cordeliers.

Ces deux chefs apportaient à la révolution une nature entièrement opposée l'une à l'autre. Marat était le tempérament du peuple ; Robespierre en était la tête ; il fallait le premier pour com-

mencer le mouvement fougueux de 93 ; il fallait le second pour le finir.

Au reste, les hommes sont plus grands à nos yeux, surtout au milieu des révolutions, par les passions que par les idées de leur temps. Sans les élans, sans les secousses, sans les efforts violents de quelques natures impétueuses qui ébranlent et agitent les masses, jamais un grand peuple ne pourrait remonter à la liberté.

Ce sont les passions d'un homme fort qui, engagées dans les desseins de Dieu, entraînent à leur suite les destinées du monde.

Ami et représentant du pauvre peuple, Marat en portait franchement les livrées ; ses vêtements sales et en désordre contrastaient avec la cravate blanche, la chemise à jabot, le gilet à revers,

les souliers vernis, l'habit frais et la coiffure entretenue de Robespierre.

Si nous cherchons dans le passé deux révolutionnaires auxquels nous puissions rapporter ces deux hommes, nous trouverons que Robespierre, dans les mêmes circonstances données, eût été Richelieu, et Marat Louis XI.

La figure de Robespierre avait du tigre et du renard; celle de Marat tenait à la fois de l'aigle et du chat-huant; l'aigle avait pris son vol avec l'essor révolutionnaire; le chat-huant s'était développé dans la nuit des caves.

Ces deux hommes s'abordèrent avec une politesse froide. Robespierre voulant prendre tout d'abord l'ascendant sur son rival, et après avoir vanté outre mesure les moyens de Marat et les

services qu'il avait rendus à la révolution, finit par lui reprocher les excès de sa feuille, l'*Ami du Peuple*.

« Il vous échappe çà et là, ajouta-t-il, *des paroles en l'air* [1], qui viennent, j'aime à le croire, d'une bonne intention, mais qui n'en compromettent pas moins notre cause par leur colère immodérée.

— Apprenez, reprend Marat en se redressant avec fierté, que l'influence de ma feuille tient à ces excès mêmes, à l'audace avec laquelle je foule aux pieds tout respect humain, à l'effusion de mon âme, aux élans de mon cœur, à mes réclamations violentes contre l'oppression, à mes sorties impétueuses, à mes

[1] L'*Ami du Peuple*.

douloureux accents, à mes cris d'indignation, de fureur et de désespoir..... Ces cris d'alarme, ces coups de tocsin que vous prenez pour des paroles en l'air, sont les expressions naïves de mes sentiments, les sons naturels que rend mon cœur agité [1].

— Mais, reprit Robespierre, vous avouerez qu'en servant la cause du peuple, vous avez réclamé quelquefois, au nom de la liberté, des mesures contraires à la liberté même?

— Que venez-vous me parler de liberté! (et Marat fixa sur son rival un regard pénétrant) Vous savez comme moi que les mots sont des cloches qu'on remue pour rallier autour de soi les po-

[1] *L'Ami du Peuple.*

pulations : la liberté, l'égalité sonnent très haut dans le cœur des mortels toujours vains et irréfléchis ; voilà pourquoi nous les agitons.

« Nous venons tout simplement essayer aux hommes des destinées nouvelles. Ce que nous faisons, nous sommes divinement poussés à le faire, « et notre révolution est une suite continuelle de miracles [1]. »

« Chaque âge a son courant d'idées qu'on ne peut ni détourner ni tarir ; quand des obstacles se rencontrent devant ces courants, il y a lutte, et les trônes, les sociétés, le passé, en un mot, se trouvent emportés par une force insurmontable.

[1] L'*Ami du Peuple*.

« C'est là toute l'histoire de notre révolution.

« Il y a des moments, je le confesse, où au milieu des difficultés et des périls de notre république naissante, je regrette moi-même le régime ancien; mais il nous faut subir la nécessité d'un renouvellement : nous ramènerions plutôt la mer sur ses bords laissés à sec, que le temps sur les hommes et les institutions qu'il a quittés.

« Puisque les hommes de 89 ont provoqué et commencé une révolution, il faut la finir à tout prix; ils l'ont commencée au milieu des fêtes et des embrassements de joie, nous l'achevons dans le sang et dans les larmes; c'est la loi : les révolutions sont comme des aspics; elles ne blessent que par la queue.

« Nous serons probablement brisés à l'œuvre; mais qu'importe? Nous travaillons, et nos fils recueilleront seuls le fruit de nos travaux et de nos sueurs : la génération actuelle doit disparaître : « on ne fait pas des hommes libres avec d'anciens maîtres et de vieux esclaves [1]. »

Robespierre écoutait avec effroi; il pâlit et garda quelque temps le silence.

« Vous êtes donc, reprit-il enfin, pour les mesures de sang : si vous prétendez frapper tous ceux qui ont infligé le joug et tous ceux qui l'ont subi, la moitié de la France y succombera.

— Vous savez bien, répondit Marat, que notre gouvernement est environné d'obstacles et de résistances; dans un

[1] L'*Ami du Peuple.*

temps calme et quand le système régnant est bien assis, on ramène les dissidents par la modération, par la patience, et on les rattache au maintien de la constitution par les bienfaits qui en découlent ; mais, au milieu des factions, des guerres civiles et des principes de ruine qui menacent de toute part notre république naissante, nous n'avons ni le temps, ni le loisir d'en agir ainsi ; il faut écraser tout ce qui résiste, et répondre à la guerre par la guerre.

« Harcelé, mordu au flanc, couvert de poussière et de blessures, notre gouvernement est le sanglier poursuivi par une meute; tant pis pour ceux qu'il renverse en se retournant.

« Les révolutions commencent par la parole et finissent par le glaive. Je n'a-

vais pas prévu moi-même en 89 que nous serions amenés forcément à couper des têtes ; mais c'était un tort et un aveuglement. Toute révolution crée, parmi ceux dont elle dérange les anciens priviléges, des haines irréconciliables ; une lutte s'engage, lutte à mort, où le nouveau gouvernement doit nécessairement frapper ou être frappé. Vaincus ou destitués sur un point, nos ennemis se remontrent aussitôt sur un autre ; pour s'en défaire, il faut les détruire.

« Vous savez ces choses aussi bien que moi ; mais vous n'osez les avouer ; vous êtes un hypocrite. »

Robespierre mordit ses lèvres pâles et minces.

« Aucun gouvernement, continua Marat, n'aura été plus économe que le nôtre

du sang des peuples. Nous ne faisons pas la guerre : nous la subissons. « La sainte épidémie de la liberté gagne partout avec diligence ; c'est elle qui nous délivrera bientôt de tous nos ennemis, en renversant les trônes et en faisant disparaître la servitude. Voilà qui vaut mieux que du canon [1]. »

« Nous ne sommes durs qu'envers les ennemis du dedans, parce qu'avec eux il n'y a ni traité, ni armistice à espérer ; il faut qu'ils tombent sous nos coups ou que nous tombions sous les leurs. Si nous les manquons, ils ne nous manqueront pas. Mais, encore une fois, cet état de violence ne peut durer ; c'est le passage d'un régime ancien à un régime

[1] L'*Ami du Peuple*.

nouveau. « Nos principes feront bientôt de tous les Français les enfants d'une même famille; ils réuniront tous les cœurs, confondront les intérêts et rapprocheront tous les membres ; alors, se formera un spectacle nouveau, inconnu jusqu'à ce jour et le plus beau qu'ait jamais éclairé le soleil [1]. »

« On me représente comme un esprit brouillon et agitateur : « l'ami du peuple est au contraire non moins ennemi de la licence que passionné de l'ordre, de la paix et de la justice [2]. » Mais, tant que la révolution n'est pas faite, je regarde comme un devoir d'exciter le peuple et de le tenir en éveil contre les perfi-

[1] *L'Ami du Peuple.*

[2] *Idem.*

dies de ses anciens maîtres. La monarchie essaie à chaque instant de renaître sous des formes nouvelles et déguisées ; je vois le fantôme de Louis XVI derrière le masque des Girondins.

« On m'accuse encore de flatter le bas peuple et de descendre jusqu'à ses caprices afin de mieux le pousser à mes volontés ; mensonge ! Lisez ma feuille, et vous verrez comme je traite cette portion aigrie et remuante du peuple, qu'on nomme la populace : si je m'en suis quelquefois servi, c'est qu'on a besoin d'elle dans les révolutions pour exciter la masse à se soulever ; on ne fait pas de pain sans levain.

« Du reste, ce n'est pas le gouvernement d'une classe de Français que je désire fonder, c'est le gouvernement de tous.

« Au triomphe de votre liberté me semble attaché celui des autres peuples de la terre, le bonheur du genre humain [1].»

« Ne vous étonnez maintenant si je m'emporte contre ceux qui contrarient ce noble dessein et qui retardent, par leurs complots, le règne de la justice. Il faut que ce règne vienne où que je meure. De là *ces paroles en l'air*, ces transports et ces cris d'indignation que vous blâmez, mais que m'arracheront toujours, malgré moi, la vue des misères du genre humain et le sentiment de son oppression. Je ne suis pas de ces âmes de glace qui regardent souffrir les autres sans s'émouvoir: un tel spectacle me jette dans des accès de courroux dont je ne

[1] L'*Ami du Peuple*.

suis plus maître. Je m'écrie alors : Vengez-vous, mes amis, vengez-vous! Tuez et brûlez, et ne vous arrêtez pas que le genre humain tout entier ne soit hors des mains de ses bourreaux. »

Robespierre se retira terrifié.

Le lendemain Marat écrivait dans sa feuille : « Je déclare que non seulement Robespierre ne dispose pas de ma plume, quoiqu'elle ait souvent servi à lui rendre justice; mais une entrevue que je viens d'avoir avec lui, me confirme dans mon opinion qu'il réunit aux lumières d'un sage sénateur, l'intégrité d'un véritable homme de bien, mais qu'il manque également et des vues et de l'audace d'un homme d'état [1]. »

[1] *L'Ami du Peuple.*

Marat, cet ancien docteur qui avait passé toute sa jeunesse à des recherches sur le feu, était le Prométhée de la révolution; sa tâche était de communiquer l'étincelle à ce beau corps de femme formé par les mains froides et habiles de Sieyes et de Bailly. Sans lui, sans ce stimulant énergique et indomptable, la révolution se serait éteinte aux bras des *endormeurs*.

Cependant Marat était plus que jamais menacé par les entreprises de ses ennemis; on demandait sa tête dans des placards, des hommes à cheval passaient la nuit devant sa maison avec des torches, des femmes l'insultaient aux portes mêmes de la Convention; on le nommait par dérision, et à cause de sa taille, dans les feuilles publiques, « le petit

Marat. » Imbéciles ! cet homme allait bientôt être grand monté sur l'échafaud.

Pour se conserver vivant, Marat rentra dans son souterrain.

XIV.

Le trente et un Mai.

Le 30 mai, au soir, Marat se rend à une réunion de l'Évêché. Livré aux travaux de la Convention et à la rédaction de sa feuille, il se montrait rarement dans les clubs et dans les assemblées publiques; aussi sa présence excite-t-elle

un mouvement général de curiosité.

Quelques rares quinquets éclairaient d'une lumière enrouée et brumeuse la salle où se tenait la séance. On voyait s'agiter dans ce demi-jour d'étranges têtes révolutionnaires. Marat se lève et demande la parole.

« Citoyens, dit-il, depuis longtemps la division est au sein de la Convention nationale; or, toute maison divisée contre elle-même tombera.

« Comment voulez-vous que l'ordre s'établisse dans la nation, si le désordre et l'anarchie règnent dans l'assemblée de ses représentants.

« La faction qui trouble dans ce moment-ci l'union et l'harmonie de vos mandataires, citoyens, vous la connaissez tous : c'est la Gironde.

Depuis un an, ma feuille ne cesse de sonner le tocsin à chaque tentative coupable de ces ennemis de la république.

« Les Girondins sont des hommes qui voudraient arrêter la révolution à leurs idées, afin de s'en emparer et de la régir.

« Or, quelles sont les idées de ces hommes? Ils veulent faire succéder à l'ancienne aristocratie qui pesait sur vos têtes, une aristocratie nouvelle mille fois plus accablante. Vous n'aurez quitté le joug des anciens nobles que pour tomber sous celui de parvenus insolents et mal élevés. « Qu'on juge du vertige de ces valets de l'ancien régime devenus maîtres à leur tour! ils ont toutes les passions des anciens suppôts de la ty-

rannie, et ils ont de moins qu'eux les bienséances[1] ! »

« Vous êtes plus éloignés de la liberté que jamais; car vous êtes asservis au nom de la liberté même[2]. »

« Avec des dehors brillants et des formes éloquentes, ces hommes amollis par la bonne chère, par les femmes, par l'oisiveté, demeurent faibles et indécis devant les grandes mesures; or, dans un temps de révolution, il faut agir révolutionnairement. Quand la loi ne prend pas les devants, elle laisse au peuple irrité l'exercice de la terreur, et celui-ci en fait un usage bien autrement expéditif et déréglé. Si le gouvernement avait éte fer-

[1] Marat (*Ami du Peuple*).

[2] *Idem*.

me et unanime, le sang n'eût pas coulé, le 2 septembre, dans les prisons de l'Abbaye.

« Les Girondins résistent à l'unité de notre gouvernement, entravent notre marche, troublent la paix et le bon accord de l'assemblée. « Si vous les laissez faire, citoyens, de nos dissensions intestines naîtront plusieurs républiques fédérées : les hommes les plus audacieux ou les plus adroits usurperont l'empire, soumettront la multitude à un nouveau joug, et le gouvernement aura changé de forme, sans avoir rétabli la liberté[1] ».

« Croyez-moi, dans tout État où quelques classes s'opposent avec acharne-

[1] Marat.

ment à la tranquillité et à la félicité publiques, c'est folie de vouloir s'entêter à les convertir ; il faut les retrancher [1]. »

« Dans un temps de révolution, comme celui où nous sommes, détruire les factions est un devoir ; derrière les Girondins se cachent les royalistes, les fédérés, les mécontents, en un mot tous ces hommes avec lesquels notre gouvernement n'est pas possible. Je vous engage donc à prendre d'assaut la Gironde, comme une forteresse qui couvre de sa protection les projets sinistres et les menées sourdes de nos ennemis.

« Aux armes, citoyens : levons-nous, et montrons que si nous savons exterminer les rois, nous n'ignorons pas non

[1] *L'Ami du Peuple.*

plus la manière de détruire la tyrannie des factions.

« Demain présentez-vous armés aux portes de la Convention nationale, et exigez qu'on vous livre les vingt-deux [1].

« Henriot, tu es un brave citoyen et un homme de cœur, je te confie le commandement de l'insurrection.

« A demain ! »

A ces mots, l'assemblée s'agite avec des transports révolutionnaires. On distribue des cartouches, on aiguise la pointe des piques, on court disposer pour le lendemain les fusils et les canons : Marat se retire au milieu de ces préparatifs de l'émeute.

Cependant la nuit s'avançait et rien

[1] C'est ainsi qu'on désignait les députés Girondins.

ne bougeait encore. Marat était à l'Hôtel-de-Ville; impatient et inquiet, il promenait ses regards sur les quais endormis; le sang bouillait dans ses veines; son pied frappait la terre; la rage et le désespoir de l'attente l'agitaient avec des transports inouïs, quand l'idée lui vient de monter à l'horloge. Il y avait alors à l'horloge de l'Hôtel-de-Ville une cloche sur laquelle le marteau frappait les heures. La cloche était lourde, Marat était faible; mais la fureur lui donne des forces surnaturelles; il saisit la chaîne qui servait à sonner le tocsin, il s'y attache, il s'y cramponne, il la serre entre ses genoux, il la mord avec ses dents, il se balance écumant et forcené au bout de cette chaîne. A voir ce petit homme grotesque acharné au beffroi, on dirait

un de ces gnomes que le moyen âge croyait suspendus de nuit aux cloches des vieilles églises. Enfin la sonnerie, sous les secousses désespérées de Marat, s'agite ; ce démon de la révolte redouble d'efforts ; alors le marteau soulevé à grand'peine retombe ; le beffroi s'ébranle ; il sonne.

Les coups de ce tocsin tombent sur les faubourgs indécis et en tirent les premières étincelles de l'émeute. On bat la générale dans toutes les rues, les autres cloches de la ville s'éveillent, les cris d'alarme se répondent dans les ténèbres. Au milieu de tout ce mouvement, de ce cliquetis d'armes, de ce bruit de tocsins et de tambours on entend la voix impassible du temps qui sonne l'heure de distance en distance. Il n'est personne

qui n'ait remarqué, dans une nuit d'émeute ou de révolution, l'indifférence solennelle de l'horloge. Cette voix d'airain qui marque sur le même ton l'heure de la révolte ou de la paix, de la nuit tranquille ou tumultueuse, de la naissance ou de la mort, a quelque chose du calme et de l'éternité de Dieu au milieu des agitations passagères de l'homme.

Les Girondins soupaient ensemble pour la dernière fois. Ils se livraient, comme de coutume, aux plaisirs d'un gai festin, sur une table chargée de mets, de lumières et de fleurs; ils buvaient avec le vin l'oubli des maux dans des verres de cristal étincelants; ils éclairaient leur visage sombre à la lueur pâle et mourante d'une fête, quand un domestique, portant à la main un flambeau,

entre et se tient muet comme une statue de marbre derrière les convives. Un bruit semblable à la voix des grandes eaux entre de moment en moment dans la salle.

« Qu'est-ce ? demandent-ils tous ensemble.

— C'est le peuple, » répond le domestique d'une voix sourde.

Les Girondins effrayés quittent la table en tumulte et se réfugient rue des Moulins, chez leur confrère Meilhan, qui pouvait leur offrir un asile dans ses vastes appartements.

Au point du jour on tire le canon d'alarme.

La nation étant devenue le souverain, après la mort de Louis XVI, elle se logeait dans la personne de ses représen-

tants au château des Tuileries. Des colonnes de citoyens armés de piques et de fusils se portent vers le palais national; Henriot marche à leur tête avec de l'artillerie. Toute cette multitude serre, d'une triple haie hérissée de lances et de baïonnettes, l'enceinte où la convention tient ses séances; Henriot fait tourner la bouche des canons vers le château des Tuileries. Marat, aux premières blancheurs du jour, parcourt le jardin, haranguant les groupes, exhortant les soldats, ramenant doucement par la manche les hommes du peuple qui semblent vouloir s'écarter de ses conseils pour suivre d'autres avis, communiquant à tous ce génie de révolte qui était si bien dans sa nature.

Cet homme qui, depuis l'ouverture

des séances, gouvernait la Convention par le houra des tribunes, veut la *nettoyer* cette fois par les mains du peuple.

Au dedans du palais national règne un affreux tumulte. L'assemblée, cernée au dehors par un appareil de guerre, se livre à une lutte intérieure où la parole demeure au plus fort. Guadet demande justice ; Legendre le prend à la gorge ; Lanjuinais paraît à la tribune ; Legendre s'élance sur lui et le terrasse. En vain la sonnette du président s'agite ; en vain les membres calmes de l'assemblée réclament le silence ; les galeries envahies dès le matin par des Jacobins forcenés ébranlent la salle de leurs cris et de leurs trépignements. Le jeune et bouillant orateur de la Gironde, Barbaroux, enlève d'assaut la tribune que lui

disputent à main forte Legendre et Collot-d'Herbois ; sa belle et noble tête s'élève d'un air intrépide au dessus de cet orage déchaîné, mais sa voix se perd dans le tonnerre qui gronde sur toute la salle.

Cependant l'assemblée encore juste au milieu de ses excès refuse de livrer les vingt-deux ; quelques députés proposent de sauver, par un coup d'audace, leur dignité méconnue : *On veut nous opprimer,* s'écrient-ils ; *sortons d'ici, et faisons baisser devant nous les baïonnettes.* A ces mots, l'assemblée sort en masse de la salle des séances. Elle se présente à toutes les portes du jardin des Tuileries qu'elle trouve fermées; elle commande qu'on laisse la grille libre, on refuse obstinément de la lui ouvrir. A l'entrée

de la place du Carrousel, elle rencontre l'artillerie qui lui ferme le passage, soutenue d'un triple rang de piques et de baïonnettes. Le président signifie d'une voix émue aux chefs de l'insurrection qu'ils doivent se retirer et laisser à la Convention son libre vote. « Nous voulons bien, ajoute-t-il, juger les vingt-deux; nous ne voulons pas qu'on nous les arrache par la force. »

Henriot, ce bras droit de Marat, cet ami du peuple armé, répond à ce discours par un mot : « Canonniers, à vos pièces ! »

La Convention, cette assemblée si fière qui jugeait et punissait les rois tandis que les autres tribunaux du monde adoraient leurs ombres [1], baisse la tête de-

[1] Robespierre.

vant cette tyrannie de l'émeute ; la bouche de ces représentants d'un peuple libre se ferme devant la bouche ouverte du canon.

C'était assez d'humiliations ainsi : l'assemblée se retire abreuvée. Elle allait reprendre indécise et consternée le chemin du jardin des Tuileries; alors Marat:

« Je somme l'assemblée de rentrer dans la salle des séances. »

Le geste de ce petit homme était subjuguant, son ton était celui d'un maître ; toute l'assemblée rentre en silence dans la salle.

De ce moment, Marat est l'âme de l'assemblée. Ce petit homme hué, conspué, honni, persifflé quelques jours auparavant, dispose à son gré du sort de ses ennemis ; il recommande d'effacer

trois Girondins de la liste des vingt-deux et on les efface ; d'en inscrire d'autres à leur place, et on les inscrit. Les raisons qu'il donne, pour rayer de la liste les trois députés proscrits, sont que l'un est un vieillard radoteur, et les deux autres des hommes sans moyen, incapables de nuire. Ce grand terroriste ne voulait la perte que des citoyens dangereux.

L'assemblée vote au milieu du tumulte toutes les volontés de Marat.

A cette nouvelle, l'insurrection débarrasse les abords du palais national ; toute cette multitude armée se retire, au chant de :

Ça ira,
Les aristocrates à la lanterne !
Ça ira,
Les aristocrates,
On les pendra !

Femmes, enfants, vieillards, suivent en mêlant leurs voix au terrible refrain. L'émeute rentre dans les faubourgs avec la tête des vingt-deux, comme la lionne dans son antre. Ivres de vin et de patriotisme, ces farouches sans-culottes se quittent en jurant de mourir pour la liberté; les mains serrent les mains, tous les cœurs battent dans un seul cœur, cependant que la nuit descend sur la lueur mourante des torches et sur les derniers rugissements de l'émeute.

Marat rentra chez lui, à la fin de cette terrible journée, le front éclairé par cette gloire sinistre et redoutable qu'entraînent de pareils succès. C'était un triomphe, mais un de ces triomphes dangereux sous lequel on finit presque toujours

par s'ensevelir. — Prends garde, Marat, la Ligue aboutit à Ravaillac ; les partis vaincus se vengent par un coup de couteau.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

	Pages.
I. Le Samaritain.	67
II. La Révolution.	93
III. Le souterrain.	107
IV. La statue de Judith.	123
V. Le Juif errant.	147
VI. Le dix Août.	178

VII. Une séance à la Convention 183
VIII. Rabat-Joie. 205
IX. Le Baiser de Judas. 217
X. Le vingt et un Janvier. 237
XI. La Lutte. 263
XII. Le Couronnement. 273
XIII. Deux hommes d'état. 295
XIV. Le trente et un Mai 313.